Kron,

Le Petit Parisien.

UNIVERSITY
OF
TORONTO
LIBRARY

J. Bielefeld's Verlag Karlsruhe

The Little Londoner.

Englische Realien in modernem Englisch

mit Hervorhebung der

Londoner Verhältnisse.

Ein Hilfsmittel zur Weiterbildung in der lebendigen Umgangssprache auf allen Gebieten des täglichen Lebens.

Verfasst von DR. R. KRON, Oberlehrer.

Eleganter Leinwandband in Taschenformat. Preis 2 M. 40 Pf.

Für jeden Gebildeten, der sich in den feineren Umgangsformen üben will, ein kleiner Hausschatz, kommt das Büchlein als Katechismus englischer Sprechübungen über die Vorkommnisse des täglichen Lebens den Bestimmungen der neuen Lehrpläne in umfassender Weise entgegen und wird an zahlreichen Real- und Gymnasialanstalten, Mädchenschulen, Seminarien und Handelsschulen von Lehrenden und Lernenden gerne gebraucht.

Die **Lehrproben und Lehrgänge** sagen darüber: Dem Petit Parisien Krons, welches Meisterwerk längst in Deutschland, sowie in anderen Kulturländern, namentlich in England, die verdiente Beachtung gefunden hat, ist im Little Londoner ein würdiges Parallelwerk an die Seite getreten. Zwei und ein halbes Jahr hat Kron in England die englische Umgangssprache studiert und fünf längere Studienreisen demselben Zwecke gewidmet. Von zwei englischen Gelehrten ist das Buch genau durchgesehen worden. Zu verbessern ist wenig; ich habe in einer genauen Besprechung des Werkchens in den Neueren Sprachen angegeben, was ich noch geändert sehen möchte; hier bemerke ich, dass der Little Londoner bei weitem das beste Hilfsmittel ist, um in das moderne Englisch und die englischen Realien einzuführen, und die reichste Fundgrube für Stoff zu Sprechübungen aus dem Gebiete des alltäglichen englischen Lebens. In der Praxis hat es sich bereits bewährt und ist jedem Neusprachler warm zu empfehlen.

METHODE HAEUSSER.

Selbstunterrichtsbriefe

zur Erlernung moderner Sprachen

unter Mitwirkung von deutschen und ausländischen Fachmännern
nach eigener Methode bearbeitet
von
Professor E. HAEUSSER.

ENGLISCH. Verfasst von Professor E. Haeusser und Oberlehrer Dr. R. Kron unter Mitwirkung von Christopher Darling, B. A. (Lond.).

Vollständig in 27 Briefen. Einzeln bezogen: 1. Brief 50 Pf., 2. Brief u. folg. je 1 Mark. In 2 Hälften bezogen: I. Hälfte (Brief 1—14) 11 M. II. Hälfte (Brief 15—27) 10 M.

Vollständig auf einmal bezogen in Mappe: **20 M.**

FRANZÖSISCH. Verfasst von Professor E. Haeusser und Oberlehrer Dr. R. Kron unter Mitwirkung von mehreren gebildeten Franzosen.

Vollständig in 32 Briefen und 2 Supplementen. Einzeln bezogen: 1. Brief 50 Pf., 2. Brief u. folg. je 1 M. In 2 Hälften bezogen: I. Hälfte (Brief 1 bis 17) 14 M. II. Hälfte (Brief 18—32 u. Suppl. I II) 13 M.

Vollständig auf einmal bezogen in Mappe: **25 M.**

Hieraus apart: **Guide épistolaire.** Anleitung zum Briefschreiben. Verfasst von Oberlehrer Dr. R. Kron. Preis 1 Mark.

Französisches Fachsupplement für Heer und Marine bearbeitet unter Mitwirkung von Offizieren. 2 Briefe je 1 Mark.

ITALIENISCH. Verfasst von Prof. E. Haeusser unter Mitwirkung von Prof. C. V. Giusti in Florenz.

Vollständig in 24 Briefen. Einzeln bezogen: 1. Brief 50 Pf., 2. Brief u. folg. je 1 M. In 2 Hälften bezogen: I. Hälfte (Brief 1—12) 10 M. II. Hälfte (Brief 13—24) 9 M. Vollständig auf einmal in Mappe: **18 M.**

RUSSISCH. Verfasst von Professor E. Haeusser und Dr. J. Raikin in Cherson.

Vollständig in 32 Briefen und 3 Supplementen. Einzeln bezogen: 1. Brief 50 Pf., 2. Brief u. folg. je 1 M. In 2 Hälften bezogen: I. Hälfte (Brief 1—10 u. Suppl. I II) 14.50 M. II. Hälfte (Brief 17—32 u. Suppl. III) 13 M. Vollständig auf einmal bezogen in Mappe: **26 M.**

Russisches Fachsupplement für Heer und Marine bearbeitet unter Mitwirkung von Offizieren. 2 Briefe je 1 Mark.

SPANISCH. Verfasst von Professor E. Haeusser unter Mitwirkung von Eduardo Kirchner, Professor am Lyceum in Barcelona.

Vollständig in 25 Briefen. Einzeln bezogen: 1. Brief 50 Pf., 2. Brief u. folg. je 1 M. In 2 Hälften bezogen: I. Hälfte (Brief 1—13) 10.50 M. II. Hälfte (Brief 14—25) 9.50 M.

Vollständig auf einmal bezogen in Mappe: **19 M.**

Probebriefe zur Ansicht oder gegen Einsendung von 50 Pf. — Prospekte gratis.

Generalfeldmarschall Graf Moltke: *Creisau, 19. Oktober 1889* . . . Die *H.*'sche Methode ermöglicht durch Selbststudium auf kürzestem Wege dahin zu gelangen, von den lebenden Sprachen das für den praktischen Gebrauch nötige zu sprechen.

General Graf Schlieffen, *Chef des Generalstabs der Armee: Berlin, 18. Januar 1893* . . . Ich kann daher der weiteren Verbreitung der Unterrichtsbriefe nur den besten Erfolg wünschen.

† **Freudenberg,** *Premierlieutenant i. bayr. 8. Inf.-Reg. in Metz:* Ich benütze die *H.*'schen Briefe bei dem frz. Unterricht, den ich laut Befehl des Regiments an vier von unseren Herrn erteile, und ich finde dieselben in jeder Beziehung ausgezeichnet.

Frl. **Julie Brückner** *in Charlottenburg.* Die Methode ist brillant, namentlich für die russische Sprache.

Dr. **F. Neumann,** *Professor an der Universität Heidelberg:* . . . Ich muss gestehen, dass ich die in den Briefen angewandte Methode vorzüglich finde; sie hat sichern Erfolg.

Cremat, *Premierlieutenant, Militär-Lehrer an der Kadetten-Anstalt Gross-Lichterfelde:* Ich bin im Besitze Ihrer russischen Unterrichtsbriefe und habe es dahin gebracht, dass ich hier im Kadettenkorps schon selbst unterrichten kann, was ich mir ganz im Anschluss an Ihre bewährte Methode zu thun erlaube.

Dr. **Lorenz,** *Realschuldirektor in Quedlinburg.* . . . Die Methode *H.*« hat mir bei der Aneignung praktischer Sprachkenntnisse im Englischen die trefflichsten Dienste geleistet, sowohl bei der Vorbereitung auf eine Studienreise nach England, als auch ganz besonders bei meinem Aufenthalte in London (Sommer 1895). Ich bin überzeugt, dass sich eine gewandtere Methode, die rascher, billiger und dauernder zum Ziele führt, nicht finden lässt.

Rhein.-Westphäl. Schulzeitung. *Aus einem grösseren Artikel.* Es giebt eine ganze Schar sogenannter Methoden zum Selbstunterricht, tausende haben sie schon probiert, lange und mühselig probiert, um, verzweifelnd über die geringen Resultate nach so vieler Mühe und intensiver Arbeit, unmutsvoll das Studium wieder aufzugeben, wieder liegen zu lassen. Wie viele Sprachbeflissene haben z. B. die Methode Toussaint-Langenscheidt angefangen, und wie wenige unter den vielen haben den ganzen Kurs wirklich durchgemacht! Die ungeheure Mehrheit derer, die diese Methode begannen, gesteht offen, es sei geradezu eine Herkulesarbeit, sich durch das Riesenmaterial, welches in diesen Briefen zusammengetragen ist, hindurchzuarbeiten; von den zahlreichen mir bekannten Personen, welche die mit anerkennenswertem Eifer ausgearbeiteten Toussaint-Langenscheidtschen Briefe zu studieren begannen, kann ich auf grund ihres eigenen Geständnisses nur sagen: »Noch keinen sah ich glücklich enden!« Besagte Methode stellt

Fortsetzung am Schluss dieses Ba

Lat. Gr
K936pe

Le Petit Parisien.

Pariser Französisch.

Ein Fortbildungsmittel für diejenigen,

weiche

die lebendige Umgangssprache auf allen Gebieten des täglichen Verkehrs

erlernen wollen.

Nebst einer

systematischen Frageschule als Anweisung zum Studium

verfasst von

Dr. R. Kron,

Oberlehrer.

Sechste, unveränderte Auflage.

46750
23/10/99

Karlsruhe.

J. Bielefelds Verlag.

1899.

Das Recht der Bearbeitung für andere Sprachen und Länder behält sich der Verfasser ausdrücklich vor.

An den Leser.

Als junger Student bezog ich im Jahre 1880 die Pariser Hochschule in der Absicht, mir durch wissenschaftliche Studien und vor allem durch lebendigen Verkehr mit gebildeten Parisern eine möglichst gediegene Kenntnis des Französischen anzueignen. Mit allerhand sprachlichen Hilfsmitteln, Gesprächsbüchern, einem Taschenwörterbuche und dem Plötzschen *Voyage à Paris* ausgerüstet, sah ich während der Hinfahrt mit Spannung dem Augenblick entgegen, wo ich auf meine französischen Sprachkenntnisse — die nach dem Urteile der Reifeprüfungskommission sehr ansehnlich sein mussten — die Probe machen könne. An der Zollgrenze bot sich hierzu Gelegenheit. Indes war ich, soviel mir noch erinnerlich, von dieser ersten Leistung im Sprachverkehr mit den französischen Zöllnern nicht sehr entzückt; hatte ich mich doch nur notdürftig durchgerungen, von den dienstlichen Bemerkungen der Beamten aber nur vereinzelte Bruchstücke verstanden, ohne Frage ebensowenig, wie sie von meiner schüchternen und abgerissenen Erwiderung. Nicht besser erging es mir während der Weiterfahrt und bei der Ankunft in Paris: Die Franzosen sprachen mir viel zu schnell, und überall musste ich beschämt meine Hilflosigkeit feststellen, wenn es galt, Gehörtes sofort richtig aufzufassen und ohne Stockungen oder Verstösse darauf zu antworten.

Mit dem Verstehen ging es nach einigen Wochen schon etwas besser, aber das eigene freie Sprechen scheiterte stets an einem bösen Manko — es fehlten mir nicht selten die alltäglichsten Wörter und Wendungen. Trotz eifrigen Studiums der mitgebrachten Hilfsmittel gelang es mir nicht, diese Lücken zu füllen. Alsbald erkannte ich auch das Warum. Enthielten die Bücher auch mancherlei Schönes und Brauchbares, das, worauf es im praktischen Sprachverkehr ankommt, war nur in spärlichem Masse

vertreten und wurde von dem zwar Wissenswerten, aber nur in seltenen Fällen unmittelbar Verwendbaren stark überwuchert. In regem Verkehr mit französischen Freunden und im Kreise gebildeter Pariser Familien gelang es mir jedoch in verhältnismässig kurzer Zeit, des »Pariser Französisch«, wie es im modernen Verkehrsleben gesprochen wird, Herr zu werden, ja ich hatte während eines fast zweijährigen Studienaufenthaltes in der »Lichtstadt« Gelegenheit, auch in sprachliche Einzelheiten einzudringen, von denen die landläufigen französischen Hilfsmittel nichts zu melden pflegen. Wie aber alles vom Zahn der Zeit angenagt wird, sodass zwar langsam aber stetig ein Stückchen nach dem andern abbröckelt, so geht es auch mit geistigem Besitz, zumal mit fremdsprachlichem Wissen. Darum muss dem Zerfall vorgebeugt werden, ehe es zu spät ist. In dieser Erkenntnis habe ich, um des mühsam Errungenen nicht verlustig zu gehen, wiederholt längeren Ferienaufenthalt in Paris genommen und dabei nicht nur altes Wissen befestigen und vertiefen, sondern auch mancherlei Neues in mich aufnehmen können.

Die während meines fremdsprachlichen Entwicklungsganges gemachten Erfahrungen und Wahrnehmungen habe ich in dem vorliegenden Bändchen ausgiebig verwertet. Ich bin bestrebt gewesen, ein wirkliches Fortbildungsmittel zu schaffen für solche, die sich durch Schul- oder Selbstunterricht eine oberflächliche Kenntnis des Französischen bereits verschafft haben, und die das nachzuholen wünschen, was ihnen auf Grund ihres Bildungsganges vorenthalten bleiben musste, nämlich die Bekanntschaft mit denjenigen Redewendungen und Sprachformen, welche in der Umgangssprache der gebildeten Pariser Kreise üblich sind, und welche daher auch in ganz Frankreich, sowie in allen Ländern französischer Zunge als mustergiltig erachtet und nachgeahmt werden. Auch auf allgemein verbreitete Ausdrücke der Volkssprache und auf Neubildungen ist Rücksicht genommen; zwar sind viele dieser Sprachelemente in den Salons der feinen Welt verpönt (und im Büchlein stets als solche gekennzeichnet), aber der Nichtfranzose muss doch in der Lage sein, sie gegebenen Falls zu verstehen, ohne sie deshalb selbst anzu-

wenden. Es ist streng darauf geachtet, dass der Leser nichts vermisse, was in den Rahmen allgemeiner Bildung gehört; das Bändchen soll ihn befähigen, sich mit Franzosen von einer allgemeinen wissenschaftlichen Durchschnittsbildung in allen Lagen und über alle Fragen von allgemeinem Interesse bequem zu verständigen. Dass in dem knapp bemessenen Raume des Bändchens die fachmännische Ausdrucksweise der Technik und der übrigen Berufskreise keine Berücksichtigung erfahren konnte, sieht jeder Verständige ein. Bildet doch die grosse Mehrheit der Fachausdrücke selbst für den geborenen Franzosen eine Sprache in der Sprache und erheischt ein besonderes Fachstudium. Aber das Eine beansprucht dieses Werkchen als Spezialität gegenüber den bisherigen Hilfsmitteln für Auslandsreisende — dass nämlich sämtliche Sprachkreise des täglichen Verkehrs eingehend behandelt werden. Bei der grossen Fülle des Sprachstoffs war freilich auch innerhalb des Brauchbaren eine Beschränkung aufs notwendigste geboten; durch bündige Fassung und gelegentliches Einklammern von Gleichbedeutendem habe ich dem Büchlein aber trotz seines geringen Umfangs eine grosse Reichhaltigkeit zu geben versucht. Der Inhalt eines jeden Satzes wurde im Hinblick auf Verwendbarkeit im praktischen Verkehr reiflichst erwogen.

Bei der Ausarbeitung der einzelnen Sprachkreise bin ich selbständig vorgegangen. Nur sehr vereinzelt konnte ich fremden Hilfsmitteln das eine oder andere entlehnen. Bei den französischen Selbstunterrichtsbriefen der Methode Haeusser (J. Bielefelds Verlag, Karlsruhe) habe ich allerdings mehr als eine Anleihe gemacht, meist jedoch in gekürzter oder veränderter Form; als Mitverfasser genannter Briefe wird man mich zwar schwerlich des Plagiats zeihen, wenn ich überdies bemerke, dass ich die sich an Methode Haeusser anlehnenden Stellen für jenes Werk selbst verfasst habe, und dass Prof. Haeussers geistiger Anteil an den Briefen unangetastet geblieben ist. Allen denjenigen jedoch, welche einer bei den Anfangsgründen einsetzenden Schulung im Französischen (oder in einer der anderen modernen Kultursprachen) bedürftig sind, steht in den Selbstunterrichtsbriefen der Methode Haeusser ein Lehrmittel zu Gebote, welches von Vertretern der ver-

schiedensten Stände und Berufsarten — vom Gelehrten bis zum Subalternbeamten, vom Generalfeldmarschall Grafen Moltke durch alle militärischen Rangstufen herab bis zum Gefreiten Glaser — als das Vorzüglichste auf dem Gebiete des Selbstunterrichts anerkannt und empfohlen wird.

Wie der Inhalt zu verarbeiten ist, das wolle der Leser **vor Beginn des Studiums** auf Seite 165 ff. nachlesen. Die dort mitgeteilte systematische «Frageschule» verbürgt bei gewissenhafter Ausnützung besten Erfolg.

Wenn sich zwei Studiengenossen zusammenthun, so wird das dem Fortschritt sehr zu statten kommen: ein grosser Vorteil liegt darin nämlich für die Ausbildung des Ohrs, d. h. für ein schnelles Auffassen des aus fremdem Munde Gehörten. Auch ist das Arbeiten zu zweien unterhaltender und anregender.

In einer Stunde lassen sich etwa zwei Druckseiten bequem erledigen, zumal beim Selbststudium. In höheren Knaben- und Mädchenanstalten, in Handelsschulen, sowie in Seminarien und Privatinstituten kann der *P. P.* bei zwei Wochenstunden in einem Schuljahre ohne Mühe durchgearbeitet werden. Nicht minder willkommen dürfte der *P. P.* jenen Gebildeten sein, die nach Frankreich reisen wollen oder mit Franzosen in Deutschland zu verkehren haben.

Der Text ist von mehreren geborenen Parisern wiederholt sorgfältig geprüft worden und daher für echtes Pariser Französisch jede Gewähr geleistet.

Wer sich überdies auch mit dem französischen Briefstil vertraut machen möchte — im *Petit Parisien* konnte hierauf nur im allgemeinen Rücksicht genommen werden — der wird in meinem *Guide épistolaire* (1 M., J. Bielefelds Verlag, Karlsruhe) für die Abfassung geschäftlicher und, soweit überhaupt möglich, privater Briefe und kurzer Mitteilungen auf 20 Druckseiten eine Fülle von Hilfsmaterial vereinigt finden.

Das Bedürfnis nach einer zweiten Auflage des *Petit Parisien* hat sich infolge zahlreicher Einführungen an höheren Lehranstalten schon nach dreiviertel Jahren geltend gemacht . . .

Ein Vergleich mit der 1. Auflage wird auf jeder Seite Änderungen erkennen lassen. Mehrere Abschnitte sind gänzlich umgegossen.

Auch die «Frageschule» erscheint in gründlicher Durch- und teilweiser Umarbeitung; Herr Oberlehrer Zergiebel in Kassel hat mir dazu eine Reihe dankenswerter Fingerzeige gegeben, die der neuen Fassung sehr zu statten gekommen sein dürften. Im übrigen ist meine «Frageschule» die Frucht langjähriger Versuche, die ich mit meinen Schülern anstellte und die sich bei meinen Erwägungen, wie ich die Leser des *P. P.* zu einer selbständigen, geordneten, fruchtbringenden und zugleich anregenden Verarbeitung der Texte anleiten könne, mehr und mehr zu einem System ausgestaltet haben. Nicht dass ich mir auf diese Anleitung irgend etwas zu gute thäte! Sie ist lediglich das Ergebnis der neueren Reformbestrebungen; die «neue Methode» fusst ja durchaus auf geordneten Sprechübungen. Mancherlei ist im letzten Jahrzehnt über dieses Kapitel geredet und geschrieben worden, ohne dass ich anzugeben vermöchte, was mich bei meinen Ausführungen besonders angeregt oder beeinflusst hätte. Jeder, der sich eingehend mit der Dialogisierungsfrage beschäftigt, kommt zu ähnlichen Ergebnissen wie ich. Erst nachdem die 1. Auflage des *P. P.* gedruckt vorlag, wurde ich darauf aufmerksam, dass im ersten Prospekt der «Methode Haeusser» (J. Bielefeld, Karlsruhe) und in Walters «Französischem Klassenunterricht» (N. G. Elwert, Marburg) ebenfalls zu systematischem Fragen angeleitet wird, und zwar in grossen Zügen so, wie ich in meiner allerdings mehr ins einzelne gehenden Anweisung verfahren bin. Dass wir im Prinzip übereinstimmen, gereicht mir zur Freude.

In der dritten Auflage habe ich die von der Kritik geäusserten Wünsche fast durchgehends berücksichtigt und ausserdem noch manches Neue eingereiht. Das letzte Kapitel der 2. Auflage wurde gänzlich neu geschrieben und der Stoff, soweit möglich, alphabetisch geordnet.

Auch die vierte Auflage hat zahlreiche Verbesserungen erfahren, die zu einem nicht geringen Teil auf Anregung des Herrn Prof. Dr. Issleib in Leipzig erfolgt sind. Mit liebe-

vollem Eifer und peinlicher Sorgfalt hat Herr Issleib aus eigenem Antriebe den *P. P.* mehrere Male unter Mitwirkung französischer Gymnasiallehrer vom ersten bis zum letzten Worte durchgearbeitet und mir seine Vervollkommnungsvorschläge freundlichst mitgeteilt, wofür ich ihm meinen verbindlichsten Dank auch an dieser Stelle abstatte. Herrn Prof. Dr. K. Martin Hartmann in Leipzig bin ich für einige wertvolle Aufschlüsse über die Neuordnung des französischen Universitätswesens zu Dank verbunden.

Die überaus freundliche Würdigung, die der *P. P.* in allen namhaften Fachorganen und andernorts erfahren hat, machte es mir zur Ehrenpflicht, das Büchlein nach Form und Inhalt immer mehr zu vervollkommnen. An der nunmehrigen Gestalt soll für die nächsten Jahre nicht gerüttelt werden.

An einer Reihe von Knaben- und Mädchenanstalten jeder Gattung hat der *P. P.* als Lektüre und gleichzeitige Unterlage für die in den Lehrplänen vorgeschriebenen Sprechübungen Eingang gefunden und sich nach dem Urteil der Fachwelt um so geeigneter erwiesen, als alle Verhältnisse des bürgerlichen Lebens und französischer Eigenart in farbechtem, schlichtem Sprachgewande dargestellt werden.

Zum Nachschlagen unbekannter Wörter empfiehlt sich: Französ. Notwörterbuch I (Langenscheidt, Berlin, 2 M.).

Von beabsichtigter oder erfolgter Einführung des *P. P.* wolle man den Verlag gütigst benachrichtigen.

Diejenigen Leser, welche eine Reise nach Paris planen, seien darauf hingewiesen, dass der Vorstand des Ausschusses für Auslandsadressen, Herr Prof. Dr. Wilh. Scheffler in Dresden, allen Mitgliedern des neuphilologischen Verbandes und den neu Beitretenden eine reiche Auswahl von deutscherseits erprobten Pensionsadressen in Paris und der Provinz mitzuteilen in der Lage ist.

Quedlinburg, Juli 1895, Aug. 1896, Febr. 1897, Febr. 1898.

R. Kron.

Inhaltsübersicht auf *Seite 184*.

I.

Les visites.

Formules de politesse.

Si je veux rendre visite (ou: faire une visite) à quelqu'un, je me rends à son adresse (ou: chez lui, dans sa demeure, sa maison, son habitation) et je sonne. Un(e) domestique viendra m'ouvrir. Je m'informe auprès de lui (ou: d'elle), si Monsieur ou Madame est visible, si Monsieur ou Madame peut me recevoir. Les locutions consacrées sont: Monsieur X. est-il chez lui? Madame X. est-elle visible? Je désire voir M. X.[1]), parler à Mme X. Dites à Mr X. que je n'ai qu'un mot à lui dire, que c'est pour une affaire personnelle que je désire le voir, que je ne le retiendrai qu'un instant, etc. (= et cætera).

Suivant les circonstances, la domestique me donne une réponse négative ou affirmative.

Si Mr X. n'est pas chez lui, ou qu'il ne veuille pas me recevoir, elle répondra: Monsieur n'est pas

[1]) Notez bien que les abréviations *M.* ou *Mr (= Monsieur)*, *Mme (= Madame)*, *Mlle (= Mademoiselle)*, etc. doivent toujours être suivies du nom de famille; dans le cas contraire, il est de rigueur d'écrire ces mots en entier, c.-à-d. en toutes lettres.

chez lui, Monsieur n'y est pas, Monsieur vient de sortir, Monsieur est sorti, Madame n'est pas visible, Madame ne reçoit que le lundi de deux heures à quatre; Monsieur est occupé, il ne peut (pas) vous recevoir maintenant; on ne trouve Monsieur que le mardi de huit à dix heures du soir.

Si, au contraire, Mr X. peut me recevoir, la domestique répondra: Oui, Monsieur, Mr X. est chez lui, Mme X. est visible. Qui dois-je (ou: faut-il) annoncer? Qui annoncerai-je? Monsieur veut-il me dire son nom? Monsieur veut-il me donner sa carte? Prenez la peine d'entrer. Veuillez attendre un instant, Mr X. sera à vous dans un moment. — Je vous demande pardon, Monsieur, de vous avoir fait attendre; j'étais occupé. A qui ai-je l'honneur de parler? — Je suis Mr Allard, je viens de la part de Mr Müller de Dresde; voici un mot d'introduction auprès de vous de mon ami Mr Müller. Donnez-vous la peine de vous asseoir. Prenez donc place. Prenez un siège. Veuillez vous asseoir, Monsieur. En quoi puis-je vous être utile (ou: agréable)? Qu'est-ce qui me procure le plaisir (ou: l'avantage) de vous voir? Mon ami Mr Müller m'a annoncé votre visite. Veuillez me dire le but de votre visite. Les amis de mes amis sont mes amis. — J'ai un service à vous demander. Je viens vous prier, Monsieur, d'avoir la bonté (ou: l'obligeance, la complaisance, l'amabilité) de me donner un mot d'introduction auprès de Mr Z. J'ai appris que vous cherchiez un apprenti, un

commis, (ou: un employé), un comptable, un caissier; je prends la liberté de vous offrir mes services pour cette place (ou: pour cet emploi, pour ces fonctions).

Quand je parle (ou: cause) avec une personne avec laquelle je ne suis pas lié, j'ajoute: Monsieur, Madame, Mademoiselle après les mots: Oui, non, si (fait). Mais il n'est pas d'usage d'ajouter aux appellations Monsieur, Madame, Mademoiselle le nom de famille de la personne à laquelle je parle; cela indiquerait un manque de savoir-vivre.

Si la personne que je vais voir est une (personne de) connaissance, je l'aborderai en ces termes: Bonjour, Monsieur (Madame, mon ami), comment allez-vous? Ça va bien? Comment ça va (-t-il)? On me répondra: Très bien, merci, et vous? Je vais (très) bien, merci, et vous? Pas mal, et vous? à merveille, n'est-ce pas? Pas (trop) mal, j'ai été souffrant, mais je vais mieux. On me demandera peut-être aussi: Tout le monde se porte-t-il bien chez vous? Comment va-t-on chez vous? Comment va (ou: se porte) Monsieur votre père (etc.)? ou familièrement: Comment va votre père?

Quand j'amène une personne qui n'est pas connue de mon ami, je la présente en disant: Permettez-moi, Monsieur, de vous présenter Monsieur Lenoir; et mon ami dira: Charmé (ou: enchanté) de faire votre connaissance, Monsieur!

Quant au titre, le Français se dispense de l'employer dans la *conversation* et *en société*, et il peut dire tout simplement: *Monsieur* en parlant à

qui que ce soit. Seulement en s'adressant à un médecin, il est d'usage d'employer le grade de docteur; mais ce grade ne s'applique pas aux docteurs en philosophie, en droit, etc. — Dans les *relations officielles* ou *de service*, on devra ajouter après le mot *Monsieur* le titre, la charge ou le grade de la personne à laquelle on s'adresse, par exemple (en abrégé: p. ex.): Monsieur le baron, le maire, le professeur, le marquis, etc. En parlant à un officier, on peut dire ou Monsieur, ou Mon capitaine; la dernière appellation est de rigueur pour un subordonné adressant la parole à son supérieur. — Dans l'*intimité*, on emploie le titre pur et simple: Bonsoir, docteur! Pardon, capitaine! A demain, baron! etc. — Les femmes et les filles n'ont droit à aucun titre, sauf les femmes mariées de la noblesse, p. ex. Bonjour, Madame la marquise (baronne)! Pour s'adresser, dans un discours, à plusieurs personnes de l'un et de l'autre sexe, on commence par les mots Mesdames (et) Messieurs. La formule Messieurs et Mesdames (ou: et Dames) est du langage courant, mais elle est triviale.

Si, dans le courant de la conversation, je n'ai pas compris ce qui m'a été dit, je demande: Monsieur? Madame? Mademoiselle? ou bien: Pardon, (Monsieur)? S'il vous plaît, (Monsieur)? Plaît-il, (Monsieur)? Vous disiez, (Monsieur)? Vous plairait-il de répéter? — Dans le langage familier, je puis aussi demander: Comment?, mais Quoi? est de mauvais ton.

En partant, je remercie du bon accueil qui m'a été fait, et je dirai en m'inclinant: Au revoir, Monsieur, A l'avantage (de vous revoir), ou bien, un peu familièrement: Au plaisir, Monsieur!

En prenant congé d'un ami ou d'une personne de connaissance, il est d'usage de lui dire: Adieu! Au revoir!, Au plaisir!, A tout à l'heure!, A ce soir!, A demain!, A bientôt!, A tantôt!, Portez-vous bien!

Généralement on me prie de faire des compliments chez moi: Mes compliments à Monsieur votre père! Mes respects à Madame votre mère! Mes amitiés à Monsieur votre père, s. v. p. (s'il vous plaît)! Bien des choses à votre frère! Faites-moi l'amitié de me rappeler au bon souvenir de Monsieur votre père (Madame votre mère) etc. Et ma réponse sera: Merci, Monsieur (ou: mon cher), je n'y manquerai pas.

II.

Magasins. Achats (ou: Emplettes).

Lorsque je désire faire emplette de gants, de cravates, de linge ou de tout autre objet, j'entre dans un magasin. Mais je ne paye pas toujours le prix que l'on me demande; je marchande (ou: je discute le prix) afin d'obtenir l'article à meilleur marché. Je n'aime pas (à) marchander, mais dans les petits magasins et dans les boutiques de Paris il faut le faire, car les Parisiens sont très habiles pour vendre plus cher aux étrangers; ils surfont ordinairement, même lorsqu'ils prétendent avoir des prix fixes. Dans les

grands magasins, chaque objet est marqué en chiffres connus, et il y serait inutile d'essayer de demander une réduction sur le prix marqué.

On devra se défier également des magasins qui affichent sur leur devanture *Man spricht deutsch;* car, dès votre entrée, on vous dira presque régulièrement que l'interprète «est absent pour le moment», et vous êtes sûr d'y être surfait (ou: écorché).

A Paris, comme dans toutes les grandes villes, on rencontre des épiceries (ou: des commerces de denrées coloniales), des magasins de comestibles, des pâtisseries, des confiseries, des boulangeries, des marchands de poissons, des boucheries (on y vend du bœuf, du veau, etc.), des charcuteries (on y vend du porc, du jambon, du boudin, de la saucisse, etc.), des débits (ou: bureaux) de tabac, des crémeries (ou: laiteries), des horlogeries, des librairies, des papeteries, des quincailleries (commerces de clous, d'ustensiles en fer, cuivre, étain, etc.), des coutelleries, des fumisteries (commerces d'appareils de chauffage), des commerces de poterie et de porcelaine, des merceries (où l'on trouve des aiguilles, épingles, boutons, agrafes, rubans, etc.), des drogueries, des pharmacies, des commerces de vins, de bières et de spiritueux, des magasins d'articles de luxe, des ganteries, des chemiseries, des chapelleries, des opticiens, des magasins de chaussures toutes faites et sur mesure, des marchands-tailleurs (qui vendent des habillements tout faits et qui en font aussi sur mesure), des magasins de jouets, de photographies

et de gravures, des parfumeries, des boutiques de coiffeurs, et quantité d'autres.

Il existe, en outre, des bazars où l'on trouve réunis toutes sortes d'articles de ménage et d'objets de luxe. On peut entrer et circuler librement dans ces bazars sans être obligé d'acheter.

Les grands magasins de nouveautés, où se vendent tous les articles les plus divers, sont une des particularités de Paris. Ils font de plus en plus disparaître les petits magasins de spécialités. Les plus grands de ces établissements sont: *Les Grands Magasins du Louvre, Le Bon Marché, Le Printemps, Le Petit Saint-Thomas, Le Gagne-Petit, La Ville de St-Denis, Pygmalion, La Samaritaine, La Place Clichy, etc.*

Lorsqu'un étranger va faire des achats dans un de ces magasins, il est bon qu'il soit au courant des locutions usuelles qu'on emploie tant pour demander ce qu'on désire, que pour se renseigner sur le prix de l'article qu'on veut acheter, etc. Il faut également savoir comprendre ce que dit le vendeur. Voici un choix d'expressions usitées par l'acheteur et par le marchand. Dans la colonne de gauche se trouvent les expressions dont se sert l'acheteur, et dans celle de droite se trouvent réunies les phrases correspondantes du marchand.

Acheteur.	Marchand.
1° Dès l'entrée de l'acheteur:	
Monsieur, Madame, Mademoiselle (rarement on	Bonjour, Monsieur, etc.! Vous désirez, Monsieur?

Acheteur.	Marchand.
fait précéder: Bonjour, Bonsoir)!	Que désire Monsieur?
	Qu'y a-t-il pour votre service ce matin (aujourd'hui, ce soir)?
	En quoi puis-je vous servir?

2° L'acheteur demande l'article désiré:

Avez-vous de bons cigares?	J'en ai un grand assortiment de prix divers.
Montrez-moi vos gants; en avez-vous un bel assortiment?	Je pense que nous pourrons vous procurer tout ce que vous désirez.
Je voudrais acheter quelques photographies.	Nous en avons un très grand choix.
Je voudrais voir d'abord les nouveaux modèles de chapeaux que vous avez annoncés dans le journal d'hier.	J'en ai de différentes sortes; je vais vous les montrer tout de suite.
	Je viens précisément de me réassortir.
Veuillez me montrer vos malles.	Certainement! Veuillez passer par ici.
Ayez l'obligeance (ou: la bonté, la complaisance) de me faire voir vos étoffes d'hiver.	Voici, Mme. Si vous désirez une qualité supérieure, permettez-moi de vous recommander celle-ci.
On m'a dit que je trouverai ici ce qu'il y a de mieux et de plus élégant en fait de chaussures.	Je puis vous fournir tout ce que vous désirez, en (ou: dans) tous les genres, et à tous les prix.
Je suis entré voir si je ne trouverais pas quelques romans nouveaux.	Quel genre voudriez-vous, Mademoiselle?
J'ai lu dans les annonces que vous vendiez des	Vous arrivez à propos, Monsieur: j'ai précisé-

Acheteur.	Marchand.
chemises à 5 f. 50; veuillez m'en faire voir.	ment en ce moment un excellent assortiment.
Montrez-moi des soieries noires et (de) fantaisie pour robes.	Les soieries sont de ce côté du magasin, veuillez passer à droite.
Faites-moi voir des gants de chevreau (ou: de peau) de plusieurs nuances.	Vous arrivez au bon moment; j'ai . . .
	En voici de plusieurs nuances; faites votre choix.
J'aime (à) être ganté juste.	Je puis vous servir à votre goût, Monsieur.
J'aime (à) être bien ganté.	C'est une paire de gants paille que vous désirez?
Une paire de gants de chevreau, s'il vous plaît!	Votre pointure, Monsieur?
	Dans quel prix les désirez- (ou: prenez-) vous?

3° L'article ne plaît pas à l'acheteur; il désire en voir dans d'autres genres:

Je n'aime pas ce genre.	Très bien, je vais vous en montrer d'autres.
Ce n'est pas de mon goût.	Comme il vous plaira, en voici d'autres.
N'en avez-vous pas d'autres? Veuillez m'en montrer d'autres. Tout cela est trop foncé.	Voici une qualité supérieure, comment la trouvez-vous?
Je désire quelque chose de plus clair.	C'est ce qu'il y a de plus nouveau; c'est la dernière mode; c'est de la haute nouveauté.
Voulez-vous me permettre d'essayer cette paire?	
Les boutons sont fort mal cousus, en voilà déjà un qui saute!	C'est tout ce qu'il y a de meilleur (ou: de plus solide), et c'est très bien porté maintenant.

Acheteur.	Marchand.
Cette paire est trop large, trop étroite.	Ces gants vous gantent parfaitement.

4° Du prix:

Combien (cela coûte-t-il)?	Sans vous surfaire, Monsieur, c'est 3 francs.
Quel en est le prix? vulgairement:	
Combien que ça nous fait?	Ça fait 3 fr.
Combien vendez-vous cela?	Je suis obligé de vous vendre cela 3 francs la livre.
Que demandez-vous de cet article?	Le prix n'est que 3 fr.
	Ce n'est pas cher; l'article est très avantageux.
Faites-moi de suite vos meilleures conditions; car je déteste qu'on me surfasse.	Je vous le laisse à 2 fr.
	Je ne puis vous le laisser au-dessous de 20 fr.
	C'est à bon marché.
	C'est encore à meilleur marché.
Combien cela fait-il en tout?	Cela revient à dix francs la douzaine.
Combien coûtera le tout en prenant le pantalon, la redingote et le gilet?	Je vous compterai le pantalon 30 francs, la redingote 60 francs et le gilet 20 francs, ce qui fait en tout 110 francs.
Combien me ferez-vous (ou: compterez-vous) le complet?	Ce n'est pas cher.

5° Le prix ne convient pas à l'acheteur:

C'est (vraiment) cher!	Vous trouvez cela cher?
C'est exorbitant!	C'est tout ce qu'il y a de meilleur marché.
C'est joliment cher!	
C'est horriblement cher, ces bottines!	Vous n'en trouverez pas d'autres à ce prix-là.

Acheteur.	Marchand.
N'en avez-vous pas à meilleur marché?	Ce sont des prix que vous ne trouverez pas ailleurs.
C'est un prix exorbitant!	Je vous le donne au prix coûtant (ou: au prix de revient).
Je le trouve cher.	Je vous l'ai mis (ou: fait) au prix de fabrique; c'est un article très avantageux.
Vraiment, c'est cher!	
Mais trouvez-vous que c'est un prix avantageux, 12 fr. pour un chapeau comme ça?	Je ne puis vous le donner à moins, je vous assure.
Est-ce là votre dernier (ou: plus juste) prix?	Quel prix voulez-vous donc y mettre?
Je ne veux pas mettre ce prix-là.	Je ne vends qu'à prix fixe.
Laissez-le-moi à dix francs.	Je ne surfais jamais.
Dites-moi tout au juste quel prix vous en voulez, car je n'aime pas (à) marchander.	C'est positivement mon dernier prix.
	Je ne peux pourtant pas vendre à perte.
Allons donc! Tous les marchands disent la même chose.	Je n'y gagne pas un centime. J'y perds toute la remise que me fait le fabricant.
Si vous ne voulez pas le laisser à moins, je ne le prendrai pas.	Allons, je vois qu'il faut en passer par où vous voulez.
Eh bien, partageons la différence, car vous savez bien que je suis un de vos plus fidèles clients (ou: une de vos meilleures pratiques).	Je ne l'ai jamais vendu à ce prix, et ce sera cette fois seulement par exception; mais je vous assure, Monsieur, que je n'ai pas l'habitude de changer mes prix.
Je peux me le procurer	Vous l'achèterez moins cher

Acheteur.	Marchand.
ailleurs à meilleur compte (ou: à meilleur marché).	ailleurs? C'est ce qui vous trompe, Monsieur, ou alors vous aurez une qualité inférieure.

6° L'acheteur prend l'article:

Très bien, je le prendrai.	Faut-il vous l'envelopper?
Eh bien, prenons celui-là.	Je vais en faire un paquet.
J'en prendrai une livre, un paquet, une douzaine.	Où faut-il vous l'envoyer, Monsieur?
	Quelle est votre adresse?
Vous pouvez l'envoyer chez moi; voici ma carte.	Vous ne pouvez pas vous charger de ce paquet, on vous l'enverra.
Vous me l'enverrez avec la facture acquittée.	Et avec cela?
	Puis-je vous montrer encore quelque chose?
	C'est tout ce qu'il vous faut pour aujourd'hui?
Voulez-vous que je vous paye de suite, ou voulez-vous m'ouvrir un compte? Quel crédit faites-vous?	Je serais très heureux de vous ouvrir un compte. Quant au paiement, cela ne presse pas.
Voici un billet de cent francs.	Voici votre monnaie, Monsieur.
Voici (ou: Payez-vous)!	Je vous remercie.
C'est juste, n'est-ce pas?	Veuillez revenir à l'occasion, quand vous aurez besoin de quelque chose.
Quand j'aurai besoin de quelque chose, je reviendrai (ou: repasserai).	Au plaisir (de vous revoir), Monsieur.
Bonjour. (Bonsoir.)	Bonjour, Monsieur.

III.

Café. Brasserie. Restaurant. Jeux. Journaux. Fumer.

Il est d'usage, parmi les jeunes gens, de se réunir, le soir, après la journée terminée, dans un établissement quelconque, café, brasserie, ou même restaurant, pour y passer ensemble quelques moments et oublier les ennuis et les fatigues de la journée. Mes amis et moi, nous avons une table réservée au *(café) Vachette*, où nous allons régulièrement tous les soirs pour lire les journaux ou pour causer, boire (ou: prendre quelque chose) et fumer un cigare ou une cigarette. Nous sommes des habitués de cet établissement. Il s'y trouve encore d'autres tables également réservées à des habitués. Je m'y fais servir un *mazagran*, (c.-à-d. du café noir dans un verre) et une carafe frappée (ou: d'eau glacée); parfois je commande un sirop (de groseille, de framboise) ou une grenadine, que je bois avec de l'eau; parfois je bois (ou: prends) la goutte, c.-à-d. un petit verre d'eau-de-vie ou d'une autre liqueur spiritueuse.

Dans presque toutes les rues de Paris, mais surtout sur les grandes artères, telles que les boulevards et les avenues, il y a un grand nombre de *cafés*. On y voit, avant ou après les heures des repas, des personnes qui viennent y boire leur café avec ou sans petit verre de rhum [de kir(s)ch, de quet(s)che, de marc], prendre leur bock (verre de bière), leur

liqueur: un cognac, une fine champagne, un kummel, une chartreuse, une bénédictine, un curaçao (*ao* se prononce *o*), un vermout (citron), une absinthe, un vin chaud, un bitter (un amer Picon), un quinquina Dubonnet (c'est un apéritif au vin de Bordeaux, d'Espagne, etc.), un Byrrh (c'est un apéritif au vin de Malaga), etc. Ces désœuvrés, qui se plaisent à voir défiler les passants, les promeneurs et promeneuses, les voitures et les équipages, garnissent les terrasses des cafés, surtout sur les grands boulevards, jusqu'à une heure très avancée de la nuit. Il n'est pas rare de voir encore du monde attablé à une ou deux heures du matin. Ces consommateurs ne prennent généralement que peu de chose, un ou deux bocks; c'est pourquoi le prix des consommations est relativement très élevé.

En Allemagne, beaucoup de personnes, surtout les messieurs avancés en âge, boivent du vin (blanc, du Rhin, de la Moselle) à la maison et également quand ils passent la soirée au *café*. En France, ce ne sont que les petits employés, les ouvriers et les cochers (de fiacre) qui prennent leur verre de vin, leur chopine ($\frac{1}{2}$ litre) ou leur mosse (1 litre environ de bière) chez le *mastroquet* (ou: marchand de vins). Les gens du monde boivent leur bock, leur café, etc. La visite des cabarets et des marchands de vins ne se recommande que par curiosité; il en est de même des *estaminets* (ou: débits de bière d'un ordre inférieur), qui sont très nombreux dans le Nord de la France.

Dans les *brasseries*, on boit ordinairement de la bière de Strasbourg, de Munich, de Nuremberg, ou de Vienne. Il y a de la bière blonde et de la brune. Les Parisiens aiment beaucoup la bière allemande; ils en font autant de cas que du vin ordinaire, mais ils en boivent toujours avec modération (un ou deux quarts); tandis que les consommateurs qui se font servir un demi (litre) après l'autre sont, pour la majorité, des Allemands. Pour moi, je bois généralement deux ou trois demis par soirée. Si je bois davantage, je suis sûr d'avoir mal aux cheveux le lendemain. *(A votre santé, Monsieur! — A la vôtre!)*. Quand je désire me faire servir un verre de bière, soit un bock (ou: un quart), soit un demi (ou: un double), j'appelle le garçon. *(Garçon! — Voilà, Monsieur!)*

Parfois je fais, à la brasserie ou au café, une légère collation, un petit souper, soit avec du fromage de Hollande, soit avec du gruyère ou du suisse, soit avec un sandwich (*ch* se prononce *tch*) au jambon ou au rôti, soit même avec un simple morceau de saucisson.

Notez bien le dicton:

Vin sur bière fait l'affaire,
Bière sur vin ne vaut rien!

Nous faisons généralement une partie de cartes; quelquefois nous jouons au billard, aux dominos ou à d'autres jeux. Parmi les nombreux *jeux de cartes* que celui qui fréquente la bonne société doit connaître, c'est le *piquet* qui est le plus répandu; on le

joue à trois ou à quatre (joueurs), et avec les trente-deux cartes qui sont: l'as, le roi, la dame, le valet, le dix, le neuf, le huit, et le sept de chaque couleur. Les quatre couleurs sont: le trèfle, le pique, le cœur, et le carreau. Chaque joueur tire une carte pour voir qui donnera (ou: battra) le premier; puis on bat, coupe et donne les cartes, deux par deux ou trois par trois. *C'est à moi (à vous) de donner (de faire). J'ai (Vous avez) la donne.* Ce qui reste des cartes après la distribution, se nomme le talon. Chacun range son jeu pour se rendre compte de sa valeur. Celui qui se décide à risquer un jeu, a le droit de prendre les cartes du talon et d'*écarter* un nombre correspondant de cartes qui lui semblent les moins bonnes. Quand il a fait l'écart, on commence à abattre les cartes. *A qui de commencer? A qui de jouer? (C'est) à moi de commencer. Quelle carte avez-vous jouée?* Le premier joueur, c.-à-d. celui qui a la main, joue une carte, à son choix; les autres doivent *fournir* de la couleur s'ils en ont; s'ils n'ont pas de la couleur demandée, ils mettent la carte qu'ils veulent. La *levée* (ou: le *pli*) appartient à la plus forte carte, pourvu qu'elle soit de la couleur demandée. Au piquet, il n'y a pas d'atout, c.-à-d. pas de couleur qui l'emporte sur les autres. L'as emporte le roi et toutes les autres cartes de la même couleur. Celui qui vient de *faire une levée* (ou: un *pli*), joue la carte suivante. On doit jouer de façon à faire le plus de levées possibles; c'est

là que se reconnaissent les bons joueurs. Le joueur qui a fait toutes les levées, *fait capot;* son partenaire est alors, comme on dit, *capot.* On peut avoir beau jeu ou mauvais jeu; parfois on a de la chance, on est en veine, parfois on n'a pas de chance, on est en déveine, on a de la guigne, du guignon. *Vous me portez du guignon. Je joue toujours de guignon.* On *fait la belle,* c.-à-d. une 3e partie d'un jeu, pour décider quel sera le vainqueur des 2 joueurs ayant perdu chacun une partie. *Tricher* veut dire: tromper au jeu.

Le *jeu de billard* se joue avec des billes d'ivoire sur un billard (une table couverte d'un tapis vert). On pousse les billes avec un bâton de bois (appelé la queue) qu'on frotte avec du blanc (d'Espagne) pour ne pas faire fausse queue. Un coup inattendu est un raccroc (le *c* final est muet).

Une fois par semaine, le mercredi, nous jouons *aux quilles.* Rien de plus amusant que de lancer la grosse boule de façon à abattre les 9 quilles, qui sont rangées (ou: dressées) dans un carré à l'extrémité du jeu de quilles. Parfois on manque le pont, ou l'on fait un coup de manque, parfois il arrive qu'un joueur fait les 9 quilles, mais très rarement la quille du milieu est renversée seule. Les joueurs, divisés en deux camps, jouent à tour de rôle, dans un ordre déterminé.

Beaucoup de gens jouent aux échecs. *Le jeu des échecs* se joue à deux personnes sur une tablette carrée, nommée échiquier. Cette tablette

est divisée en 64 cases carrées. Ces cases sont alternativement blanches et noires. Sur ces carrés vont se mouvoir 32 pièces, 16 blanches et 16 noires ou d'une autre couleur; ce sont 8 pions, 2 tours, 2 cavaliers, 2 fous, un roi, et une reine. Celui qui perd la partie est (échec et) mat (le *t* se prononce).

Les célibataires (ou: garçons) et la plupart des maris dont la femme est absente, prennent (ou: font) leurs repas (le déjeuner et le dîner) au restaurant. On y déjeune et dîne à la carte ou à prix fixe. Parmi les restaurants à la carte, les établissements de bouillon fondés par le boucher *Duval* (*les Duvals* tout court) sont surtout à recommander et très convenables. — Le restaurant *Brébant* (sur le boulevard Poissonnière), le *Grand-Véfour* et le *Petit-Véfour* (au Palais Royal) sont beaucoup plus chers. Ce sont des maisons à la carte qui jouissent d'une réputation européenne. — En sortant d'un café, restaurant, etc. on appelle le garçon et on lui demande ce qu'on lui doit (*Garçon, l'addition!*). En payant, il est d'usage de donner (ou: laisser) 5 ou 10 centimes de pourboire par franc de dépense.

Dans les cafés et les brasseries, il y a un assez grand choix (ou: nombre) de *journaux*, surtout des feuilles parisiennes. On y trouve aussi les plus connues publications périodiques illustrées. On demande un journal en disant: *Garçon, un journal du jour!* Les journaux parisiens ne paraissent qu'une fois par jour, les uns, le matin (les journaux du matin, tels que le *Petit Journal, le Figaro, le*

Matin, le Journal, l'Éclair), les autres, l'après-midi ou le soir (les journaux du soir, tels que *le Temps, la Patrie*, etc.). La plupart des Parisiens ne s'abonnent pas à une feuille spéciale; ils achètent leur journal dans un des nombreux kiosques des boulevards ou chez un marchand de journaux.

Je fume beaucoup (ou: comme une cheminée, un sapeur, une vraie locomotive); je sais bien que c'est un grand défaut de fumer, mais je ne puis m'en passer (ou: abstenir). A la maison, je fume la pipe; elle se compose des parties suivantes: du bout, du tuyau, de la pompe et du fourneau (ou: de la tête). Les pipes françaises sont à tuyau assez court; le bas peuple fume des *brûle-gueule* (pipes de terre à tuyau très court), qui jutent un peu. J'ai soin de bien bourrer ma pipe. J'achète mon tabac (à fumer) dans les bureaux (ou: débits) de tabac. Il s'en trouve un à deux pas de notre maison.

Quand je suis las de ma pipe, je fume des cigarettes que je fais moi-même à la main ou à l'aide d'un moule (à cigarettes). Un cigare est frais ou sec, fort ou doux, foncé, pas trop foncé, ou clair. Quand un cigare ne tire pas, c'est qu'il n'a pas d'air; il charbonne alors; quand il est éteint, il faut le rallumer. *Auriez-vous l'obligeance, Monsieur, de me donner un peu de feu?* c'est la formule usuelle pour demander du feu à quelqu'un. En wagon, en voiture, et en présence de dames, il est d'usage de ne pas fumer sans avoir au préa-

lable obtenu la permission des personnes présentes. Généralement on demande: *La fumée ne vous incommode-t-elle pas? Permettez-moi de fumer une cigarette!* La réponse est le plus souvent: *Mais, faites, Monsieur, faites!*

J'ai un très beau fume-cigare en écume (de mer); l'embouchure est en ambre jaune. Mon porte-cigares, en cuir de Russie, peut contenir une douzaine de cigares, mais je n'en fume que très rarement parce qu'ils sont assez chers à Paris.

IV.

Repas.

La plupart des Français se contentent de trois repas par jour: ce sont le *petit déjeuner*, le *déjeuner* et le *dîner*. On sait que beaucoup d'Allemands et d'Anglais font cinq repas par jour. On ne soupe plus qu'au bal, parfois aussi après le théâtre, mais, en tout cas, à une heure avancée de la nuit.

Le petit déjeuner.

Après m'être levé le matin, je prends une ou deux tasses de café, quelquefois aussi du thé ou du chocolat, c'est selon. Je prends le café et le thé avec du sucre, quelquefois aussi avec de la crème, avec un nuage de lait; je l'aime assez fort. Le café noir (ou: à l'eau) n'est pas de mon goût. Ma mère sert le café, tandis que ma sœur aînée s'occupe de servir le chocolat ou le thé, selon les préférences de chacun.

Nous avons, à déjeuner, tantôt des œufs à la coque, tantôt du poisson ou encore du jambon cuit. Je n'aime pas trop (ou: pas beaucoup), le jambon cru ou fumé de Westphalie à cause des trichines qui peuvent se trouver dedans. Quand je n'ai pas grand'faim (ou: très faim), je ne prends que du pain ou une rôtie avec du beurre frais; je déteste le beurre fort (ou: rance) et la margarine. Nous avons toujours des œufs frais; car nos poules sont bonnes pondeuses. J'aime beaucoup les œufs à la coque et les œufs brouillés; mais je n'en dirai pas de même des œufs durs, qui ne sont pas faciles à digérer. Les œufs pourris ont une odeur dégoûtante. Bien des gens ne mangent pas le blanc d'œuf, mais seulement le jaune. On fait circuler (ou: on fait passer à la ronde) du pain noir, des petits pains, des pains au lait, des croissants et des rôties au beurre. Le pain rassis se digère plus facilement que le pain frais. J'aime beaucoup le croûton, c'est-à-dire un morceau de la croûte; je préfère la croûte à la mie (c.-à-d. la partie intérieure du pain).

A Paris, il y a des crémeries, qui sont très fréquentées par la classe moyenne, par les petits employés, les ouvriers, et surtout par les ouvrières; on y vend (ou: débite), à des prix très modérés (ou: modiques), du café, du chocolat, du thé, du lait chaud, des œufs, du fromage, des omelettes, des côtelettes, des bifteks, des légumes, les plats du jour et l'ordinaire, c.-à-d. du bouillon et du bœuf. Le café au lait y est parfois servi dans un bol; on

y trempe un morceau de pain pour en faire une sorte de soupe qu'on mange avec une cuiller. Le matin, à jeun, beaucoup de Français, surtout les ouvriers, prennent un apéritif, p. ex. une absinthe, un amer Picon ou un mêlé-cassis (-is=-*ice*), c.-à-d. du cassis avec du cognac, en mangeant un croissant ou un morceau de pain; ils appellent cela «chasser le brouillard», ou bien «tuer le ver».

Le déjeuner,

aussi appelé *déjeuner à la fourchette*, se prend généralement entre onze heures et une heure; c'est le premier repas proprement dit du Parisien pur sang. Ceux qui prennent leurs repas hors de chez eux, entrent dans un des nombreux restaurants à la carte ou à prix fixe. Parmi les premiers, ce sont, comme nous avons vu page 18, les bouillons (ou: établissements) Duval où l'on est le mieux servi. Le service y est fait par des bonnes; dans la plupart des autres restaurants il y a des garçons. Ordinairement, on se contente de commander un potage, un poisson, un bœuf (aux cornichons), un rôti (de bœuf, de porc, de veau), un rosbif, ou un biftek aux pommes (de terre) frites ou sautées, un (plat de) légume(s), ou une salade, de la confiture, un dessert (une poire, une pomme, des fraises, du raisin, etc.) ou un fromage (un suisse, un gervais, un roquefort, un brie, un gruyère, un camembert, un neufchâtel [c'est un petit suisse], un chester). Avec cela, on boit (ou: prend) une demi-bouteille

de vin ordinaire rouge (on demande un *carafon*, c'est une petite carafe contenant à peu près le quart d'une bouteille, un *demi-setier* [$\frac{1}{4}$ de litre], une *chopine* [$\frac{1}{2}$ litre]), ou, moins fréquemment, une *canette* de bière. Pour terminer, on prend une (demi-)tasse de café noir ou un *mazagran* avec le petit verre (de cognac, de rhum, de kirsch, de quetche, de marc), et l'on fume un bon cigare ou une bonne cigarette.

Un grand déjeuner qui se prolonge de manière à tenir lieu de dîner, est appelé *déjeuner dînatoire*.

Le **goûter**, appelé aussi *lunch* (mot anglais), est un léger repas froid que l'on prend debout, généralement vers 2 ou 3 heures de l'après-midi, et, le plus souvent, après une cérémonie (un mariage, etc.).

Le dîner.

Le dîner (entre six et huit heures du soir) est ordinairement le repas principal de la journée. On dîne chez soi (à la maison), à l'hôtel, au restaurant, à table d'hôte, soit à prix fixe ou à la carte. Quand on est invité à dîner, on dit que l'on dîne en ville. Les dîners coûtent plus cher que les déjeuners; c'est que les mets du dîner sont frais, tandis que les plats du déjeuner sont, le plus souvent, des restes du dîner de la veille. La bonne met le couvert (pour un certain nombre de personnes) dans la salle à manger; la nappe et les serviettes doivent toujours être propres. Quand tout est prêt, la bonne annonce: Madame est servie, ou: Mon-

sieur est servi, ou: Le dîner est servi, ce qui veut dire qu'on peut se mettre à table.

Avant et après le repas, ma petite sœur fait la prière (dit le bénédicité, les grâces). Je préfère la cuisine bourgeoise à la cuisine du restaurant. Quand nous avons du monde à dîner, j'offre le bras *gauche* à une des dames pour la conduire à table. L'autre jour, j'avais comme voisine de table une jeune personne (ou: une demoiselle) très bonne causeuse; c'était un vrai plaisir de causer avec elle. Mais le plaisir est bien moindre, lorsque votre voisine est une personne réservée (ou: boutonnée, silencieuse); c'est alors à mourir d'ennui. Lorsqu'on sort (ou: se lève) de table, on présente son bras à sa voisine et on la reconduit au salon. La coutume allemande de serrer la main à ses voisins de table, à la fin d'un repas, est inconnue en France.

Dans les restaurants français, la *carte (du jour)* est excessivement variée, de sorte que l'étranger a mille peines à faire son choix (ou: son menu). On y trouve différentes **soupes** (ou: différents **potages**), entre autres: le bouillon, le consommé (aux œufs pochés), le potage à la purée de pois, la soupe au riz, la soupe (ou: le potage) à la tortue, la soupe à la queue de bœuf, (le potage à) la bisque (ou: la soupe aux écrevisses), et le tapioca. La soupe à l'oignon est très recherchée à Paris, surtout pour le souper; on la mange généralement avec du gruyère coupé dedans.

Après le potage viennent **les hors-d'œuvre,**

des huîtres, du caviar, du saucisson, du jambon, des sardines à l'huile, des radis, du raifort, etc.

Puis on sert **les entrées**, à savoir: le poisson, la volaille ou le gibier. Parmi les *poissons*[1]), je citerai le saumon, la truite, le turbot, la carpe, la tanche, la sole (frite), le cabillaud, la morue (verte), l'aigrefin, le merlan, la raie, le brochet, l'anguille, le hareng, le homard, les moules. (Prov: Poisson sans boisson est poison). La *volaille* comprend le chapon, le poulet, l'oie rôtie, le pigeon, le dindon. Par *gibier* on entend le faisan, la perdrix, la grive, un rôti de lièvre, un civet de lièvre, un rôti de chevreuil, de cerf, etc.

Après chaque service, la domestique change les assiettes et les fourchettes; puis elle sert la **viande** ou le **rôti**. On voit apparaître alors le rosbif (bien cuit, saignant), le filet (de bœuf), le bœuf (à la) mode, le gigot, le biftek, la côtelette, le navarin (ou: ragoût de mouton), etc. Je préfère le maigre au gras, la viande tendre à la viande dure.

Puis, c'est le tour de la **salade**. En France, c'est la maîtresse de maison qui fait (ou: assaisonne) elle-même la salade; elle y met du sel, du poivre, du vinaigre et une ou plusieurs cuillerées d'huile. Le plat de **légumes** est servi sans viande. Les

[1]) Il y a, en outre, une espèce de poisson qui ne vit pas dans l'eau; c'est le poisson d'avril. Le 1er avril, on **fait** *un poisson d'avril* à ses amis, c.-à-d. que l'on les mystifie en s'amusant de leur crédulité. Aux enfants on **donne**, à cette occasion, *un poisson d'avril*, c.-à-d. des bonbons et des sucreries qui, généralement, ont la forme d'un poisson.

légumes sont, le plus souvent, des choux-fleurs, des choux de Bruxelles, des pois verts (ou: des petits pois), une purée de pois, des haricots, des flageolets, des fèves (de marais), des lentilles, des asperges, de la choucroute, des épinards, des navets, etc. Fréquemment, on sert aussi du macaroni.

Enfin arrivent les **plats sucrés**: une omelette au rhum ou à la confiture, un gâteau de riz, une marmelade de pommes, un pouding, une tarte (aux pommes, aux cerises), une tarte fondante, une glace, une meringue (à la crème), ou un parfait au café.

Les personnes qui ne sont pas encore rassasiées après tant de bonnes choses prennent ou du fromage (voir p. 22), ou encore des fruits, une pomme, une prune, une poire, une pêche, un abricot, du melon, du chasselas (c'est une variété de raisin très estimée qui vient de Chasselas, près de Mâcon), ou du (raisin) muscat (dont le parfum rappelle l'odeur du musc).

En France, on boit surtout du vin rouge à dîner. Comme ce n'est généralement que du vin ordinaire, on ne le boit pas pur, mais coupé (ou: atténué) avec de l'eau; on boit ce qu'on appelle de *l'eau rougie* ou de *l'abondance* (terme de collège). En été, les collégiens boivent du *roméo* (rhum et eau).

On coupe le vin en y versant de l'eau, de l'eau de Seltz (un siphon, un demi-siphon), ou de l'eau goudronnée (c.-à-d. de l'eau conservée dans des vases enduits de goudron). Il va sans dire que les vins supérieurs (le champagne, le bourgogne, le bordeaux) se boivent sans eau.

Le dîner terminé, on va fumer un cigare ou une cigarette en prenant du café avec le petit verre.[1])

Quand on n'a pas de quoi se payer un déjeuner ou un dîner, on déjeune (dîne) par cœur, c.-à-d. on déjeune en idée, on ne déjeune pas, mais on se contente, à la rigueur, d'un morceau de pain.

A table.

Amphitryon.	Convive (ou: Invité).
1° L'amphitryon demande ce qu'il peut offrir:	*1° Le convive indique ce qu'il aime le mieux:*
Que préférez-vous?	Cela m'est (parfaitement) égal.
Qu'aimez-vous le mieux?	
Que désirez-vous, du bœuf ou du poisson?	Du bœuf, s'il vous plaît.
Vous donnerai-je (servirai-je, offrirai-je) un peu de viande?	Très volontiers, Madame, ou: S'il vous plaît, Madame.
Puis-je vous offrir du rôti?	Je vous en demanderai un peu.
Voulez-vous prendre un peu de salade?	
Désirez-vous du rosbif?	J'accepte avec plaisir.
Aimez-vous le rosbif saignant ou bien cuit?	Je préférerais du saignant.
2° L'amphitryon offre d'autres plats (mets):	*2a Le convive accepte:*
Prenez donc un peu plus de cette langouste!	Je (le) veux bien, merci.

[1]) Voyez mon *Guide épistolaire*, page 20, pour ce qui a trait aux invitations à dîner, ainsi que pour les lettres ou billets d'acceptation ou de refus.

Amphitryon.	Convive (ou: Invité).
Un petit morceau de volaille maintenant?	Mais un très petit morceau, je vous prie.
Ne voulez-vous pas goûter du turbot?	Je vous en demanderai un soupçon (ou: un peu seulement).
Cette salade au hareng ne vous tente-t-elle pas?	Si, veuillez m'en donner une cuillerée, seulement pour la goûter.
Servez-vous, je vous prie; ne vous faites pas prier!	Vous êtes trop bonne, Madame.
Voyons, encore un peu de ce pâté!	Ce n'est pas de refus; j'adore le pâté, c'est mon plat de prédilection (mon mets favori).
Comment trouvez-vous ce rosbif?	Je le trouve délicieux (ou: exquis).
	2b Le convive refuse:
Mais vous ne mangez rien (ou: pas)!	Je suis un petit mangeur, Madame.
Vous ne faites pas honneur à mon repas, à mes plats, à ma cuisine!	Je vous demande pardon, j'ai mangé de bon appétit.
Vous n'êtes pas en appétit aujourd'hui?	Pardon, Madame, j'ai mangé comme quatre (familièrement: comme un ogre).
Vous n'avez plus de poulet.	Merci, je n'en désire plus.
Encore un peu de ce poisson, de ce filet de cerf?	Non, je vous remercie.
	Pas davantage, merci.
	Sans façons, merci.
Un peu plus de rosbif?	Merci, Madame, je suis fort bien servi.

3° *Quelques phrases entre voisin(e)s de table.*

a) Vous désirez qqch, Madame?

Réponses: Puis-je vous demander de me passer un morceau de pain? Veuillez me passer le pain (ou: le sel etc.). Passez-moi l'eau (ou: la carafe d'eau).

(En présentant la chose demandée, on dira: Voilà, Madame! ou bien: S'il vous plaît, Mme).

b) Prenez (ou: Désirez)-vous du poivre (de la moutarde, etc.)? Pas de vinaigre, Mlle?

Réponses: S'il vous plaît, Monsieur. Non, je vous remercie. Merci, Monsieur, je n'en prends jamais.

V.

Famille.

Je m'appelle (je me nomme) Guillaume; c'est mon prénom (ou: petit nom, nom de baptême). Mon nom de famille est Leblanc. Notre famille est assez nombreuse. Mon père en est le chef. J'ai encore mes parents, mon père (ou: papa) et ma mère (ou: maman); ils sont encore en vie, ainsi que mes quatre grands-parents, à savoir mes deux grands-pères (ou: grands-papas) et mes deux grand' mères (ou: grand'mamans). En outre, j'ai des frères et des sœurs, des beaux-frères et des belles-sœurs, des oncles et des tantes, des cousins et des cousines, des neveux et des nièces. Quant à mes aïeux, je ne les connais que de réputation, cela va sans dire; mais nous avons les portraits de mon arrière-grand-père et de mon arrière-grand'mère.

Je suis l'aîné et le plus petit de mes frères.

Tous mes frères cadets sont plus grands que moi. Mon frère Lucien est plus jeune que moi de sept ans, et il est plus grand que moi de toute la tête. Mon père est le mari (ou: l'époux) de ma mère, et ma mère est la femme (ou: l'épouse) de mon père; ils se sont mariés il y a vingt-sept ans. Ils ont déjà célébré leurs noces d'argent; j'espère qu'ils célébreront aussi leurs noces d'or (ou: la cinquantaine) et les noces de diamant.

Ma tante Jeanne a perdu son mari; elle est veuve. D'autre part, mon oncle Frédéric est veuf; il a perdu sa femme après quelques années de mariage. Mon oncle Gaston s'est remarié l'autre jour avec une demoiselle (ou: jeune fille, ou: jeune personne), qui est la belle-mère des enfants de mon oncle, mais ce ne sera pas une marâtre; elle ne maltraitera pas les enfants de son mari.

Ma sœur Élise n'est pas encore mariée, mais elle est fiancée à (ou: elle épousera) un riche fabricant du nom de Thiers; il deviendra ainsi mon beau-frère et, par conséquent, le gendre (ou: beau-fils) de mes parents. D'autre part, ma sœur Élise sera la belle-fille des parents de M. Thiers. Il y a quelques jours, nous avons célébré les fiançailles. Les fiancés, la fiancée et le fiancé, s'aiment tendrement. Le mariage sera célébré prochainement. Je serai de la noce, cela va sans dire. Je suis en train d'étudier, avec plusieurs de mes amis, des chansonnettes que nous chanterons le jour du mariage.

Quelques jours après la publication du dernier

ban (les bans sont publiés trois fois à l'église), on procède au mariage civil, qui a toujours lieu dans la mairie de la commune (ou de l'arrondissement) sur laquelle se trouve le domicile légal de la fiancée; c'est là que *l'acte de mariage* est signé par les deux fiancés, devant le maire ou ses adjoints (le *contrat* de mariage est signé devant le notaire). Le mariage religieux a lieu dans la paroisse (ou: l'église) de la jeune fille.

Aussitôt après les accordailles (ou: fiançailles), le fiancé envoie à sa fiancée une *corbeille de mariage*, qui se compose de bijoux, de dentelles, de gants et, dans les basses classes, d'un porte-monnaie avec des pièces d'or ou d'argent neuves. Tous les invités envoient également des cadeaux. Les parents donnent à la fiancée un trousseau (des robes, du linge, etc.). En Allemagne, il est d'usage de commencer les réjouissances dès la veille de la noce; c'est ainsi que l'on lance de la vieille vaisselle devant les fenêtres des futurs époux pour chasser les esprits malins enclins (ou: portés) à troubler le ménage (ou: à causer de la mésintelligence). Après la célébration du mariage, les nouveaux-mariés vont faire un voyage pendant le premier mois du mariage (appelé la lune de miel).

Moi, je ne suis pas marié, et je ne songe pas à me marier; je suis vieux garçon (ou: célibataire), et je m'en trouve bien, quoiqu'on dise que la vie de garçon doit être triste à la longue. Une femme de ménage fait mon ménage.

Peu de temps après sa naissance, l'enfant est baptisé. Le parrain et la marraine le tiennent sur les fonts baptismaux. Le baptême se fait à l'église. Un repas de baptême a lieu à l'occasion de cette fête de famille.

A l'âge de douze ans, le jeune Parisien chrétien fait sa première communion, c.-à-d. il reçoit le sacrement de l'eucharistie (ch se pron. *k*), mais l'époque de cette cérémonie varie suivant (ou: selon) le diocèse où l'enfant veut la faire. Ce n'est qu'après la communion qu'a lieu la confirmation. L'évêque a seul le droit de confirmer le chrétien. Ces cérémonies religieuses donnent lieu à une petite fête de famille.

Quand une personne est morte, on met le corps dans un cercueil (ou: une bière). Peu de jours après a lieu l'enterrement (ou: l'inhumation, ou: ont lieu les funérailles). Le convoi funèbre se compose du corbillard (ou: char funèbre) et de ceux qui accompagnent le défunt (ou: le mort) au cimetière; ce sont le clergé, la famille et les amis du défunt. Le défunt est enterré dans une fosse (ou: tombe) creusée par le fossoyeur. Le prêtre y dit les prières et bénit la tombe. On ne prononce d'oraison funèbre qu'à l'enterrement d'un grand personnage. Les parents du défunt, suivant le degré de parenté, portent le deuil de six semaines à deux ans. Ce n'est qu'après avoir quitté le deuil qu'ils peuvent de nouveau participer aux réjouissances de la vie de chaque jour. — Il est d'usage de faire ériger un

monument (un tombeau, une pierre tumulaire, un obélisque, etc.) en marbre ou en pierre à la mémoire du défunt et d'y faire inscrire une épitaphe commençant par une des formules *Ci-gît* ou *Ici repose* . . . — La coutume en France est de se découvrir lorsque l'on croise (ou: rencontre) un convoi funèbre.

A Paris, une grande compagnie dite l'*Administration des pompes funèbres* a le privilège de transporter les morts (chaque année il y a, à Paris, environ 50 000 enterrements). C'est par les soins de cette compagnie que la porte (cochère) de la maison mortuaire est tendue de noir. La ville de Paris possède 19 cimetières, dont les trois principaux sont le cimetière du Père-Lachaise et les cimetières Montmartre et Montparnasse. Au (cimetière du) Père-Lachaise, il se trouve, depuis 1890, un *crématoire*, c.-à-d. un appareil (ou: un four) où se fait la crémation des morts; l'action de brûler un corps n'y dure qu'une heure.

Paris possède, dans ses *catacombes* (originairement de grandes carrières), un ossuaire souterrain renfermant les ossements de plus de trois millions de tombes qu'on y a transportés des autres cimetières successivement supprimés. On peut visiter cette immense nécropole; on y descend, muni d'une bougie, par un escalier très étroit. Il y a des entrées sur divers points de Paris. — Les corps (ou: cadavres) des personnes inconnues trouvées mortes, soit dans l'eau, soit sur la voie publique, sont exposées pendant trois

jours derrière un vitrage à *la Morgue,* afin que leur identité puisse être reconnue par le public. La Morgue est un petit bâtiment dans l'île de la Cité.

VI.
Toilette.

Le matin, après m'être réveillé et frotté les yeux, je saute à bas du lit, et je m'habille. Je mets d'abord mon caleçon, mes bas (ils montent jusqu'au genou) ou mes chaussettes (elles montent jusqu'au mollet), mon pantalon et mes pantoufles. Puis je vais à mon lavabo (ou: ma toilette) pour me laver les mains et la figure (ou bien: pour me débarbouiller) dans l'eau froide, car l'eau froide est préférable à l'eau chaude pour la santé. Je me sers d'une éponge et de savon. Je m'essuie avec la serviette. Trois fois par jour, après chaque repas, je me nettoie les dents, puis je me gargarise, et je me rince la bouche. Dans le tiroir de ma toilette (de ma table de toilette) j'ai des peignes et des brosses à cheveux pour me coiffer, des brosses à habits, etc. Je mets mon gilet de flanelle, ma chemise de jour, mon faux col, ma cravate, mes manchettes, mon gilet et ma jaquette ou mon veston. Avant de sortir, je donne un coup de brosse à mon chapeau (de feutre, de soie, de paille); je mets mes chaussures, c.-à-d. mes bottines ou mes souliers, et me voilà prêt. Le dimanche, je mets mon chapeau haut de forme (familièrement: mon tube, mon tuyau de poêle). En hiver, je porte des

habits plus épais (ou : plus lourds) et plus chauds qu'en été, et, en outre, je mets un pardessus (d'hiver) ou bien une pelisse, des gants fourrés et un bonnet fourré.

Dans mon armoire, j'ai un nombre assez considérable de vêtements divers, un habillement d'été complet (veste, gilet, pantalon), un pardessus d'été tout neuf, un habit noir (à queue de morue, à queue d'hirondelle, à queue de pie) [le mot français frac a vieilli], une redingote à deux rangées de boutons, une robe de chambre, un waterproof (ou : un [manteau] imperméable); ce dernier vêtement ne se porte que très peu en France, il n'y a guère que les étrangers qui en fassent usage.

Les différentes parties d'un habit sont les pans, les manches, le collet et la doublure. Mon habit (noir) est doublé de soie. Tous les vêtements sont garnis de poches, dans lesquelles on met toutes sortes de choses, telles que le mouchoir, le porte-monnaie (en cuir), la bourse (faite de mailles d'or ou d'argent, souvent attachée à une chaîne faisant pendant à la chaîne de montre), le canif, les clefs, la montre, un petit peigne, une petite brosse, un porte-cigares, un fume-cigare, un portefeuille, un carnet, un crayon, etc. On peut boutonner et déboutonner un habit. Quand un bouton a sauté, on le fait recoudre. Le pantalon et la culotte (vêtement des vélocipédistes et des petits garçons) sont soutenus par les bretelles.

On commande ses habits chez un tailleur; le mien ne travaille que sur mesure; il travaille très bien; ses vêtements sont toujours à la dernière mode,

d'une coupe élégante et soignée. Hier encore, il m'a pris mesure d'un habillement complet. Le marchand-tailleur vend des vêtements tout faits, mais je préfère ceux faits sur mesure parce qu'ils vont mieux. Quand un vêtement ne me va pas, je le refuse. Mon tailleur a un grand choix d'étoffes (ou: de draps) de toutes couleurs: des étoffes claires, foncées, rayées, de couleur mêlée, etc. Il y a des étoffes de laine, de coton, de velours, de soie, des étoffes moitié laine, moitié coton, etc. De nos jours, les pantalons collants (ou: étroits) sont passés de mode (ou: ne sont plus de mode); c'est (ou: voilà) pourquoi je me suis fait faire un pantalon assez large. Quand les habits sont usés, on ne les porte plus; c'est le fripier (ou: marchand d'habits) qui les achète à très bon marché pour les vendre aux ouvriers.

Les dames portent des robes et, en hiver, des manteaux chauds, des pelisses, des manchons, des boas et des palatines. A la maison, elles mettent un tablier. C'est la couturière qui fait les vêtements de femme. La coiffure des dames consiste en un chapeau garni de rubans et orné de fleurs; souvent elles portent une voilette; mais la plupart des paysannes ne mettent ni voile ni chapeau; elles portent, comme les dames d'un certain âge, un bonnet blanc en mousseline, tulle, dentelle, etc. Les bottines et les souliers (en cuir ou en étoffe) sont la chaussure des femmes. Les dames sont gantées quand elles sortent de chez elles;

elles portent généralement des gants de chevreau, de peau de chien, de soie, de laine, de fil, des gants fourrés, mais très rarement des mitaines.

Le linge d'un monsieur consiste en chemises, faux cols, manchettes, mouchoirs, bas, chaussettes, gilets de flanelle, caleçons. Il faut changer de linge toutes les fois qu'il est sale (ou: quand il n'est plus propre). C'est la blanchisseuse qui lave notre linge et le repasse avec un fer à repasser. Les chemises et les faux cols sont quelquefois trop (peu) empesés.

Un élégant est bien habillé, bien coiffé, bien chaussé et bien ganté.

La belle plume fait le bel oiseau (Proverbe).

Pour mieux voir, bien des gens portent des lunettes, un pince-nez, un monocle ou un face-à-main, c.-à-d. un lorgnon muni d'un long manche qui permet de le tenir, avec la main, en face des objets. Il y a des lunettes d'or, d'argent, d'acier, d'écaille; elles sont fortes ou faibles, convexes ou concaves; il y en a pour myopes et pour presbytes.

Il n'y a que très peu de gens qui ne portent pas une montre avec une chaîne et souvent avec des breloques, un médaillon, une pièce de monnaie et autres choses pareilles. La plupart des gens du monde portent encore une ou plusieurs bagues généralement ornées de pierres précieuses. Les anneaux de mariage sont unis et s'appelent *alliances*. En France, les alliances se portent à l'annulaire de la main *gauche*. La coutume allemande de porter des anneaux de fiançailles est inconnue en

France, parce que les fiançailles ne précèdent le mariage que de très peu de temps (une à trois semaines ou un mois). Les broches, les bracelets, les épingles, les colliers et les boucles d'oreilles servent à la parure des femmes.

Quand on sort, on prend une canne, ou, quand il pleut, un parapluie. Pour se garantir du soleil, les dames se servent d'ombrelles; les messieurs, de parasols. L'en-cas (ou: L'en-tout-cas) peut servir de parapluie et d'ombrelle. Au bal, et pendant les grandes chaleurs, les dames ont des éventails avec lesquels elles s'éventent. Voilà pour ce qui concerne les principaux objets portatifs; mais le plus essentiel de tout est une bourse toujours bien garnie.

Prov: *L'habit ne fait pas le moine* (il ne faut pas juger les gens sur l'extérieur).

VII.
Corps humain.
Infirmités, maladies et santé.

Le corps humain se compose de trois parties: la tête, le tronc et les membres.

La **tête** comprend le crâne et la face (ou: la figure). Le *crâne* est la boîte osseuse qui renferme (ou: contient) le cerveau, siège de l'intelligence. Le crâne est couvert de cheveux (noirs, bruns, châtains, roux, blonds, gris, blancs). La *figure* (ou: le *visage*) nous présente le front, les yeux (bleus, bruns, gris), le nez (aquilin, pointu, retroussé,

camus, grec, romain), la bouche, le menton, les joues (rouges, vermeilles, fraîches, pâles, fanées), les tempes, et les oreilles. Le teint (ou: la couleur naturelle du visage) peut être frais, vermeil, pâle, blanc, noir, brun, hâlé, basané, jaunâtre, fin, délicat. La partie essentielle de l'œil est la prunelle. L'œil est protégé par des paupières bordées de cils (*l* se prononce) et surmonté par le sourcil (*l* muette). Les yeux sont l'organe de la vue. Beaucoup de personnes ont perdu la vue; on dit alors qu'elles sont aveugles. Il y a même des aveugles de naissance. Ceux qui ne peuvent faire usage que d'un œil, sont borgnes. *Au royaume des aveugles, les borgnes sont rois* (Proverbe). Le nez est l'organe de l'odorat; il présente deux ouvertures appelées narines. La bouche présente deux lèvres, la lèvre supérieure et la lèvre inférieure. A l'intérieur de la bouche se trouvent les dents, au nombre de 16 à chaque mâchoire. Nous broyons les aliments avec les dents, mais nous percevons le goût des aliments avec la langue et le palais, qui sont les organes du goût. La langue est aussi l'agent principal de la parole. Bien des personnes sont muettes.

Chez l'homme adulte, la figure est en partie couverte de poils, qu'on appelle *barbe*; les poils qui garnissent la lèvre supérieure, s'appellent la moustache; ceux qui garnissent les joues, se nomment les favoris. La mouche est ce petit bouquet de barbe sous la lèvre inférieure. Mon frère porte

toute la barbe; il n'a pas besoin de se faire rasér (ou: de se faire faire la barbe); il a la barbe à la Henri IV. Un de mes cousins a laissé pousser la moustache et la barbiche (barbe pointue au menton); il porte ce qu'on appelle une impériale. La couleur de la barbe est aussi variée que celle des cheveux.

Beaucoup de gens ont une fossette au menton et aux joues. Près des tempes se trouvent les oreilles, qui sont les organes de l'ouïe. Une personne qui a perdu le sens de l'ouïe, est sourde. On trouve encore des sourds-muets de naissance, qui sont à la fois sourds et muets. La partie molle et arrondie à laquelle on attache les boucles d'oreilles, ou par laquelle on tire l'oreille aux petits garçons méchants, est le lobe de l'oreille.

La tête se rattache au tronc par le *cou*. La partie antérieure du cou se nomme la gorge; la postérieure, la nuque. De chaque côté du cou se trouvent les épaules.

Le **tronc** comprend la poitrine, le dos et le ventre. Dans la poitrine se trouvent le cœur et les poumons. Le ventre renferme l'estomac (*c* muet), le foie et les intestins.

Les **membres** — les bras et les jambes — sont attachés au tronc. A chaque bras, on distingue le coude, l'avant-bras, le poignet, la main avec les cinq doigts (qui sont le pouce, l'index, le doigt du milieu, l'annulaire, le petit doigt), et les ongles. La main fermée se nomme le poing. (On serre le poing en signe de colère). Chacune des deux

jambes nous présente la cuisse, le genou, le mollet, le pied avec le cou-de-pied, le talon, les orteils et les ongles. Nous travaillons avec les mains; nous touchons avec les doigts; nous marchons et nous courons avec les jambes et les pieds; nous nous tenons debout sur nos pieds.

Heureux celui que le ciel a créé sain de corps et d'esprit! Mais, hélas! (*s* se prononce) combien de **défauts physiques** et de maladies plus ou moins graves atteignent quantité d'individus! Quoi de plus digne de compassion que l'aveugle, le borgne, le sourd, le muet, le sourd-muet, le bègue, le boiteux, l'estropié, le manchot, le bossu! Toutes ces personnes sont disgraciées de la nature, et c'est une inconvenance et un manque de cœur que de leur parler des infirmités dont elles sont affectées.

Quant aux **maladies**, il y en a de tous les genres, de légères, de graves et de contagieuses. Moi, je ne suis jamais malade (souffrant, indisposé) parce que je ménage ma santé. Je jouis d'une santé excellente, mais mon frère est souvent mal à son aise, car il ne se ménage pas. Tantôt, il a mal à la tête; tantôt, mal aux dents; tantôt, il est pris de fièvre; tantôt, il saigne du nez (vulgairement: comme un bœuf); tantôt, il a des quintes (ou: accès de toux violent et prolongé) qui semblent lui déchirer la poitrine. Il tousse nuit et jour, il est très enrhumé, il a un gros rhume. A mon avis, il a pris froid dimanche soir à son retour de St-Cloud. C'est là qu'il a pincé (ou: attrapé) le rhume qu'il

traîne depuis plusieurs semaines. Depuis, il garde le lit (ou: il est alité). Ce matin, nous avons fait appeler (ou: venir) le médecin (ou: docteur); il lui a fait une ordonnance. Le pharmacien a préparé une potion, dont le malade prend une cuillerée à bouche d'heure en heure (toutes les trois heures). Elle lui fera du bien, j'espère.

Notre médecin est un homme fort habile et très occupé. Il a une clientèle nombreuse. Quand on l'appelle pour le consulter, il tâte le pouls, se fait montrer la langue, et, si elle est chargée, il vous met au régime, mais il ne donne pas beaucoup de remèdes. Il n'aime pas droguer ses malades. Il prend 5 francs par visite; ce sont les honoraires habituels à Paris. Les heures de consultation sont de 8 à 10 h(eures), et de 3 à 5 h.

Mon beau-frère, le pauvre homme, va de mal en pis. L'autre jour, il a été frappé d'apoplexie; depuis, il est paralysé (ou: perclus) de tous les membres. Il serait à souhaiter pour sa nombreuse famille qu'il se rétablît, mais tout espoir de guérison semble perdu. Et sa femme, ma sœur, est également souffrante: elle a, en ce moment, une joue enflée, probablement un abcès de la gencive, causé par une dent gâtée. Il vaudra mieux qu'elle se la fasse arracher par le dentiste; ce doit être la dent de sagesse qui pousse. Sa fille aînée, ma nièce, est enrhumée du cerveau et de la poitrine depuis quelques jours; pour comble de malheur, elle a la chlorose (ou: les pâles couleurs). Elle est, pour

l'instant, dans de mauvais draps (c.-à-d. dans une position fâcheuse).

Plusieurs maladies sont contagieuses, c.-à-d. elles se communiquent par contagion; ce sont surtout la peste, le choléra asiatique, la fièvre typhoïde, la diphtérie, la petite vérole (les médecins disent plus ordinairement: la variole), la scarlatine, la rougeole, la coqueluche et peut-être aussi la grippe (ou: l'influenza). En temps d'épidémie, une telle maladie contagieuse attaque, dans le même lieu, un grand nombre de personnes à la fois. Ce sont surtout la peste, le choléra et la petite vérole qui offrent les caractères de l'épidémie, et qui sont, par cela même, appelées maladies épidémiques. L'eau est le véhicule principal d'un assez grand nombre de maladies épidémiques. L'isolement du malade et la désinfection de tous les objets ayant été en contact avec le malade, sont les seules mesures efficaces pour empêcher la contagion d'autres individus. La vaccine, dit-on, est un préservatif de la petite vérole. Voilà pourquoi tous les enfants sont vaccinés et revaccinés. La petite vérole volante n'est pas dangereuse; c'est une maladie des enfants. Le cancer et la dysenterie sont aussi des maladies dangereuses et souvent mortelles. L'angine, la goutte et le rhumatisme sont très douloureux. Bien des gens meurent de bronchite et de pneumonie (ou: d'une fluxion de poitrine). Mais le fléau de l'humanité est la phtisie, surtout la phtisie pulmonaire (ou: la tuberculose),

qui est une maladie très contagieuse et qui ne pardonne pas. Elle est causée par un microbe (ou: un bacille) qui détruit lentement les poumons. Jusqu'à présent, la tuberculose est sans remède.

L'autre jour, un ouvrier charpentier tomba d'un échafaudage, se fractura (ou: se cassa) une jambe et se démit le bras gauche. Il fut transporté à l'hôpital, où on lui remit le bras en appliquant un appareil plâtré. Mais il a fallu amputer la jambe. L'opération a été pratiquée par un chirurgien de grand talent. Malgré tous les soins, le pauvre diable n'a (pas) pu être sauvé: il est mort, laissant une veuve et six enfants en bas âge.

Il n'est trésor que la santé. Qui a santé, a tout. Santé passe richesse. Santé n'est pas santé (lisez: *sans t*), *mais maladie est santé.*

Phrases sur la santé.

Demandes.	Réponses.
1° Entre 2 personnes.	
Renseignements favorables.	
Bonjour, Monsieur (Madame, Mademoiselle, etc.), comment allez-vous?	Merci, Monsieur, je vais bien, et vous(-même)?
Comment ça va-t-il? ou (familièrement): Comment ça va?	Tout doucement.
Ça va bien?	Tout à la douce (fam.).
Vous allez bien?	Cela va très bien, je vous remercie; et votre santé à vous?
Comment vous portez-vous?	A merveille! Fort bien, merci.
	Très bien, et vous?

Demandes.	Réponses.
Qu'avez-vous?	Je n'ai rien.
Comment va votre estomac (*c* muet)? ou: Et votre estomac?	Il y a un mieux sensible depuis quelques jours.
Allez-vous (ou: Etes-vous) mieux?	Je vais mieux de jour en jour, Dieu merci!
Etes-vous toujours en bonne santé?	Oui, je me porte à merveille, merci!

Renseignements plus ou moins défavorables.

Comment va votre santé?	Ça va comme ça.
	Comme ci comme ça.
Comment ça va-t-il?	Passablement.
	Ni bien ni mal.
	Ça va mal. Je ne vais pas bien. Pas trop bien.
Qu'avez-vous?	J'ai un lumbago (u=*o*).
	J'ai mal à la tête.
Votre santé est-elle bonne? Vous êtes en bonne santé?	Je suis pris par les membres; tous les membres me font mal; j'ai une certaine raideur au bras droit et à la jambe droite; pour le reste, je me porte bien et je ne souffre nullement.
Souffrez-vous beaucoup?	Par intervalles seulement. ou: Plus ou moins.
Qu'avez-vous à l'œil?	J'ai un orgelet (ou: grain d'orge).
Etes-vous souffrant (malade, indisposé)?	J'ai une indigestion.
	J'ai le vertige.
Vous avez mauvaise mine!	J'ai mal aux dents.

Demandes.	Réponses.
2° Sur une tierce personne absente.	
Renseignements favorables.	
Comment va votre père (frère, mère, sœur)?	Il se porte comme un charme.
[Forme plus polie: *Monsieur* votre père etc.]	Il n'a jamais eu meilleure mine.
	Il va (parfaitement) bien.
Comment va Monsieur Thiers? On m'a dit qu'il gardait le lit.	Il ne va pas trop mal; il ne va pas bien non plus.
	Il va de mieux en mieux.
	Sa santé, Dieu merci, s'est bien améliorée.
Comment va le malade aujourd'hui?	Il est hors de danger.
	Il entre en convalescence.
	Il reprend ses forces.
	Il a recouvré la santé.
	Il est parfaitement rétabli.

Renseignements défavorables.

Malgré les bons soins dont nous entourons le malade, il ne va pas bien du tout. Il baisse à vue d'œil.

Son état empire (ou: s'aggrave). Il décline de jour en jour.

Il ne réchappera pas de sa maladie.

Il en réchappera difficilement.

Il va de mal en pis, de pis en pis.

Il ne passera pas l'hiver.

Il a déjà un pied dans la tombe.

Il est abandonné des médecins, il est condamné. Il va mourir. Il est à (l'article de) la mort.

Il a reçu les derniers sacrements, ou: Il a été administré, ou: On lui a donné l'Extrême Onction. Son heure est arrivée (ou: venue).

Il se meurt. Il est à l'agonie. Il est tombé en léthargie.

Il est mort, ou: Il a rendu l'âme (ou: le dernier soupir). Il est mort d'une inflammation des poumons. Il ne souffre plus.

Demandes.	Réponses.
3° La personne à laquelle on s'adresse est Monsieur (Madame) Plon :	
Madame Plon est-elle en bonne santé?	Ma femme se porte à merveille, merci.
Comment va Mme Plon? (ou, dans l'intimité: votre charmante femme?)	Elle est souffrante (ou: indisposée).
Comment va Mademoiselle Plon?	Ma fille va très bien, je vous remercie.
Monsieur Plon va-t-il bien?	Mon mari (ou: M. Plon) va parfaitement bien.
Comment va M. Plon?	Il se porte très bien.
Comment va-t-on chez vous?	Toute ma famille se porte bien, merci.
Tout le monde se porte-t-il bien chez vous?	Tout le monde est en bonne santé.

4° D'autres phrases d'un caractère général.

(Que) vous avez bonne mine! Vous avez mauvaise mine! Quelle mine vous avez! Il faut consulter un médecin! Faites-vous soigneusement examiner! Ménagez-vous! ou: Soignez-vous! Votre santé est chancelante! Voyons votre langue! ou: Montrez votre langue! Mon Dieu, elle est tout à fait chargée! Vous avez la fièvre! Voyons votre pouls! Il bat fort, il est à cent dix! Allez vous coucher immédiatement! Votre maladie m'afflige beaucoup! J'espère que cela ne sera rien! Vous semblez avoir mal aux yeux; ne lisez pas quand le jour tombe (ou: entre chien et loup); alors, ne fumez pas, c'est cela qui fait mal aux yeux! Portez-vous bien!

VIII.

Habitation. Hôtel.

Ma maison paternelle est un grand et magnifique bâtiment. Nous demeurons 101, rue Royale. La façade de notre maison est très belle; il y a aussi un joli balcon; le toit est plat (ou: en pointe) et surmonté d'un paratonnerre et d'une girouette. Notre maison a quatre étages (le 1er, le 2e, le 3e, le 4e étage) au-dessus de l'entresol. Au-dessus du 4e (étage) se trouve le grenier avec les mansardes, et au-dessous du rez-de-chaussée est la cave. Le vestibule se trouve au milieu du rez-de-chaussée. Il y a plusieurs escaliers par lesquels on monte aux étages supérieurs. Une rampe (ou: balustrade) empêche qu'on ne tombe.

Chaque appartement comprend un plus ou moins grand nombre de pièces (ou: chambres); ainsi l'on distingue: le salon et la salle à manger, la cuisine (au rez-de-chaussée), les chambres à coucher (au premier). Toutes les pièces ont des croisées (ou: fenêtres).

Le *mobilier* de notre salon est en peluche, celui de la salle à manger est en chêne. Les tables, le canapé, les fauteuils et les chaises (rembourrées) du salon sont du meilleur goût. Les meubles en bois de palissandre, d'acajou, de noyer, etc. ne sont plus à la mode; on n'en voit (ou: trouve) que rarement dans les salons riches. Le piano (à queue) nous a coûté les yeux de la tête; c'est

la plus belle pièce de notre mobilier. Le tapis de Turquie (ou: de Smyrne) qui couvre le plancher du salon, est un cadeau de mon oncle Jules. Sur la cheminée, il y a une pendule, deux grands vases, deux candélabres à plusieurs branches, des photographies et des bibelots. Au plafond se trouve un lustre à quatre branches. Les murs sont tendus de papier et décorés de plusieurs tableaux (quatre peintures à l'huile et gravures), et d'une grande glace. Les rideaux et les stores sont blancs. En hiver, nous chauffons toutes les pièces; la plupart sont pourvues d'un poêle mobile ou d'une cheminée.

Ma chambre à coucher contient un lit (en bois, en cuivre, en fer), une table, une armoire, un lavabo (dont la tablette est en marbre) avec une cuvette, un pot à eau, et une carafe remplie d'eau fraîche, des serviettes, une éponge, du savon. Dans les tiroirs du lavabo, on serre les objets de toilette (qui sont le peigne, une brosse à habits, une brosse à cheveux, une brosse à ongles et une brosse à dents). Au-dessus du lavabo, il y a un miroir. Les tiroirs de la commode en face du lavabo renferment mon linge de corps: mouchoirs, chemises, chaussettes, faux cols, manchettes et cravates. Mon lit est bon; c'est un lit en fer sur lequel se trouve un sommier élastique. (Dans les lits des [gens] pauvres, une paillasse, c.-à-d. un sac rempli de paille, tient lieu de sommier élastique.) Le matelas (au-dessus de ce sommier)

est rempli de crin; les draps sont en toile, les couvertures en laine; la courtepointe est ouatée et piquée; l'édredon (ou: le couvre-pieds), le traversin et l'oreiller sont remplis de belles plumes. Ordinairement, les lits français sont surmontés d'un ciel de lit (ou bien: d'un baldaquin) d'où descendent les rideaux. Devant mon lit, il y a une descente de lit, c.-à-d. un petit tapis sur lequel je pose les pieds en descendant du lit. Proverbe: *Comme on fait son lit, on se couche.*

Il n'y a que les familles riches qui habitent une maison entière à elles seules. La plupart des gens louent un appartement dans une grande maison. Le loyer (ou: le terme) se paye par trimestre (3 mois). Ce sont les locataires qui payent leur terme au propriétaire. Avant de déménager, il faut donner congé à moins de payer le terme suivant.

A Paris, la porte d'entrée de beaucoup de maisons est fermée toute la journée, mais — particularité qui surprend les étrangers — les locataires n'ont pas de clef (ou: clé) pour entrer: il faut donc sonner. Le concierge tire le cordon, et la porte s'ouvre. Pendant la nuit, et lorsque le gaz est éteint, la personne qui entre doit donner son nom au concierge, qui connaît tous ses locataires. Pour sortir, on lui crie: *Cordon, s'il vous plaît!* ou: *Porte, s. v. p.!* Sur quoi il tire le cordon, et la porte s'ouvre. La loge du concierge est à proximité de la porte d'entrée. Le concierge est une sorte de factotum dans la

maison dont il a la garde; il est chargé de la tenir propre, et de monter le courrier (les lettres); il loue les appartements et perçoit les loyers. A son entrée dans la maison, le locataire donne au concierge un pourboire (appelé denier à Dieu) proportionné à l'importance de la location. Au jour de l'an, le concierge reçoit des étrennes de ses locataires. Souvent, les locataires louent une ou deux chambres garnies à des sous-locataires, qui sont ordinairement des célibataires. Ils payent une somme fixe par mois. Généralement, ces chambres se louent service compris. Un petit nombre de célibataires prennent des chambres non meublées et se mettent dans leurs meubles. Je suis dans mes meubles.

Les gens pauvres habitent des cabanes ou des chaumières, mais la noblesse, l'aristocratie (tie = *ssie*) et les princes résident dans des hôtels particuliers, des palais ou des châteaux.

Les personnes qui ont l'intention de faire un séjour de quelque durée dans une ville, auront avantage à se mettre à la recherche d'une *pension de famille*. Pour trouver une pension convenable à Paris, on insère dans un des journaux les plus lus (tels que *Le Figaro, Le Journal, Le Petit Journal, Le Matin*) une annonce qui peut être conçue en ces termes: Jeune Allemand désire trouver pension de famille où il aurait occasion de parler français. Offres détaillées aux initiales R.K. 59 (ou: S'adresser à M. R.K. 59, rue Cujas). Mais

les annonces étant très chères dans *Le Figaro* et *Le Petit Journal* — *Le Figaro* se fait payer 6 francs la ligne de 38 lettres — il vaudra mieux insérer dans *Le Matin* ou dans *Le Journal,* qui reçoivent des annonces à prix réduits deux fois par semaine. Le prix d'une pension de famille convenable varie entre 7 et 14 fr. par jour, tout compris (chambre à coucher, nourriture, vin, éclairage, chauffage et service). La note se paye tous les huit jours. Il n'y a pas de réduction pour le cas où le pensionnaire resterait absent un ou deux jours. Le concierge et les domestiques s'attendent à quelques francs de pourboire à la fin de chaque mois. On donne congé huit jours d'avance lorsque l'on veut déménager. Les étudiants qui ne veulent pas trop dépenser, trouveront des chambres meublées de 30 à 50 fr. par mois dans les *hôtels meublés* du *quartier latin;* ils prendront leurs repas au restaurant.

Tous ceux qui ne comptent faire qu'un séjour de peu de durée dans une ville, feront mieux de descendre dans un *hôtel* proprement dit. A Paris, il y en a pour toutes les bourses et dans tous les quartiers. Les plus renommés en sont *le Grand Hôtel, l'hôtel Terminus, l'hôtel Continental,* et *le Grand Hôtel du Louvre.* On y trouve jusqu'à 700 chambres et salons, un café-restaurant, une salle à manger, un salon de lecture, des salles de billards et de bains, des fumoirs, un bureau de poste et de télégraphe, des cabines téléphoniques, un bureau de change et plusieurs ascenseurs. En arrivant,

on inscrit son nom et sa profession sur un registre. Pour la nuit, on fera bien de tirer la targette, c.-à-d. de fermer sa porte au verrou.

Quant au mot *hôtel*, il a plusieurs acceptions. En dehors de celle que nous venons de connaître, il indique une habitation privée (ou: particulière), généralement occupée par une seule famille très riche; ou encore, un grand établissement public, tel que l'hôtel de Ville, l'hôtel des Invalides (à Paris), l'hôtel des Postes, etc.

IX.

Ville. Paris.

Principales villes de France.

La ville où nous sommes nés est notre ville natale. Ma ville natale est. . . Notre famille habite cette ville depuis une vingtaine d'années.

Dans l'espace de 20 ans, la *population* de ma ville natale s'est accrue de plus de 30 mille habitants. D'après le recensement du 1er décembre 1895, il y avait 60 mille habitants environ.

Les *rues* de notre ville sont, pour la plupart, larges et régulières. Beaucoup d'entre elles sont pavées, d'autres sont macadamisées (c.-à-d. couvertes d'une couche de cailloux et de béton). La chaussée et les trottoirs des rues sont balayés et arrosés par des cantonniers. La chaussée est réservée à la circulation des voitures et des cavaliers; les piétons marchent sur le trottoir qui se trouve le long des maisons. Tous les véhicules doivent tenir la droite.

Outre les grandes rues, il y a un assez grand nombre de ruelles étroites et quelques impasses (ou: culs-de-sac, rues sans issue). Les rues portent le nom de quelque grande ville voisine, d'un grand personnage, ou encore, elles portent le nom des métiers exercés par leurs habitants.

Dans notre ville, il y a aussi un beau *parc* et des *places publiques,* telles que la Place du Marché. Les grandes villes de France possèdent aussi des *boulevards* et des *squares* (plantés d'arbres, d'arbustes et de fleurs); ce sont des promenades publiques qui invitent les promeneurs à se reposer sur les bancs placés sous les arbres.

La ville que nous habitons est une *ville industrielle;* c'est l'industrie cotonnière qui y prévaut. Le nombre des filatures et des manufactures de coton est considérable; il y en a qui comptent plusieurs centaines de métiers mécaniques. Le teinturier teint les étoffes, l'apprêteur les apprête, et le laineur les laine (c.-à-d. il les rend laineuses).

Dans les villes tant soit peu importantes, on trouve aussi un grand nombre de boutiques, de magasins et d'ateliers de toute espèce.

Quant aux *édifices publics,* nous en avons plusieurs dans notre ville, savoir cinq églises catholiques, une église protestante, une synagogue, l'hôtel de Ville, le Palais de Justice (ou: le tribunal), un collège, un lycée, un lycée de jeunes filles, un assez grand nombre d'écoles primaires (ou: élémentaires), deux hôpitaux (où les malades sont soignés par

les infirmiers et infirmières), un hospice (réservé aux vieillards et aux incurables des deux sexes), un asile d'aliénés, une prison, un poste de (sapeurs-) pompiers (c'est un corps institué pour porter secours en cas d'incendie), et un abattoir. Mais il n'y a pas de théâtre, pas de musée, pas d'Université, pas de bibliothèque, pas de casernes, pas de jardin zoologique.

Les *établissements publics* sont très nombreux; les principaux sont les hôtels, les restaurants, les cafés, les brasseries. Il y a aussi un établissement de bains, un manège où l'on apprend à monter à cheval, et un vélodrome pour les vélocipédistes.

Pendant toute la journée, et même le soir, il règne une grande animation dans les rues principales. C'est un mouvement continuel de piétons et de voitures qui circulent dans toutes les directions. Les moyens de locomotion sont les fiacres (ou: voitures de place), les omnibus et les tramways qui font le service dans l'intérieur de notre ville, et entre celle-ci et les villes voisines.

«Paris n'est pas une ville, mais un monde», disait Charles-Quint à François Ier, et à cette époque-là (dans la première moitié du XVIe siècle), la capitale de la France ne comptait que deux cent mille habitants. Au dernier recensement (du 29 mars 1896), la population s'élevait à 2 512 000 (deux millions cinq cent douze mille) habitants, dont plus de 100 000 Allemands. Paris est une ville très

ancienne. Jules César en fait déjà mention l'an 53 avant J.-C. (Jésus-Christ); elle se nommait alors *Lutetia Parisiorum* (Lutèce des Parisiens). Depuis cette époque, elle a subi bien des transformations. Sous le second Empire, surtout, elle a été complètement transformée, certains quartiers n'existent plus que de nom; les rues étroites et tortueuses ont fait place à des voies (ou: artères) larges et spacieuses; des parcs ont été créés, et on peut dire que maintenant Paris est la ville la plus saine et, en même temps, la plus belle du monde. Ce qui fait le charme tout particulier de cette métropole, c'est l'harmonie qui règne dans tout son arrangement. Rien qui choque l'œil, tout y est majestueux en même temps que coquet (ou: élégant). On ne croirait pas, en voyant Paris, que c'est une ville fortifiée, une place forte de premier ordre.

La Seine divise la capitale en deux parties d'inégale étendue. Les deux rives du fleuve sont reliées par 27 ponts plus ou moins élégants; le Pont-Neuf en est le plus long (229 mètres) et le plus ancien (achevé en 1640); de là la locution proverbiale: C'est vieux comme le Pont-Neuf. C'est le pont le plus populaire de Paris, grâce aux chansons, aux vaudevilles et aux romans qui l'ont célébré.

Paris est divisé en 20 arrondissements qui sont administrés par 20 maires ayant chacun 3 adjoints. Chaque arrondissement s'administre lui-même. Le Conseil municipal, qui se compose de quatre-vingts membres (dits conseillers municipaux) élus pour 3

ans, à la haute main sur toutes les questions qui intéressent la capitale. Le préfet de la Seine est en même temps le chef de l'administration du département de la Seine et le chef de l'administration municipale de Paris. Dans chacune des 20 mairies siège un juge de paix, chargé de régler à l'amiable, ou de trancher par un jugement, les contestations qui s'élèvent entre les habitants.

Pour bien voir les nombreuses curiosités de la capitale française (de la Ville-lumière, comme l'appelle Victor Hugo), il faut se procurer un plan de Paris et un guide. Le Guide Bædeker (6 marcs) est le meilleur; il contient un très bon plan en trois bandes séparées, et toutes les informations nécessaires tant au point de vue de l'histoire que des moyens de locomotion, des monuments et des curiosités dignes d'être vus par le touriste, aussi bien dans Paris que dans les environs. Pour chercher telle ou telle adresse, on consultera *le Bottin* (un livre d'adresses appelé ainsi d'après l'éditeur).

La meilleure vue que l'on puisse avoir de la métropole à vol d'oiseau, se présente du sommet de la fameuse *tour Eiffel*, haute de 300 mètres. On en fait l'ascension soit au moyen d'ascenseurs, soit au moyen d'escaliers (1796 marches). Cette construction géante, commencée en 1887 et terminée en 1889, a été le clou (ou: l'attrait principal) de l'Exposition Universelle de 1889. La tour Eiffel, bâtie par l'ingénieur Gustave Eiffel, est, jusqu'ici, le monument le plus élevé du monde. Mais les

Anglais sont en train de construire, au nord-ouest de Londres, une imitation servile du monument parisien, *la tour de Wembley Park,* qui s'élèvera à 335 m. 50 cm. à partir de sa base, pourvu qu'elle soit achevée, ce qui est un peu douteux.

On peut faire le tour de la capitale par le chemin de fer de ceinture (35 kilomètres de longueur, 29 stations), en 2 heures 12 minutes. Un chemin de fer à travers Paris et un chemin de fer souterrain du bois de Boulogne au bois de Vincennes sont projetés.

Rien n'est plus facile que de s'égarer dans ce labyrinthe des rues et des ruelles d'une grande ville telle que Paris; rien de plus difficile souvent aussi que de trouver tel ou tel monument, telle ou telle rue. C'est alors que l'étranger devra consulter son plan, ou il s'adressera à un passant, à un cocher de fiacre, ou, mieux encore, à un sergent de ville. Tous les Français mettent beaucoup de bonne volonté à renseigner les étrangers. Les questions doivent être courtes et nettes.

Demandes.	Réponses.
1° Pour demander son chemin.	
La rue Soufflot, s'il vous plaît!	La première (rue) à gauche (ou bien: à droite).
La gare du Nord, s. v. p.!	Allez tout droit jusqu'au bout du boulevard; tournez ensuite à droite.
Pardon, Monsieur, le bu-	Vous en verrez un à quel-

Demandes.	Réponses.
reau de poste le plus rapproché!	ques centaines de pas d'ici, à main gauche; vous le reconnaîtrez à la lanterne bleue.
Pouvez-vous m'indiquer une boîte aux lettres dans les environs?	Suivez (ou: Montez, Descendez) cette rue jusqu'à la deuxième à droite; vous trouverez là une boîte de quartier au débit de tabac du coin.
Où est l'établissement Duval le plus proche dans ce quartier?	Descendez le boulevard, et vous en verrez un au coin de la 3e rue à droite.
La brasserie Müller, s.v.p.!	Laquelle? Il y en a plusieurs. La plus rapprochée est celle du boulد Bonne-Nouvelle, en face du théâtre du Gymnase.
Est-ce bien le chemin pour aller au Louvre?	Le Louvre? Vous y tournez le dos! Il faut retourner sur vos pas et aller jusqu'à la Seine; puis vous traversez le pont des Arts et vous serez là.
L'omnibus de la Bastille passe-t-il loin d'ici? Où puis-je le prendre?	Descendez le boulevard jusqu'à la Madeleine et prenez la voiture brune (à lanterne rouge).
Où faut-il descendre pour la rue Léon Cogniet?	Vous descendrez rue de Courcelles, au coin de la rue Guyot.
Combien met-on (ou: y a-t-il) pour aller d'ici à	Vous en avez pour une demi-heure. Une demi-

Demandes.	Réponses.
l'Arc de Triomphe (de l'Étoile)?	heure tout au plus. Je ne saurais vous le dire, je suis moi-même étranger.

2° Pour demander d'autres renseignements.

Où prend-on les billets pour Versailles, s. v. p.?	Au premier guichet, au bout du hall, à droite.
L'entrée de la galerie du Louvre, s. v. p.!	(On entre) place du Carrousel.
Le secrétariat de l'Université, s. v. p.!	Il se trouve dans la cour, aile gauche, au rez-de-chaussée.
La salle des cours (ou: conférences) de Monsieur Gaston Paris, s. v. p.!	Monsieur Paris? Tout droit, dans la cour, au rez-de-chaussée.

Après avoir obtenu ces renseignements, on remerciera en disant: Merci, Monsieur! ou: Merci bien! Merci beaucoup, Monsieur! ou bien: Je vous remercie, Monsieur!

Parmi les curiosités hors de Paris, on ne devra pas négliger de visiter le bois de Boulogne et les endroits suivants: *Versailles* avec ses jardins et son château (où notre roi Guillaume Ier a été proclamé empereur d'Allemagne, le 18 janvier 1871); *Saint-Cloud* avec un parc magnifique qui est une des promenades les plus agréables des environs de Paris; *Sèvres*, célèbre par son grand musée céramique et sa manufacture de porcelaine (transférée au parc de St-Cloud); *Bellevue*, d'où l'on a une belle vue des bords de la Seine et du parc de St-Cloud (on peut monter par le funiculaire); *Saint-Germain-en-Laye*

avec son vieux château restauré, une belle forêt et une longue terrasse ombragée longeant la Seine et offrant la plus belle vue sur les sinuosités du fleuve, les campagnes qu'il arrose, et les édifices de Paris; *Saint-Denis* avec sa fameuse basilique, qui renferme les tombeaux de la plupart des rois de France; *Vincennes* avec un château fort et un très beau parc, dit bois de Vincennes; *Fontainebleau*, célèbre par sa belle forêt et son château, où Napoléon Ier signa son abdication en 1814. Toutes ces localités se trouvent à peu de distance de la capitale.

A juste titre on dit: Paris, c'est la France, car les autres villes de France ne signifient presque rien auprès de la capitale. Les principales villes de province sont situées à l'embouchure de grands fleuves (comme *le Havre, Rouen, Nantes, Bordeaux, Marseille*); — dans de riches régions industrielles (comme *Lille* et *Roubaix, Lyon* et *Saint-Étienne*); — et enfin dans un passage naturel important (comme *Toulouse*). Toutes ces villes sont d'un intérêt particulier pour les négociants. D'autres villes de province sont renommées pour leurs belles cathédrales, surtout *Reims, Amiens, Rouen, Chartres*. A l'exception de Chartres, les villes susdites ont cela de remarquable que ce sont celles, et les seules de la France, qui dépassent 100,000 habitants.

En été, les compagnies des chemins de fer délivrent, à Paris, des billets d'aller et retour à prix

réduits pour les bains de mer; ces billets sont ordinairement valables pendant 30 jours, et permettent de visiter une ou plusieurs stations balnéaires, et d'y séjourner quelques semaines. Les bains de mer les plus fréquentés, les plus chers et particulièrement à la mode, sont ceux du Calvados (sur la côte de Normandie), en premier lieu *Trouville* (près le Havre), le boulevard d'été de Paris, le rendez-vous des baigneurs et baigneuses du grand monde parisien. *Boulogne, Dieppe, Cabourg, Veules, Saint-Malo* et *Dinard* sont également très fréquentés par les Parisiens et les Anglais.

X.
A la campagne.

J'aime beaucoup la vie à la campagne, et ordinairement je vais passer les grandes vacances chez ma tante Éléonore, qui possède une grande ferme dans un bourg (c.-à-d. un grand village) à une vingtaine de kilomètres de ma ville natale. Le bourg est habité surtout par des paysans (ou: cultivateurs, laboureurs). Ces laboureurs travaillent ferme (ou: dur). Tantôt ils labourent la terre, ils bêchent et ils piochent, tantôt ils sèment et plantent, tantôt ils récoltent. Mais parfois, les plantes souffrent par suite de la sécheresse ou de l'extrême humidité; parfois aussi, les campagnols et les insectes ravagent les récoltes, ou c'est la grêle qui vient les abîmer. Quand le bon Dieu préserve les récoltes, les cultivateurs sont contents.

Dans les prés, la *fenaison* commence au mois de juin. Les faucheurs coupent l'herbe avec une faux; c'est un travail fatigant; aussi s'arrêtent-ils de temps en temps pour souffler. Ils aiguisent leur faux avec une pierre à aiguiser. Lorsque la rosée du matin a disparu, les faneurs et les faneuses arrivent avec des fourches et des râteaux pour répandre et retourner l'herbe coupée afin qu'elle sèche. Le soir, on la met en tas: le lendemain, on étend de nouveau ces tas, l'on retourne l'herbe encore 3 ou 4 fois, et le foin est fait. Alors on le charge sur de grandes voitures pour le mettre en grange. Vers le mois de septembre, on fauche de nouveau: c'est la seconde coupe, qu'on appelle aussi le regain.

Les blés (ou: céréales) mûrissent (ou bien: sont mûrs) vers le mois d'août: c'est l'époque de la *moisson*. Les moissonneurs et les moissonneuses, avec leur faux ou leur faucille, vont couper les blés, le froment, le seigle, l'orge et l'avoine; les moissonneuses les lient et entassent les gerbes au milieu du champ. Dès que les gerbes sont sèches, on les charge sur des chariots, et on les met en grange. On procède ensuite au battage, qui se fait au moyen de fléaux ou de machines appelées batteuses. Puis le grain est nettoyé, séché et enfin vendu. La mouture se fait au moulin. Le meunier moud le grain et en fait la farine. Le boulanger en fait du pain, et le pâtissier la convertit en pâtés (c.-à-d. en gâteaux garnis de viande de veau ou de porc,

de volaille ou de gibier). La paille sert de litière et aussi de nourriture à plusieurs animaux domestiques.

En automne, on fait la *récolte* des pommes de terre, des betteraves, des navets, des carottes, etc. Au mois de septembre, on cueille les fruits, tels que les pommes, poires, prunes, etc. L'automne est aussi l'époque des vendanges. Les vendanges sont plus amusantes que la fenaison et la moisson. Quand le raisin est mûr, il faut le récolter. Chaque grappe est coupée avec des ciseaux, ou avec une serpette (ou: petite serpe). Tout en travaillant, on grappille (c.-à-d. on mange quelques grappes). La vendange est une grande fête dans les pays vignobles. Les vignobles du Rhin, de la Moselle et de la Bourgogne donnent (ou: produisent) un vin excellent.

Dans la ferme de ma tante, il y a plusieurs chevaux; il y a aussi un âne, des vaches, des bœufs (*fs* muets), des brebis, des cochons, de la volaille; des coqs, des poules, des poulets, des poussins, des canards, des oies, des dindons, des dindes, et un paon (*o* muet) qui a un fort beau plumage, mais dont la voix est très désagréable; il pousse un cri aigu. Dans les hangars de la ferme, il y a toutes sortes *d'instruments d'agriculture:* (ou: instruments aratoires), tels que charrues, herses, charrettes, brouettes, fourches, haches, cognées, pioches, râteaux, batteuses mécaniques, vans, etc.

Le jardin attenant à la ferme de ma tante

est tout près de la maison. Il comprend un jardin fruitier (un verger), un (jardin) potager et un jardin d'agrément. Le *verger* est planté de nombreux arbres fruitiers, tels que pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, pêchers, abricotiers, noyers, tous chargés de fruits délicieux. Le *potager* sert à la culture des plantes potagères et des légumes. On y cultive, suivant la saison, des petits pois, des haricots et des carottes, du céleri et du persil (*l* muette); il y a aussi des asperges, de la salade, des choux, des choux-fleurs, etc. Le *jardin d'agrément* est très joli; au milieu, il y a un grand bassin avec un jet d'eau; de grandes pelouses de gazon alternent avec de beaux parterres plantés de fleurs: giroflées, chrysanthèmes, tulipes, œillets, jacinthes, violettes, pensées, réséda, dahlias, muguets, roses etc. (Proverbe: Point [ou: Il n'y a point] de rose sans épines). Les soirées d'été, on est très bien sous le beau berceau (ou: la belle tonnelle); il y a des bancs commodes des deux côtés des allées ombragées. Le jardin est entouré d'une haie d'aubépine (d'une haie d'if) du côté des champs. Sur la route, il est enclos de murs.

Le *village* où demeure ma tante, est assez grand, c'est un bourg. Il y a environ cinq cents maisons, deux églises, deux presbytères, deux écoles primaires, la mairie, une pharmacie, une douzaine d'auberges, et un grand nombre de granges, d'écuries, d'étables, de hangars, etc. Les rues ne sont pas pavées. Les maisons sont moins

grandes, moins hautes et moins belles que celles des villes. Elles sont assez distantes les unes des autres et, souvent, séparées par des jardins, des vergers ou même par un champ.

Les villageois se couchent et se lèvent tôt (ou: de bonne heure); chez les habitants des villes (ou: chez les citadins) c'est le contraire.

XI.

a. Divisions du temps.

Suivant *l'ère chrétienne,* nous vivons au XIXe siècle. Un siècle comprend un espace de cent ans. A partir du 1er janvier 1901, nous entrerons dans le XXe siècle. Donc, la fin de ce siècle tombera le 31 décembre 1900, à minuit précis. Ce ne sera qu'un moment, mais un moment fin-de-siècle, c.-à-d. un moment des plus intéressants.

L'année commune (ou: *civile, ordinaire*) a une durée de 365 jours. *L'année bissextile* compte 366 jours, un jour de plus étant ajouté au mois de février tous les 4 ans, excepté les années séculaires, pour corriger la différence de l'année civile avec l'année solaire (ou: astronomique), qui a une durée de 365 jours et 6 heures environ. Un *jour* a 24 heures; une heure, 60 minutes; une minute, 60 secondes. Sept jours forment ce qu'on appelle une *semaine*; l'année comprend 52 semaines plus un ou deux jours. Les noms des jours de la semaine sont: lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche. Le dimanche

est un jour de repos, les autres jours, dits jours ouvriers, sont consacrés au travail.

L'année se divise en 12 *mois*, mais ces mois n'ont pas tous (*s* se prononce) le même nombre de jours.

Trente jours ont septembre,
Avril, juin, novembre; —
Trente et un ont mars et mai,
Août, octobre, puis juillet,
Et décembre et janvier; —
De *vingt-huit* est février.

Dans les années bissextiles, le mois de février compte 29 jours au lieu de 28. — Par abréviation, on écrit souvent 7bre, 8bre, 9bre (ces trois en chiffres arabes), Xbre (en chiffre romain) pour septembre, octobre, novembre, décembre.

b. Date.

Les tournures les plus usuelles pour demander la date sont celles-ci:

Quel quantième sommes-nous (moins couramment: avons-nous)? — Quel est le quantième? — Le combien sommes-nous aujourd'hui? — Le combien est-ce? — Nous sommes le combien? — Quelle date sommes-nous?

La réponse pourra être:

Nous sommes (en Suisse: avons) le 1er, le 2, 3 . . . 29, 30, 31 (mai). — C'est aujourd'hui le 1er . . . le 31.

Si l'on ne sait pas la date, et qu'il n'y ait personne à qui la demander, on consultera le calendrier ou l'almanach (*ch* ne se prononce pas).

L'almanach est un calendrier avec des renseignements sur les éclipses de soleil et de lune,

sur le lever et le coucher du soleil et de la lune, etc. Il y a des almanachs de poche de petit format, des calendriers de comptoir ou de bureau que l'on accroche au mur, et des éphémérides, c.-à-d. calendriers composés d'un bloc de feuilles séparées, dont chacune rappelle un événement qui s'est produit à la date du jour. Chaque jour, on détache (ou: enlève) une feuille.

c. Age.

Pour demander l'âge de quelqu'un, il est d'usage de se servir des expressions suivantes:

Quel âge avez-vous? — Quel est votre âge? — Quel âge a-t-il (elle, etc.)? — Quel est son âge? — Quel âge peut-il (elle) avoir? — Quel âge lui donnez-vous? — Quel âge pensez-vous qu'il a?

On répondra:

J'ai seize ans (plus rarement: je suis âgé de 16 ans); je suis né le 15 août 1882. — Il a 30 ans (passés, sonnés, accomplis). — Il doit avoir une cinquantaine d'années. — Je lui donne cinquante et quelques années. — Il a passé la cinquantaine. — Il approche de la soixantaine.

D'autres formules pour désigner l'âge d'une personne sont:

Il est encore jeune. Il vieillit. Il se fait vieux. Il est déjà assez avancé en âge. Il commence à vieillir, à grisonner, à blanchir. Il est déjà tout gris; sa barbe est complètement blanche. Il ne paraît pas son âge, il se conserve bien; il va entrer dans sa 60e année. Je suis le plus âgé de mes frères et sœurs, je suis l'aîné (ou: le premier-né).

Je suis le benjamin (pron. *bain-ja-main*, le plus jeune). Je suis de 25 ans plus âgé que le plus jeune (ou: le cadet) de mes frères. Je suis son aîné de 25 ans. L'aînée de mes sœurs est de 5 ans plus jeune que moi.

Il n'est pas d'usage, en France, de fêter l'anniversaire (ou: le jour) de naissance; on ne fête que le patron ou le saint: on célèbre ainsi la St-Louis, la Saint-Martin, etc. Il n'est pas jusqu'au plus simple ouvrier auquel on ne souhaite sa fête. Voici quelques-unes des formules les plus usuelles pour féliciter quelqu'un à l'occasion de sa fête:

Je vous souhaite une bonne fête! — Mes meilleurs vœux! — Mes meilleures félicitations! — Mes félicitations les plus sincères à l'occasion de votre fête!

Celui qui est ainsi félicité, répondra p. ex.:

Merci (bien, beaucoup), Monsieur! — Je vous remercie de vos (bons) souhaits! — Je vous suis fort obligé de votre attention.

Mon anniversaire (ou: L'anniversaire de ma naissance) tombe le 29 juillet. J'aurai 20 ans à mon prochain anniversaire. Ma fête tombe le 28 mai.

d. Jours de fête.

Dans le courant de l'année, il y a bon nombre de fêtes, dont les dates sont indiquées dans les almanachs. Les 3 grandes fêtes religieuses de l'année sont: (la *fête de) Noël* (le 25 déc.), (la *fête de) Pâques* (au printemps, entre le 21 mars et le 26 avril), et *la Pentecôte* (7 semaines après Pâques).

Les Français ne célèbrent pas *la fête de Noël*

avec tant d'apparat que les Allemands et les Anglais. La veille de Noël se termine par un souper appelé *réveillon*. Des huîtres, une oie et du vin blanc figurent généralement sur le menu de ce repas pris en famille. Avant de se coucher, les petit(e)s Français(es) mettent leurs souliers dans la cheminée pour que petit Noël (ou: le petit Jésus) y dépose un petit cadeau (des bonbons, des jouets, des objets d'utilité). L'arbre de Noël est peu connu en France; on ne le trouve que dans les familles protestantes.

Par contre, *le nouvel an* (ou: *le jour de l'an*) joue un rôle important en France. C'est à ce jour que l'on se donne mutuellement des cadeaux dits *étrennes*. Les domestiques, le concierge, le facteur et bien d'autres s'attendent à une gratification plus ou moins importante. Les garçons de café offrent alors aux habitués des cigares entourés d'un ruban rouge, et en acceptant un de ces cigares, l'habitué remet au garçon un pourboire dont l'importance varie de 2 à 5 francs. Un jeune homme qui a été plusieurs fois invité à dîner, donnera des jouets aux enfants, ou il offrira un sac de bonbons ou des fleurs à la maîtresse de la maison.

C'est au premier de l'an que nous souhaitons la bonne année à nos parents et à nos amis. Les locutions les plus usitées, les compliments les plus en usage sont:

Je vous souhaite une bonne année et une bonne santé. — Je viens vous offrir mes souhaits de bonne

année et mes vœux les plus sincères. — Permettez-moi de vous souhaiter une bonne année et une bonne santé.

On pourra répondre en disant:

Merci, pareillement! — A vous de même! — Merci, mes vœux sont les vôtres! — Merci, je vous en souhaite autant!

Quand on envoie sa carte (de visite), il est d'usage d'ajouter à la main:

R. K. avec ses meilleurs souhaits (ou: vœux) de nouvelle année; — R. K. vous présente (ou: envoie) ses meilleurs vœux pour la nouvelle année; — R. K. se rappelle au bon souvenir de Monsieur X. (et de sa charmante famille) et lui (leur) envoie ses meilleurs souhaits à l'occasion du nouvel an; etc.

Au reçu d'une carte (ou: d'un mot) de félicitation, on répondra en envoyant sa propre carte avec un mot de remerciement, p. ex.:

Monsieur R. K. remercie Monsieur X. de ses bons vœux et lui envoie à son tour ses souhaits les plus sincères.

D'autres fêtes chrétiennes sont le Jeudi Saint, le Vendredi Saint, l'Ascension, la Fête-Dieu, le jour des Rois, la Saint-Jean (c.-à-d. la fête de saint Jean), la Saint-Pierre et Saint-Paul, l'Assomption (le 15 août), la Toussaint et le jour des morts. (Le mardi gras, le mercredi des cendres et la mi-carême ne sont pas des fêtes chrétiennes). En Allemagne, l'Église catholique fait la procession à travers les rues à l'occasion de la Fête-Dieu. Mais, à Paris, il n'y a plus que deux églises (la Madeleine et l'Église Saint-Augustin) qui font la procession, et cela seulement autour de l'église.

Parmi les fêtes publiques célébrées en France, il y en a une qui remplace, pour ainsi dire, l'anniversaire de la naissance du souverain dans les monarchies constitutionnelles (p. ex. le 27 janvier des Allemands) — c'est *la fête Nationale* (ou bien: *fête du Quatorze Juillet*). Le 14 juillet est une date on ne peut plus politique, c'est — tout le monde le sait! — l'anniversaire de la prise (et démolition) de la Bastille (en 1789), cette odieuse prison d'État construite au XIVe siècle. Chaque année, ce jour est fêté par des divertissements populaires, feux d'artifice, retraite aux flambeaux, illuminations grandioses, etc. Les maisons et monuments publics sont pavoisés, il y a de la musique et des danses à tous les carrefours. Une grande revue militaire, à l'hippodrome de Longchamp au Bois de Boulogne, est le clou de la fête. (C'est sur le même champ de courses que, le 1er mars 1871, l'empereur Guillaume Ier a passé en revue les troupes allemandes destinées à entrer dans la ville de Paris.) Bien des gens sérieux quittent la capitale à cause du grand bruit que l'on fait à l'occasion de cette fête républicaine.

e. Heure.

Afin de pouvoir indiquer, à chaque moment de la journée, l'heure qu'il est, on a construit divers instruments, entre autres des montres, des pendules et des horloges. Jusqu'au moyen âge, on s'est exclusivement servi d'horloges à eau, de sabliers et de cadrans solaires.

Les *montres* sont les plus petits et les plus commodes de ces instruments. On les porte dans le gousset (c.-à-d. la poche du gilet).

On distingue des montres à cylindre, des montres à ancre, des montres à remontoir, et des montres à répétition (qui sonnent les heures). Il y a des montres en or, en argent, en nickel, en acier et en aluminium; celles en or sont les plus belles, et, comme de juste, les plus chères. Outre le cadran, avec des chiffres romains ou arabes, il y a une aiguille pour marquer les minutes, et une autre pour marquer les heures, et parfois aussi une trotteuse (ou: aiguille à secondes). La grande aiguille (à minutes) fait *une* fois le tour du cadran dans *une* heure: la petite aiguille (celle des heures) fait 2 fois le tour du cadran dans 24 heures. Nous distinguons encore le rouage, le ressort, le ressort spiral, le boîtier et le verre.

Autrefois, on se servait d'une clef de montre pour remonter et pour régler les montres; aujourd'hui, on les remonte sans avoir besoin de la clef, et sans être obligé d'ouvrir le boîtier. On tourne simplement le remontoir, c.-à-d. la petite roue dentée qui se trouve dans l'anneau auquel on attache la chaîne.

La plupart des *pendules* sont munies d'un timbre (ou: d'une sonnerie) qui sonne les heures et les demi-heures, parfois même les quarts d'heure. Un balancier règle le mouvement des rouages. Quand la pendule retarde, il faut raccourcir le ba-

lancier; si elle avance, on l'allongera. On trouve des pendules dans presque tous les salons et appartements. Le *réveil* (ou: *réveille-matin*) est une pendule à forte sonnerie; son rouage fait agir un timbre, qui sonne d'une façon prolongée à un moment marqué par une aiguille.

Les *horloges* sont de grandes pendules, telles qu'on en voit dans les clochers, dans les gares et dans d'autres édifices publics.

Celui qui fabrique, vend, nettoie, répare, règle et fait aller les montres, quand elles sont dérangées, est nommé *horloger* (ou: *horloger-bijoutier)*.

Pour attacher la montre, afin qu'elle ne puisse tomber à terre, ni être volée par un pick-pocket, on se procure une chaîne (de montre) ou un cordon.

Quelle heure est-il?

Pour demander l'heure qu'il est, on dit:

Quelle heure est-il, s'il vous plaît? — Pourriez-vous me dire l'heure qu'il est? — Savez-vous l'heure (qu'il est), Monsieur? — Avez-vous l'heure, Monsieur? — Quelle heure avez-vous? — Quelle heure croyez-vous qu'il soit? — Quelle heure est-ce (qu'il sonne)? — Quelle est l'heure qui sonne?

Les réponses varient beaucoup; en voici quelques-unes (comparez le diagramme, page 75):

Entre midi (minuit) et une heure:

Il est midi, minuit, midi (minuit) et quart, midi et demi, une heure moins un (ou: le) quart, une heure.

Entre 2 et 3 heures:

A ma montre, il est 2 heures, 2 h. *et* une minute

(ou: 2 heures une), 2 h. cinq, 2 h. 10, 2 h. *et* quart, 2 heures seize (20, 25, 29), 2 h. *et* demie. Il est le quart, la demie.

Il est 3 h. *moins* 29, 25, *moins* le quart, *moins* 14, 10, 5; il est 3 h. *moins* 2 (minutes), une (minute); il est 3 heures.

Il est 3 heures *précises* (ou: *juste*), une heure *précise*, midi (minuit) *précis*.

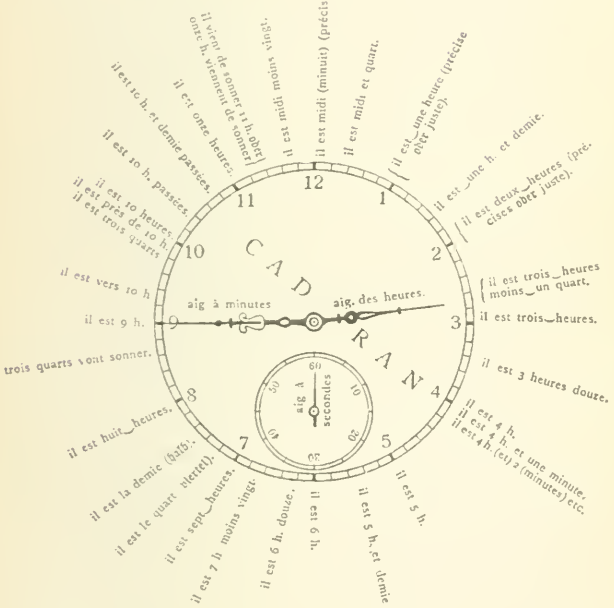

Il est *environ* (ou: *à peu près*, ou: *près de*) 3 heures.

Il est 3 h. *passées*, *plus de* 3 h.

Il n'est *pas encore* 3 h., *pas tout à fait* 3 h., *pas loin de* 3 h.

Il est *tout au plus* 3 heures.

Il est 3 h. *au plus tard.*

Midi (minuit) *vient de* sonner. Une heure, le quart, la demie *vient de* sonner; 2, 3, 4 h. *viennent de* sonner.

Midi *a* (ou: *est*) sonné; 2, 3 h. (*s*)*ont* sonné(es).

Voilà midi, 1 h. *qui sonne.* Voilà 2, 3 h. *qui sonnent.*

Midi, 1 h., le quart, la demie *va sonner.*

3 . . . 11 h. *vont sonner.*

Il est venu (ou: *parti*) *à* midi (minuit) (précis), à midi sonnant, à 1 h., à 2 h. (sonnantes), à 3 h. de l'après-midi, à 6 h. du matin (du soir), quelques minutes après 6 h., sur le coup de 11 h., de midi.

Selon les différents pays et les différentes localités, l'heure varie. Il est midi à la même heure pour tous les lieux situés sous le même méridien; mais les lieux qui sont situés à l'est de ce méridien marquent une heure plus avancée, tandis que dans les localités situées à l'ouest de ce même méridien, l'heure est en retard. Il est clair que ces différences de temps entre les heures locales entraînent de graves inconvénients pour le commerce des frontières. Voilà pourquoi on a introduit, en Allemagne et en Suisse, une *heure normale* (dite *heure de l'Europe centrale,* MEZ), en réglant toutes les horloges sur l'heure du méridien qui passe par le centre de l'Europe: c'est le méridien de Gœrlitz-Stargard. L'heure française retarde de 51 minutes, et l'heure anglaise retarde de 60 minutes sur l'heure allemande, mais l'heure russe avance de 61 minutes sur l'heure allemande. Ainsi, quand il est 11 h. à Londres, il est 11 h.

9 à Paris, midi (minuit) précis en Allemagne, et 1 h. (et) 1 (minute) à Saint-Pétersbourg.

Dans les États-Unis de l'Amérique, en Italie, et récemment aussi en Belgique, on s'est mis à diviser les cadrans d'horloge en 24 parties et à compter les heures de un à vingt-quatre. Si les autres nations suivaient cet exemple, cela éviterait bien des confusions, surtout dans les indicateurs de chemin de fer. D'après cette nouvelle manière de compter, on se lèverait à 6 heures, et l'on se coucherait à 22 heures.

f. Saisons et temps.

L'année ordinaire est divisée en 4 saisons: le printemps, l'été, l'automne et l'hiver. Chacune de ces 4 saisons comprend environ 3 mois. Le temps varie beaucoup selon les saisons. Dans l'Europe centrale, que nous habitons, **le printemps** (depuis le 21 ou 22 mars jusqu'au 21 ou 22 juin) est, sans contredit, la plus belle saison. C'est au mois de mai que le printemps est le plus beau. C'est à cette époque que toute la nature se réveille et se rajeunit; les fleurs s'épanouissent et répandent un parfum délicieux; les arbres poussent et se couvrent de feuilles. L'amandier, le cerisier, le pommier, le poirier, le prunier, le pêcher et l'abricotier fleurissent; les saules et les noiseters se couvrent de chatons. Les oiseaux commencent leurs joyeuses chansons; le pinson, l'hirondelle, le rossignol reviennent des pays chauds. On les entend chanter et gazouiller

dans les bosquets; on les voit porter dans leur bec des brins d'herbe sèche, des plumes, du crin, de la laine et de la mousse pour bâtir (ou: faire, construire) leur nid et pour y couver leurs œufs et élever leurs petits. C'est le moment favorable pour labourer les champs, pour herser, bêcher, semer et planter.

Mais, peu à peu, nous (nous) approchons de la saison chaude nommée **été** (depuis le 21 ou 22 juin jusqu'au 22 ou 23 septembre). Les jours sont alors longs et les nuits courtes. Le soleil se lève de très bonne heure. La chaleur est souvent insupportable (ou: étouffante, accablante, suffocante), surtout dans la période de la *canicule,* pendant *les jours caniculaires,* qui se comptent du 24 juillet au 26 août. Alors, on va se mettre ou se promener à l'ombre, dans une forêt ombreuse, sous un arbre qui donne de l'ombrage. Mais les chauds rayons du soleil font mûrir les blés et les fruits. La fenaison et la moisson des blés (voir page 63) se font à cette époque. Quel plaisir pour nous de cueillir les cerises, les fraises, les framboises, les groseilles (à maquereau, rouges ou blanches), le cassis (*l's* finale se prononce), les myrtilles, les airelles rouges, les pêches et les abricots juteux! Le bluet et le coquelicot s'épanouissent.

L'été est la saison des orages ordinairement accompagnés de tonnerre, d'éclairs, et souvent même de grêle. On voit l'éclair, mais on est frappé de la foudre. Le paratonnerre, inventé par

un célèbre Américain nommé Franklin (mort en 1790), est le seul appareil qui préserve des effets destructeurs de la foudre. Un des plus beaux phénomènes est *l'arc-en-ciel;* c'est un arc lumineux présentant les couleurs du prisme et qui est produit par la réfraction et la réflexion des rayons du soleil dans un nuage qui se résout en pluie. Lorsque nous apercevons l'arc-en-ciel, cela nous indique que nous tournons le dos au soleil.

Pendant la saison chaude, surtout dans *la morte saison*, beaucoup d'habitants des villes vont en villégiature (c.-à-d. à la campagne), ou encore, ils font un voyage aux stations balnéaires, aux bains de mer ou aux eaux.

Le 22 ou le 23 septembre, l'été nous dit adieu, et l'automne fait son entrée; il dure jusqu'au 21 ou 22 décembre. Les jours décroissent sensiblement, et les nuits deviennent plus froides. A cette époque, on cueille les pommes vermeilles, les poires succulentes, et (on récolte) le raisin. Rien (ou: Quoi) de plus amusant que la vendange! Les paysans arrachent les pommes de terre, les navets et les betteraves. La chasse à la perdrix (ou: aux perdrix) et au lièvre s'ouvre quand la moisson est terminée. Les bois sont alors très beaux; le feuillage des arbres est coloré en vert, en jaune, en rouge et en brun; c'est l'époque où les feuilles commencent à se faner et à tomber.

La dernière et la plus triste des quatre saisons, c'est l'hiver. Par le froid piquant qui vous cingle

alors le visage, on n'est pas tenté de sortir de chez soi. La pluie est froide et même glacée en hiver, et beaucoup de chemins sont impraticables. Il gèle très souvent assez fort, au point que les ruisseaux, les rivières et les étangs se couvrent de glace. Alors, on se livre au *patinage*, qui est le plus grand amusement de tout l'hiver. Ceux qui ne savent pas patiner, ou qui n'ont pas de patins, s'amusent à glisser sur la glace ou à faire des parties de glissade et de traîneau. Quand il neige, et que la neige prend (ou: se tasse), les enfants font parfois des (bons)hommes de neige, et ils se battent à coups de boules de neige. C'est bien amusant, et c'est un des passe-temps favoris des enfants.

En hiver, il faut chauffer les appartements. Le charbon et le bois sont les combustibles les plus usités; il y a divers appareils de chauffage, le poêle, la cheminée, le calorifère. On s'habille chaudement pour se protéger contre le froid, et l'on préfère se tenir près de la cheminée. S'il n'y avait pas de livres pour faire la lecture, ni de réunions (ou: soirées), ni de concerts, ni de représentations théâtrales, la plupart des gens ne sauraient que faire des longues soirées d'hiver: ils finiraient par mourir d'ennui.

Pour mesurer la température (ou: indiquer le degré de froid ou de chaleur), on se sert du *thermomètre*. Le liquide (le mercure ou l'alcool) renfermé dans le tube de cet instrument s'abaisse ou monte (se contractant quand il fait froid, se dila-

tant dans un lieu chaud). Le tube est divisé en cent degrés (thermomètre centigrade ou Celsius, employé en France); il y a aussi le thermomètre Réaumur (80 degrés, répandu surtout en Allemagne) et le thermomètre Fahrenheit (180 degrés au-dessus de zéro, 32° au-dessous de la température de la glace fondante; il est en vogue chez les Anglais).

Le *baromètre* indique, jusqu'à un certain point, le beau et le mauvais temps. Son tube gradué est rempli de mercure et long de 76 centimètres. Quand l'air est sec et lourd, le mercure monte; c'est un signe de beau temps. Par contre, quand l'air est humide et léger, le baromètre baisse, et l'on peut s'attendre à la pluie, surtout quand il baisse rapidement. — *Après la pluie (vient) le beau temps* (Prov.).

g. Quel temps fait-il?

1. *Quel temps fait-il (aujourd'hui)?*

Il *fait* beau, doux, bon, mauvais, humide, sale, sombre, sec, froid, joliment froid, chaud, lourd, frais, mauvais à marcher.

Il *fait* un temps superbe, agréable, désagréable, affreux, un froid de loup, un épais brouillard, une chaleur étouffante, des éclairs, un grand orage, un temps de chien (ou: un chien de temps, un temps à ne pas mettre un chien dehors).

Le *temps est* à la neige, à la pluie, à l'orage, au beau fixe, au variable; le temps est favorable, doux, etc.

Le *temps* se dérange, s'éclaircit, se met au beau, se remet au beau.

On étouffe, meurt de chaleur; on ne sait que devenir (ou: faire), tellement on a chaud. La chaleur m'empêche de travailler. Je transpire. Cela vous fait transpirer. Je suis tout en nage. Les éclairs sillonnent l'air, font des zigzags.

C'est une averse, une giboulée, une trombe. Ce n'est pas une pluie, c'est un vrai déluge, une ondée.

2. *Fait-il* beau? etc. Oui (non).
3. *Pleut-il?* Gèle-t-il? Neige-t-il? Grêle-t-il? Tonne-t-il? Pleuvra-t-il? etc.
4. *Fait-il* (encore) du vent, du soleil, de la poussière, de la boue, du verglas, du brouillard, des éclairs?
5. *Aurons-nous* quelque chose? de la pluie? de l'eau? de l'orage? de la neige? du brouillard? de la chaleur? du vent? du verglas? — Oui, nous . . .
6. *Croyez-vous* que nous ayons de la pluie? etc.
7. *A-t-il cessé* de pleuvoir? etc. Non, il pleut légèrement, il pleut à verse; il neige joliment (ou: à gros flocons, à faire plaisir); il gèle à pierre fendre.
8. *Quel vent fait-il?*

Le vent est à l'est, à l'ouest, au sud, au nord. Il fait un vent frais, piquant, froid, un vent d'orage. Le vent (du nord) a changé (tourné); il s'abat (ou: il tombe).

XII.

Monnaies. Poids. Mesures. Arithmétique.

a. Monnaies.

En France, la monnaie de compte est le franc. Il y a de la monnaie (ou: des pièces de monnaie) d'*or* [de 10, 20 francs, (celles de 5, 40, 50, 80, 100 fr. sont très rares)], des pièces d'*argent* [de 50 centimes, 1 fr., 2 fr., et 5 fr.], de *bronze* (ou: de billon, de cuivre) [de 5 centimes et de 10 centimes], et de *nickel* [en Allemagne, en Suisse, en Belgique et en Autriche seulement]. Le centime, comme son nom l'indique, est la 100ᵉ partie du franc, comme le pfenni(n)g est la 100ᵉ partie du mark. Le public français compte de préférence par sous; 5 centimes font un *sou*, 10 c. font *2 sous*, 1 fr. = (lisez: égale) 20 sous, 5 fr. = (égalent) 100 sous, etc. En chiffres ronds, on peut compter 5 fr. pour 4 marks. Pour les grandes sommes, la valeur de la monnaie étrangère dépend du cours qui est fixé tous les jours par la Bourse des valeurs.

Il faut se tenir sur ses gardes avec les diverses monnaies *étrangères* que l'on rencontre en France, car il y en a qui n'ont pas cours. Quoique la France fasse partie de la convention monétaire latine (la Belgique, la Suisse, la Grèce et l'Italie en sont les autres membres), les monnaies en bronze et en nickel sont toutes, sans exception, refusées en France: il en est de même des pièces

d'argent italiennes au-dessous de 5 fr., ainsi que des pièces d'argent espagnoles, luxembourgeoises, roumaines, chiliennes et péruviennes. Les pièces d'argent belges, suisses, grecques de 50 c. et au-dessus, et la pièce italienne de 5 lires sont les seules monnaies d'argent étrangères que l'on accepte.

Il circule aussi un *papier-monnaie* qu'on appelle *billets de banque*. Ces billets, qui sont émis par la Banque de France, n'ont pas cours forcé, c.-à-d. qu'ils peuvent être refusés, mais cela ne se fait jamais. Il y a des billets de 1000, 500, 200, 100, 50 fr.

Dans les cas où je n'aurais plus de monnaie française, j'entre dans un bureau de change et je demande au changeur: Pourriez-vous me changer ce billet de 100 marks? En moyenne, on perdra 50 c. sur 20 ℳ. à Paris, tandis qu'en Allemagne l'agio (ou: le coût du change) est moindre. Voilà pourquoi on fera mieux de se procurer des pièces françaises avant le départ.

Il est convenable de payer tout au comptant. Mais il y a des gens qui, faute d'argent, font des dettes en prenant à crédit (en argot: à l'œil) tant qu'on veut bien leur faire crédit. Bien des personnes qui sont dans la gêne, vont au *mont-de-piété*, ou à une des nombreuses succursales, pour emprunter de l'argent sur un objet de valeur, montre, bijoux, vêtements, linge, etc. L'intérêt à payer est de $9\frac{1}{2}$ à 12 pour cent. (Où est ta montre? —

Je l'ai mise en gage. Elle est au clou. Elle est chez ma tante.) A Paris, tous les objets qui n'ont pas été retirés (ou: dégagés), ou dont le reçu (dit *reconnaissance*) n'est pas renouvelé au bout de 12 mois, sont vendus au profit des pauvres.

Voici quelques dictons ou proverbes utiles:

Prendre à crédit cause dépit. — Qui prend à crédit, perd son bien et son ami. — L'argent gouverne le monde. — L'argent fait tout. — L'argent est rond, il faut qu'il roule. — Qui paye ses dettes, s'enrichit.

Dans l'espoir de s'enrichir, bien des gens mettent à la *loterie*, c.-à-d. qu'ils prennent un ou plusieurs billets de loterie et courent la chance ou de perdre leur mise, ou de gagner un lot plus ou moins considérable, le gros lot même. Les billets portent des numéros. Le jour du tirage, on met tous les numéros dans une roue ou une urne, et des enfants, généralement des orphelins, en retirent les numéros gagnants, qui donnent droit à un lot. Les numéros qui ne sortent pas, sont des billets perdants. Il y a des lots en espèces ou en nature.

b. Poids.

Beaucoup de marchandises sont achetées et vendues au poids; c'est ainsi que se vendent la viande, le pain, le beurre, le sel, le sucre, etc. L'unité de poids est le *gramme*. Mille grammes font un kilogramme ou 2 anciennes livres. Il y a aussi des parties décimales du gramme, p. ex. le milligramme.

Cent kilogrammes forment un *quintal (métrique)*. La *tonne* équivaut à 10 qtx (lisez: quintaux, = 1000 kilos).

Pour peser un corps ou une matière quelconque, on se sert d'une *balance*. On distingue la *balance ordinaire* à 2 plateaux, le *pèse-lettres*, le *trébuchet* (pour peser l'or et les monnaies), le *pont à bascule*, la *bascule décimale*, où l'on pèse les corps les plus lourds avec des poids 10 fois moindres, le bras de levier qui supporte le corps étant 10 fois plus court que celui qui supporte les poids.

L'unité pour évaluer le travail d'une machine à vapeur est le *cheval-vapeur*, c.-à-d. la force capable d'élever en une seconde un poids de 75 kg. à la hauteur d'un mètre. Il y a des machines de 2, 3, 10, 100, 1000 et même 30 000 *chevaux*.

c. Mesures.

Le *mètre* est l'unité de longueur; c'est la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre. Il y a des multiples et des sous-multiples du mètre, tels que le décamètre, l'hectomètre, le kilomètre et le myriamètre d'une part; le décimètre, le centimètre et le millimètre d'autre part. On emploie encore, en France, l'ancienne *lieue de poste* (qui vaut 4 km.) et, pour mesurer les distances en mer, *la lieue marine* (5555 m.) et le *mille marin* ou le *nœud* (1852 m.)

Pour mesurer les surfaces, on emploie le *mètre* (l'hectomètre, le kilomètre) *carré*; un are équivaut à 100 mètres carrés; 100 ares font un hectare.

Il y a aussi le *mètre* (le décimètre, etc.) *cube*, c.-à-d. un cube dont chacune des 12 arêtes a un mètre de longueur, ou, ce qui revient au même, dont chacune des 6 faces a un mètre carré. Le mètre cube, ses multiples et ses sous-multiples sont des mesures de volume.

Pour mesurer la capacité ou contenance d'une bouteille ou d'un vase quelconque, on emploie le *litre*, l'hectolitre, etc. Le vin s'achète et se vend par pièce, par fût ou tonneau, par barriques (c.-à-d. tonneaux de 200 à 250 litres) ou par foudre (grand tonneau de la contenance de plusieurs barriques).

d. Éléments d'arithmétique.

Les 4 règles (fondamentales) sont l'addition, la soustraction, la multiplication et la division. C'est dans les écoles primaires qu'on apprend l'arithmétique (ou: le calcul).

Soit à *additionner* les nombres 123, 456, 789.

Je place les trois nombres les uns sous les autres, de manière que les unités (3, 6, 9), les dizaines (2, 5, 8) et les centaines (1, 4, 7) se correspondent verticalement. Alors je souligne le tout et j'opère comme il suit, en commençant par en bas: 9 + *et* ou: *plus)* 6 (font) 15, et 3 (font) 18; je pose 8 (unités) et je retiens 1 (une dizaine). 8 et 5 (font) 13, et 2 (font) 15, et 1 de retenue (font) 16; je pose 6 et retiens 1 (c.-à-d. une centaine). 7 et 4 (font) 11, et 1 (font) 12, et 1

123	
456	
789	
1368	total ou: somme

de retenue (font) 13; je pose 3 et j'avance 1 (millé). *Le total* est *1368.*

Soustrayez 456 de 723.

Je place le plus petit nombre (456) au-dessous du plus grand (789), en faisant correspondre verticalement les unités de même rang (ou: ordre), et je fais un trait horizontal sous le plus petit nombre.

de 723
ôtez 456
reste 267

Ensuite, je dis, en commençant par la colonne des unités, qui se trouve à droite: 3—6 (lisez: 3 *moins* 6, ou bien: 6 *ôté de* 3) ne se peut; j'emprunte 1 qui vaut dix; dix et 3, treize; 6 de 13 reste 7, je pose 7; 5 de 1 ne se peut; j'emprunte 1 qui vaut 10; 10 et 1, onze; 5 de 11 reste 6 que je pose; 4 de 6 reste 2. *Le reste* est *267.*

Soit à *multiplier* 34 par 13.

3 fois 4 (font) 12; (je) pose 2 et (je) retiens 1; 3 fois 3 = 9, et 1 de retenue, 10 que je pose. 1 fois 34 fait 34 que je pose en reculant d'un chiffre vers la gauche. Le total de ces 2 produits partiels est *442,* qui est le *produit cherché.*

34	multiplicande
× 13	multiplicateur
102	
34	
442	produit

Soit à *diviser* 567 par 6.

En 5 combien de fois 6? il n'y va pas; j'abaisse 6 et je divise 56 par 6; il y va 9 fois que je pose au quotient; 9 fois 6 (font) 54; 54 de 56 reste 2; j'abaisse le

dividende		
567	6	diviseur
54	94	quotient
27		
24		
3		reste

7; en 27 combien de fois 6? 4 fois; je pose 4 au quotient; 4 fois 6 (font) 24, ôté de 27 reste 3. Le *quotient (qu=k)* est *94*, et il reste 3.

Pour calculer vite, on doit connaître par cœur la *table de multiplication* (ou: *de Pythagore*).

Tous les *nombres* se composent de un ou de plusieurs chiffres; les 10 chiffres sont: 0 (le zéro), 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9. Il y a des *nombres entiers* et des fractions. Une *fraction* se représente au moyen de 2 nombres, le numérateur et le dénominateur; ces deux sont séparés par un trait, p. ex. $\frac{2}{3}$, $\frac{3}{4}$ (qui s'énoncent: deux tiers, trois quarts), $\frac{4}{5}$, $\frac{5}{6}$, $\frac{6}{7}$ (s'énonçant: quatre cinquièmes, cinq sixièmes, six septièmes). En dehors de ces fractions dites *fractions ordinaires*, il y a les *fractions décimales*, qui ont pour dénominateur 10, ou une puissance de 10 ($10^2=100$, $10^3=1000$). Pour séparer les entiers de la fraction décimale, on se sert de la virgule, p. ex. 23,45 (s'énonçant 23 entiers 45 centièmes, ou, plus couramment, *23, virgule 4, 5*). Pour convertir une fraction ordinaire en une fraction décimale, on divise le numérateur par le dénominateur.

XIII.

En voyage. Moyens de locomotion.

Pour faire un voyage par terre, on prend le *chemin de fer*, et le *bateau* pour les voyages par eau ou par mer. Les trains de chemin de fer se composent d'un certain nombre de *voitures*

(ou: wagons), de la *locomotive* (qui est une machine à vapeur avec 6 roues), et du *tender* (c.-à-d. du wagon qui contient le charbon de terre à l'aide duquel on fait bouillir l'eau dans la chaudière pour la convertir en vapeur). La vapeur pousse les pistons, ceux-ci poussent les bielles, et ces dernières font tourner les roues de la locomotive.

Le *personnel d'un train* se compose du chef de train, du mécanicien, du chauffeur, des conducteurs, et des serre-freins (chargés de serrer les freins). Pour surveiller la voie, il y a un grand nombre de cantonniers (dont on voit la maisonnette sur la voie), de gardes-signaux et de gardes-barrières.

Les *trains* courent sur des *rails* de fer posés parallèlement sur le sol, et reliés entre eux par des traverses en fer ou en bois. Les aiguilles (qui servent à faire passer un train d'une voie sur une autre) sont manœuvrées par l'aiguilleur; celui-ci occupe un poste très important; la plus petite négligence de sa part peut causer de grands malheurs, un déraillement par exemple. Un train a déraillé, quand il est sorti des rails.

Il y a des trains omnibus, des (trains) express ou rapides, des trains-éclairs, des trains de plaisir, des trains spéciaux, des trains directs, et des trains de marchandises. Les trains omnibus se composent de voitures de 1re, de 2e et de 3e classe; les sièges de 1re et de 2e classe sont rembourrés. En 3e il y a des banquettes de bois, et l'on dit pour cela en plaisantant qu'elles sont rembourrées de noyaux

de pêches; cependant, depuis quelque temps les voitures de 3e classe ont, en France (et en Angleterre), des banquettes rembourrées sur les trains de grande ligne. Chaque wagon (ou: voiture) comprend 4 ou 5 compartiments à 2 rangées de sièges chacun. Outre les sièges, il y a les portières, les glaces, les parois, les filets et le signal d'alarme. Il est défendu de tirer sans motif plausible l'anneau du signal d'alarme; on ne s'en sert qu'en cas de danger. Les compartiments sont éclairés pendant la nuit et chauffés en hiver; mais fréquemment l'éclairage et le chauffage laissent beaucoup à désirer.

On ne fume que dans les compartiments réservés aux fumeurs; les voyageurs qui ne fument pas, montent dans un compartiment portant l'inscription: Défense de fumer.

Sur les grandes lignes, il y a des *wagons-lits* et des *wagons-restaurants*.

Avant de monter en wagon (ou: dans le train), il faut prendre un *billet* de telle ou telle classe. On se procure ces billets au guichet; c'est le préposé aux billets (ou: le receveur) qui les distribue. Il y a, en France, des billets simples, des billets d'aller et retour, des cartes d'abonnements (de 3, 6 mois, d'un an), des billets d'excursion à prix réduits, ordinairement appelés billets circulaires (ou: billets de voyages circulaires) à itinéraires fixes ou facultatifs. Ces billets circulaires sont valables pendant 30 jours pour des parcours de 300 à 1500 kilomètres.

Il importe de savoir que les directions des chemins de fer allemands ne délivrent pas de billets circulaires jusqu'à Paris, mais seulement jusqu'à la frontière française (Jeumont, Avricourt, Pagny-sur-Moselle). Là il faudrait prendre un nouveau billet pour continuer le voyage sur le réseau français, mais un tel billet d'aller et retour n'aurait que 3 jours de validité. Voilà pourquoi on fera bien de s'adresser à l'agence de voyages de la Maison Carl Stangen (à Berlin), qui a le droit de délivrer, pour la France, des billets d'excursion dont l'itinéraire est établi par le voyageur lui-même. Ces billets, cependant, ne sont délivrés qu'aux personnes qui prennent aussi un billet circulaire pour le parcours allemand-belge. Un billet de ce genre est valable pendant 30 jours; mais la durée de validité peut être prolongée au gré du voyageur, si ce dernier ne le fait timbrer qu'au retour, au guichet de la station du départ. Le prix d'une seconde, Jeumont-Paris, aller et retour, est de 29,80 *M.* A (la station du Nord de) Bruxelles, on délivre également des billets d'excursion pour la France, valables pendant 30 jours, mais il est plus avantageux et plus commode de s'adresser à l'agence de voyages Stangen.

Pour demander mon billet, je dis p. ex.: *Une deuxième Cologne! Cologne, deuxième, aller et retour! Une première Cologne!* Les billets sont contrôlés à l'entrée des salles d'attente ou encore sur le quai de départ. Autrefois, les conducteurs

allaient de compartiment en compartiment, pour poinçonner (ou: contrôler) les billets pendant le parcours, ce qui était assez dangereux. Aussi bon nombre de conducteurs ont-ils été tués en tombant du marchepied.

La *gare* est une station à plusieurs voies où les trains peuvent se garer pour en laisser entrer ou passer d'autres. En Belgique, on dit fréquemment «station» au lieu de «gare». Toute grande gare se compose du bâtiment proprement dit, du quai de départ, du quai d'arrivée, des voies, des hangars et des magasins du dépôt des marchandises, et des bureaux de la direction.

Le mot français «perron» désigne un grand escalier découvert. Pour être admis à circuler sur le quai, il faut être muni d'un billet, ou d'un laissez-passer (ou: billet de quai).

Quand on va faire un voyage, on emporte des *bagages*. On prend avec soi les petits colis pour les mettre dans le filet, tandis qu'on fait enregistrer et placer dans le fourgon les grands (ou: gros) bagages, tels que les malles et les caisses. Le voyageur reçoit un bulletin qui lui permet de réclamer ses bagages à l'arrivée. On comprend par petits bagages une valise, un sac de nuit, un carton à chapeau, une couverture de voyage, un parapluie, une ombrelle, un parasol, une canne, en un mot, tout ce qui n'incommode pas les voisins. En France, chaque voyageur a droit au transport gratuit de 30 kilos de bagages; il paye pour l'excédent.

On ne trouve de rafraîchissements qu'aux *buffets* ou aux *buvettes* des stations qui sont marquées d'un *B* sur les indicateurs des chemins de fer. Les rafraîchissements que l'on débite à la buvette sont moins chers et moins bons que ceux que l'on vend au buffet.

Quand on a l'intention de ne faire qu'un arrêt de peu de durée dans une localité, ou que l'on veut faire un tour dans la ville entre deux trains, on met ses bagages *à la consigne*.

On attend le départ du train dans la salle d'attente. Le train part au signal donné par le chef de train. Parfois, il faut changer de voiture à telle ou telle station. Quelques minutes avant le départ, un employé crie: *Les voyageurs pour Paris!* ou bien: *Paris, en voiture!*, et alors il faut se hâter pour s'assurer une bonne place.

A la frontière, le train s'arrête, et tous les voyageurs sont obligés de descendre et de passer à la *salle de douane*, où se fait une rigoureuse *visite des bagages*. On vous demande: *Vous n'avez rien* (ou: *Avez-vous quelque chose) à déclarer?* et vous répondez: *Non, Monsieur, ce ne sont que des effets pour mon usage personnel*, ou bien: *Regardez vous-même!* Quant aux cigares, aux cigarettes et au tabac, il faut les déclarer; un tout petit nombre de cigares, constituant un reste de provision de route, est exempt des frais de douane (ou: peut être entré en franchise), mais pour les grandes quantités on prélève un droit

de 36 fr. par kilogr. de cigares et cigarettes, et 15 fr. pour le tabac. Les bagages enregistrés pour l'une des gares de Paris sont visités à la gare d'arrivée. La visite terminée, les employés de la douane marquent à la craie les bagages, et vous pouvez passer à la salle d'attente. Quelques minutes après, on remonte en voiture, et en arrivant à Paris, les conducteurs crient: *Paris, tout le monde descend!* Très fréquemment, les trains sont en retard.

La plupart des voyageurs venant d'Allemagne et se rendant à Paris arrivent à la gare du Nord (par la ligne de Cologne — Verviers — Liège — Jeumont — Compiègne), ou à la gare de l'Est (par la ligne de Strasbourg — Metz — Frouard — Toul — Bar-le-Duc — Châlons-sur-Marne — Meaux).

Il est prudent pour celui qui veut faire un voyage en France, d'acquérir, avant de se mettre en route, quelques connaissances de la langue française. Le Français, en général, ne comprend pas ou peu la langue allemande. — On fera bien, également, de se munir d'un passeport afin de pouvoir justifier de sa nationalité pour le cas où les autorités françaises demanderaient une pièce justificative (ou: d'authenticité), soit à la frontière, soit à l'intérieur de la France. — La *monnaie* allemande n'a pas cours en France; il sera donc bon de se procurer de la monnaie française déjà avant le départ.

Après avoir subi la visite de *l'octroi*, qui porte seulement sur les denrées alimentaires, on se dirige

vers la sortie. On remet son billet à l'employé placé à la porte et l'on monte dans un *fiacre* (ou: une voiture de place, un sapin), qui vous conduit à votre hôtel. Il y a des fiacres fermés et découverts; on les prend *à la course*, ou *à l'heure,* si on doit les garder longtemps.

Quand on connaît bien la ville, on peut prendre un *omnibus* ou un *tramway;* il y a des places d'intérieur, des places d'impériale et de plate-forme (à l'avant ou à l'arrière de certains tramways). Sur l'impériale, on respire l'air frais, on peut y fumer, et on paye moitié moins cher qu'à l'intérieur ou sur la plate-forme. Le tramway est un omnibus qui marche sur des rails; le nom vient de l'anglais et se compose des deux radicaux *tram* et *way; tram* veut dire «poutre, grosse pièce de bois»; *way* signifie en français «voie». Le cocher conduit les chevaux, et le conducteur perçoit (ou: reçoit) le prix des places en disant: *(Vos) places, s'il vous plaît!* ou bien: *Passons les places!* A Paris, il y a un prix unique pour tout le parcours: 30 c. à l'intérieur et sur la plate-forme, et 15 c. sur l'impériale. Il y a des tramways à traction de chevaux et à traction électrique (c.-à-d. mus par l'électricité); il y en a d'autres mus par la vapeur (ce sont les tramways à vapeur), et d'autres enfin mus par l'air comprimé.

Là où il y a de fortes pentes à gravir, on a construit des *(chemins de fer) funiculaires,* dont les wagons sont mus par un câble enroulé sur un

treuil, ou par des roues dentées qui s'engrènent dans une crémaillère placée au milieu des rails. Le funiculaire de Bellevue (près Paris) et bien d'autres sont des constructions de ce genre.

Le plus populaire et le plus indépendant des moyens de locomotion actuels est *le vélocipède* (fam. *le vélo*). Qui ne saurait monter (ou: aller) à vélo aujourd'hui? La machine la plus en vogue est la bicyclette (vulg. *la bécane*); elle a fait de plus en plus disparaître le grand bicycle à 2 roues inégales. Le tricycle (à 3 roues) et le tandem (bicyclette ou tricycle pour plusieurs personnes) se voient également, mais moins fréquemment que la bicyclette. De nos jours, les machines de premier choix sont entièrement montées sur billes, et avec (des caoutchoucs) pneumatiques (de là leur nom *pneu*). Les parties principales d'un pneumatique sont celles-ci: le cadre (en tubes d'acier), les roues, les rayons (directs ou tangents), la selle, le guidon, le frein, les pédales et la chaîne. Parmi les accessoires, signalons (ou: citons) la sacoche (contenant une clef, une burette et d'autres outils), une pompe à air (pour gonfler les pneumatiques), une lanterne, un timbre (ou: un grelot, ou: une corne d'appel), les garde-boue (ou: garde-crotte), une cravache (pour chasser les chiens), un cadenas, un porte-bagages, un compteur kilométrique, etc. Les différentes pièces sont émaillées ou nickelées. Il y a des machines pour dames et pour hommes, pour la course sur route et sur piste, et même

des cycles pliants (ou: bicyclettes pliantes); ceux-ci se plient en deux et peuvent être portés sur le dos lorsque les chemins sont impraticables.

Quand il fait beau (temps), il est très agréable d'aller en *bateau* (ou: en bateau à vapeur). Sur la Seine il y en a un très grand nombre; ils sont fort élégants et toujours chargés de passagers. Ces bateaux font plusieurs escales; des pontons servent de débarcadère ou d'embarcadère pour les passagers qui descendent du bateau ou qui désirent y monter. Outre ces bateaux (appelés aussi bateaux-omnibus), il y a des canots, des barques à rames, des chalands, des radeaux (ou: trains de bois) et, pour la navigation en pleine mer, des navires (ou: vaisseaux), appelés aussi paquebots.

Les paquebots-poste transatlantiques font le service entre l'Europe et les autres parties du monde. Les bâtiments de la société du *Lloyd de l'Allemagne du Nord* et de la compagnie française des *Messageries maritimes* sont les plus beaux navires qui existent. Il y en a qui mesurent 190 mètres de longueur, qui peuvent recevoir 1700 passagers, et qui filent 22 nœuds (=40 kilomètres) à l'heure. Ils offrent d'excellents aménagements pour passagers de toutes classes. L'intérieur de ces navires comprend un très grand salon, une série de petits salons, de boudoirs et de fumoirs; des cafés-restaurants, des salles de bain, une bibliothèque et un très grand nombre de cabines éclairées à la lumière électrique. La partie de

devant est la proue, et l'arrière du navire se nomme la poupe. On distingue encore le devant du pont, l'arrière-pont et l'entrepont, le beaupré (à la proue), la carène, les mâts, la hune, les voiles, et les machines à vapeur.

L'équipage se compose du capitaine, du timonier (qui conduit le gouvernail), des matelots, du coq (ou: cuisinier), des mousses et du médecin du bord. Il y a un pavillon et des flammes. On hisse et on baisse le pavillon.

XIV.

Postes. Télégraphe. Téléphone. Électricité.

Les *postes* entreprennent le transport des lettres, des cartes-lettres, des lettres recommandées, des lettres chargées (c.-à-d. contenant des valeurs déclarées), des cartes postales, des imprimés envoyés sous bandes, des échantillons de marchandises, l'abonnement aux journaux et publications périodiques, et le paiement des mandats-poste. Les *colis postaux* et les grands paquets ne sont pas expédiés par la poste, mais par les chemins de fer, et par grande vitesse. Le poids d'un colis postal à destination de l'étranger ne doit pas dépasser 5 kilogrammes; la taxe est de 1 fr. 10 par colis.

La taxe (ou: le port, l'affranchissement) d'une lettre ordinaire à l'intérieur de la France est de

15 c. par 15 grammes; une lettre pour l'étranger est taxée 25 c. par 15 grammes. Une lettre recommandée coûte 25 centimes en sus (ou: en plus) de la taxe ordinaire: en cas de perte d'une lettre recommandée, l'administration des postes est tenue de rembourser 25 francs à l'expéditeur. Les lettres non affranchies payent la taxe double. Pour les cartes postales il y a, en France, un prix unique de 10 c., tant pour l'intérieur de la France que pour les pays de l'Union postale (universelle). Le recto des cartes postales ne doit contenir que l'adresse du destinataire, le verso est réservé à la correspondance. Les timbres(-poste) et les cartes postales se vendent aux guichets de tous les bureaux de poste et dans les bureaux (ou: débits) de tabac.

Ce sont les facteurs qui sont chargés de distribuer les correspondances. Pendant leurs tournées, ils vont de maison en maison et jettent toute la correspondance dans la boîte aux lettres placée à la porte de la plupart des maisons. A Paris, les facteurs remettent les correspondances au concierge qui les porte au destinataire; les lettres recommandées seules sont remises directement au destinataire qui en donne un reçu (ou: un récépissé). On peut aussi se faire adresser sa correspondance *(à la) poste restante*.

Pour écrire une lettre, on prend une feuille de papier blanc (les papiers teintés de bleu, de gris, etc., ne sont permis que pour les lettres familières), une bonne plume et un porte-plume, de l'encre

(noire, bleue, violette, etc.), un buvard, une enveloppe et un transparent. Pour le deuil, le papier à bordure noire est de rigueur. Une lettre très courte est nommée *billet* ou *mot*. D'ordinaire, on met la date au commencement, dans le coin à droite. Les Français, les Anglais et beaucoup d'Allemands mettent toujours une virgule après le(s) mot(s) mis en vedette. Toute lettre se termine par des salutations et par la signature de celui qui l'a écrite[1]).

Après avoir fini ma lettre, je la plie soigneusement en deux ou en quatre, puis je la mets sous enveloppe et je la ferme. Quelquefois, je la cachette avec de la cire à cacheter. Après l'avoir fermée (et cachetée), je colle un timbre(-poste), et j'écris l'adresse en ajoutant le titre du destinataire. Quand ce dernier est en voyage, j'ajoute: Prière de faire suivre, ou: Faire suivre, ou encore: Faire parvenir en cas d'absence. L'addition *per Adresse* est exprimée par les phrases: Chez M . . ., Aux (bons) soins de M . . ., Aux soins obligeants de M . . ., mais les Français ne s'en servent que très rarement. Pour désigner l'expéditeur, on ajoute: Expéditeur: M. Jules Roche, ou bien: Envoi de M. Jules Roche. Quand ma lettre est prête pour être mise à la poste, je la jette dans une boîte (aux lettres); on en trouve une à chaque bureau de tabac, à tous les bureaux de poste, etc. Il y a plusieurs (à Paris: huit) levées et distributions par jour.

---

[1]) Pour tous les détails du style épistolaire voyez mon *Guide épistolaire* (Karlsruhe, J. Bielefeld, éditeur).

Les *télégrammes* (ou: *dépêches*) sont transmis(es) au moyen du *télégraphe*. C'est un appareil avec lequel on peut envoyer (ou: expédier) des nouvelles en quelques minutes à de grandes distances. Pour la France, le prix d'une dépêche est de 5 centimes par mot; une dépêche qui contient jusqu'à concurrence de 10 mots coûte 50 centimes. On paye 20 c. par mot pour une dépêche entre la France et l'Allemagne. Dans l'intérieur de Paris, on se sert de préférence de cartes-télégrammes circulant par tube pneumatique. Il y en a de deux sortes: les cartes ouvertes (30 centimes) et les cartes fermées (50 centimes). Le nombre des mots n'est pas limité. Les cartes-télégrammes sont déposées dans les bureaux télégraphiques.

Il y a aussi un instrument à l'aide duquel on peut parler à de grandes distances, c'est le *téléphone* qui — comme le télégraphe — fonctionne au moyen de l'électricité; le courant électrique est transmis par des fils de cuivre rouge. En Allemagne, ces fils passent par-dessus les maisons, mais dans les grandes villes de France ils sont placés au-dessous du sol. Tous ces fils se réunissent au bureau central. Lorsqu'on veut parler à un abonné, on tourne vivement la manivelle, ou l'on appuie (ou: frappe) 2 ou 3 fois sur un bouton d'appel, et on décroche de suite le récepteur qu'on porte à l'oreille. La sonnerie électrique se fait entendre au bureau central. Le (ou: La) téléphoniste crie: *Allo!* ou: *Voilà!* On prononce

alors distinctement, mais sans élever la voix, à 3 ou 4 centimètres de l'embouchure de l'appareil, le nom et l'adresse de la personne avec laquelle on désire correspondre (ou: être mis en communication). Exemple: *Allo! Numéro 120. Monsieur Porchet (79 Boulevard Saint-Germain).* Un second coup de sonnette vous prévient que la communication est établie (ou: opérée), et M. Porchet dira: *Voici Monsieur Porchet. Qui est là?* ou: *A qui ai-je l'honneur de parler?* Sur quoi vous répondrez: *Monsieur Legrand. Est-ce vous, Monsieur Porchet?*

Quand la conversation est terminée, on raccroche le récepteur et presse une fois sur le bouton d'appel. A Paris, le prix de l'abonnement annuel est de 400 francs. Il y a aussi de nombreuses *cabines téléphoniques* installées dans les bureaux de poste et mises à la disposition du public; pour s'en servir, on paye 25 c. par 5 minutes de conversation.

Le télégraphe et le téléphone ne sont pas les seuls appareils qui reposent sur l'application de l'*électricité*. Les câbles sous-marins, le phonographe, l'éclairage et les sonneries électriques, les tramways, bateaux et chemins de fer électriques reposent également sur cette force merveilleuse. Mais la plus intéressante découverte du XIXe siècle est l'application de l'électricité à la photographie. Ce fut au mois de décembre 1895 que le savant physicien allemand *Röntgen* reconnut que les

rayons invisibles émis par un tube de Crookes traversaient le bois, la chair et un très grand nombre de corps organiques réputés jusque-là opaques (c.-à-d. ne laissant point passer la lumière). Par contre, ces mystérieux rayons — faute de mieux, le Dr Röntgen les a nommés *rayons X* — ne traversaient pas les os, les métaux, le verre, ce qui permettait d'obtenir sur une plaque photographique un négatif de l'ombre des corps non traversés. Quand on développe ce négatif, les parties traversées par les rayons X viennent en clair, les parties opaques, en noir.

Cette découverte extraordinaire — à juste titre on l'a appelée *la photographie de l'invisible* ou bien *la radiographie* — a eu un grand retentissement dans le monde civilisé. Elle a déjà rendu de grands services à la médecine, surtout à la chirurgie. A l'aide de la radiographie (ou: photographie aux rayons X), on a trouvé des corps étrangers (aiguilles, balles et autres projectiles, éclats de verre, lames de couteaux, etc.) logés (ou: cachés) dans la chair et invisibles à l'œil nu. Plusieurs extractions ont ainsi été pratiquées par les médecins. On est arrivé à radiographier le corps humain avec son ossature (ou: son squelette), le poisson avec ses arêtes, les pièces d'argent à travers la bourse en cuir, le contenu de paquets, de boîtes et de caisses, voire même les lettres sous enveloppe.

Parmi les autres électriciens et inventeurs, les plus connus sont Werner Siemens et l'Américain

Thomas Edison, appelé le magicien de Menlo Park (près New York).

XV.

Amusements et récréation.

Le travail fait le charme de la vie, dit le proverbe, mais, par contre, *L'excès en tout est un défaut.* Le travail doit alterner avec la récréation.

Les amusements et les distractions sont si nombreux qu'il y en a pour satisfaire tous les goûts.

Quand il fait beau (temps), on peut rencontrer une foule de promeneurs dans les rues, dans les parcs et jardins publics. Une bonne promenade, par une belle journée pas trop chaude, vaut mieux que la plupart des autres passe-temps et divertissements.

Pendant les grandes chaleurs, les gens riches vont aux bains de mer (ou: aux stations balnéaires) pour y passer plusieurs semaines à prendre des bains, à aller se promener et à s'amuser. D'autres vont en (ou: font une) villégiature, c.-à-d. ils vont habiter la campagne pour y jouir de l'air pur. D'autres encore font un voyage en Suisse, en Italie, en Norvège. Mais tous ont l'ardent désir de se dérober aux affaires et à leur entourage habituel.

Ce ne sont pas les divertissements qui manquent à ceux qui habitent les grandes villes; on n'a que l'embarras du choix. A Paris, p. ex., il y a, le soir, de nombreuses représentations théâtrales, musi-

cales et équestres, des bals publics où l'on peut voir danser, et, pendant le carnaval, des bals costumés. Les amateurs des sports fréquenteront les courses de vélocipèdes et de chevaux, surtout *le Grand-Prix* (d'une valeur de 200 000 fr.) offert par la ville de Paris. Il faut avoir vu cette course qui a lieu au commencement de juin. Après le Grand-Prix, le monde élégant part pour les bains de mer, les eaux ou la campagne. Beaucoup de gens vont à cheval, à vélo (voir p. 97), en voiture, ou en canot, etc. D'autres font des exercices gymnastiques pour fortifier leur corps. D'autres s'amusent, dans les foires, à aller sur les chevaux de bois et sur les montagnes russes. A partir du mois de septembre, la chasse est ouverte, et les amateurs d'exploits cynégétiques peuvent se livrer à leur distraction favorite. En France, tout individu a le droit absolu de chasser (ou: de tuer du gibier) sur ses terres (ou: dans sa propriété) pourvu qu'il soit porteur d'un permis de chasse (le prix en est 28 fr.) valable pour un an. Mais la chasse sur le terrain d'autrui n'est permise qu'à ceux qui y sont autorisés par le propriétaire. En hiver, on patine sur la glace, et l'on fait des promenades en traîneau. Pendant l'été, il y a, à Paris, des skating-rings et même des patinoires en véritable glace (artificielle), telles que le *Pôle Nord* et le *Palais de Glace*, où l'on se livre au plaisir du patinage comme en plein hiver.

Quant aux représentations théâtrales, musicales

et équestres, elles sont nombreuses et méritent que nous nous en occupions encore un peu. Les représentations théâtrales se donnent dans les *théâtres*. Ce sont les acteurs et les actrices qui remplissent les différents rôles et les interprètent sur la scène. Le rideau, qui sépare la scène de la salle, se lève au commencement, et se baisse (ou: tombe) à la fin d'un acte ou d'une pièce. Il y a aussi un souffleur caché dans une petite ouverture du parquet; cette ouverture est nommée le trou du souffleur. J'aime beaucoup le théâtre (ou: Je vais volontiers au théâtre); j'irais tous les soirs, si j'en avais le temps et que je fusse riche. J'ai assisté à plusieurs représentations de comédies, de tragédies, d'opéras, de bouffes et de pantomimes. Il y a près de 60 théâtres à Paris; une particularité désagréable en est la claque, c.-à-d. la troupe d'hommes payés qui, au signal de leur chef, applaudissent à tout rompre. Les prix des places sont très élevés dans les théâtres parisiens, surtout les loges et les strapontins (ou: fauteuils d'orchestre); les places d'amphithéâtre (ou: de poulailler, de paradis) sont les moins chères. L'Opéra et la Comédie-Française (ou: le Théâtre-Français, les Français, la Maison de Molière, appelée ainsi d'après le plus célèbre auteur comique et comédien français, Jean-Baptiste Poquelin, dit *Molière*, 1622—1673), sont les deux scènes classiques de la France.

Les *cirques* parisiens sont fort bien organisés. On y donne, tous les soirs, de mars à octobre,

des spectacles équestres, des courses de chevaux et de chars, des exercices de gymnastique, des pantomimes, etc. Les écuyers et les écuyères occupent l'arène (c.-à-d. l'espace sablé au centre du cirque). Les places des spectateurs sont disposées en amphithéâtre (ou: en gradins).

Ceux qui aiment à entendre de la bonne *musique* n'auront que l'embarras du choix, surtout le dimanche, pendant l'hiver. Les *concerts du Conservatoire de musique,* les *concerts Colonne* et *Lamoureux,* sont très courus et remarquables par leur exécution irréprochable. Des *concerts militaires* ont lieu, en été, dans les jardins des Tuileries, du Palais-Royal et du Luxembourg; ceux de la garde républicaine sont, à juste titre, particulièrement appréciés. — La France possède un grand nombre de belles chansons. Le chant national est universellement connu sous le nom de *Marseillaise* (composée par Rouget de Lisle, en 1792). Supprimée sous le second Empire (sous Napoléon III.), à cause des paroles révolutionnaires, la Marseillaise, dès la déclaration de la guerre de 1870, est jouée et chantée partout, même dans les écoles. Elle commence par les vers:

Allons, enfants de la patrie!
Le jour de gloire est arrivé.

Les *cafés-concerts* (ou: spectacles-concerts) sont très nombreux, et en pleine voie de prospérité parce que les prix sont modérés. On y chante des chansons sérieuses (ou: couplets sérieux) ou comiques. On

y voit des clowns, des gymnastes, des acrobates, des équilibristes, des athlètes, des prestidigitateurs, etc.

Les amateurs de *tableaux* et d'*objets d'art* ne sauraient trouver de plus précieuses collections que celles du *musée du Louvre* à Paris. On y trouve des peintures à l'huile, des aquarelles, des dessins au crayon, au fusain et à la plume, des estampes, des galeries de sculptures (en marbre, en bronze, en pierre et en plâtre), des collections de médailles, monnaies, pierres précieuses, bijoux, et un grand nombre d'antiquités et d'objets rares apportés de tous les coins du monde. — Les œuvres des peintres et sculpteurs contemporains acquises par l'État sont exposées au *musée du Luxembourg*. — Les deux *Salons* rivaux — le Salon des Champs-Élysées et celui du Champ de Mars — sont ouverts, tous les ans, du mois de mai à la fin de juin. On y expose les derniers travaux des artistes vivants. Comme les bâtiments des 2 Salons sont maintenant démolis, pour faire place à l'Exposition Universelle de 1900, on installera ces expositions provisoirement dans la Galerie des Machines.

XVI.

Enseignement.

Apprends, et tu sauras.

Depuis la guerre franco-allemande, on n'a reculé devant aucun sacrifice pour répandre l'instruction en France et surtout à Paris. Avant l'année

terrible, c.-à-d. avant 70 et 71, l'instruction publique était assez négligée. Aujourd'hui s'élèvent partout (ou: de toutes parts) des écoles magnifiques et admirablement aménagées.

Depuis 1808, tous les établissements d'instruction dirigés ou surveillés par l'État forment ce qu'on appelle l'*Université de France*. Non seulement les Facultés (réunies de nouveau sous le nom d'Université depuis 1896), mais encore les lycées, les collèges, les écoles primaires et les écoles libres (ou: privées), enfin, la majorité des établissements scolaires, appartiennent à l'Université de France. Pour en faciliter la surveillance, la France est divisée en 16 circonscriptions appelées *académies;* l'ensemble des établissements d'enseignement de Paris constitue (ou: forme) l'Académie de Paris. Chacune des 16 académies est administrée par un recteur assisté d'inspecteurs d'Académie. Le ministre de l'instruction publique est recteur de l'Académie de Paris et a près de lui un vice-recteur.

Il faut distinguer, en France comme chez nous, trois principales branches d'enseignement: 1° l'enseignement primaire, 2° l'enseignement secondaire, 3° l'enseignement supérieur. Étudions de plus près chacun de ces trois degrés.

1° *L'enseignement primaire* comprend 3 catégories: les *écoles maternelles,* les *écoles primaires proprement dites,* les *écoles primaires supérieures* et les *écoles normales primaires d'instituteurs et d'institutrices.* A Paris, les *écoles maternelles* (ou:

salles d'asile) reçoivent les enfants de 2 à 6 ans. On y enseigne quelques connaissances élémentaires: un peu de lecture, d'écriture, de calcul. Ces écoles sont dirigées par des dames appelées directrices. — Puis viennent les *écoles primaires*, où l'instruction est gratuite et obligatoire pour tous les enfants de 6 à 13 ans. Plus de 3000 maîtres et maîtresses en forment le personnel; ce sont les directeurs ou directrices, les instituteurs ou institutrices. Les élèves désireux de continuer leurs études après leur sortie de l'école primaire, trouvent, dans les cours des *écoles primaires supérieures*, un précieux moyen pour compléter leur instruction. Il y en a sept, entre autres l'École Turgot, l'École Colbert, l'École Arago. L'enseignement comprend, outre l'étude des langues vivantes (l'allemand ou l'anglais), les mathématiques, la comptabilité ou tenue des livres, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, le dessin, le chant, la gymnastique, le travail manuel (pour le fer, le bois, etc.). Dans chaque école, il existe une *bibliothèque scolaire* composée de livres instructifs. A Paris on a, en outre, organisé, pour le soir, des *cours d'adultes* qui sont établis dans les écoles primaires.

2° *L'enseignement secondaire* se donne dans les *lycées* (entretenus par l'État et dirigés par un *proviseur*) et dans les *collèges* (entretenus par la ville ou par des sociétés privées, et dirigés par un *principal* ou *directeur*). On distingue l'enseignement *classique* (qui correspond à peu près au

programme des *Gymnases* allemands) et l'enseignement *moderne* (correspondant plus ou moins aux *Écoles réales supérieures* allemandes). Les lycées et collèges, en France, sont presque tous des internats; mais ils reçoivent aussi des (élèves) externes. Ce n'est qu'à Paris que l'on trouve deux ou trois écoles qui sont exclusivement des externats. Les internes (ou: pensionnaires) prennent leurs repas au réfectoire, ils couchent au dortoir. Dans la plupart des lycées et collèges, les élèves internes portent un uniforme.

Le chef de l'établissement (le proviseur, le principal) ne fait pas de cours; il a la surveillance de toutes les branches de l'enseignement. Le corps (ou: Le personnel) enseignant se compose des professeurs titulaires (ce sont tous des agrégés) et des chargés de cours (ceux qui n'ont pas passé l'agrégation). En outre, il y a des maîtres auxiliaires, tels que les professeurs d'écriture, de dessin, de chant, de gymnastique, d'escrime.

La classe du matin commence à 8 heures ou à 8 h. $\frac{1}{2}$; elle dure trois à quatre heures, tandis que la classe du soir dure deux heures. Pendant la récréation, les élèves vont jouer dans la cour. Les heures d'étude sont généralement au nombre de sept par jour; elles ont lieu sous la surveillance d'un *répétiteur* (appelé ironiquement *pion*), qui est souvent la bête noire des lycéens et collégiens. Les classes sont suspendues le jeudi: l'après-midi est consacrée à une longue promenade sous

la conduite du répétiteur. A la fin de l'année scolaire (à la mi-juillet), il y a un concours et une *distribution des prix*. Ces derniers consistent en livres bien reliés et en couronnes déposées sur la tête des élèves récompensés. Après la lecture des prix d'une classe, la musique joue un morceau.

Les *vacances* sont une époque agréable et une utile interruption des cours et des classes. Il existe trois périodes de vacances: les congés (ou: les vacances) du jour de l'an (huit jours), ceux de Pâques (quinze jours), et enfin les grandes vacances, qui commencent (à la) fin (de) juillet pour finir au commencement d'octobre.

L'enseignement classique comprend dix années; le moderne, neuf années. La répartition des classes est celle-ci: la classe préparatoire (pour les enfants âgés en moyenne de 8 ans), la (classe de) huitième, la septième, la sixième, la cinquième, la quatrième, la troisième, la seconde, la rhétorique et la philosophie. Au lieu des deux dernières classes de rhétorique et de philosophie, l'enseignement moderne n'en a qu'une seule, dite la première.

A la sortie de la classe de rhétorique (classique) ou de la seconde (moderne), les élèves se présentent à l'examen du *baccalauréat première partie*, s'ils sont âgés de 16 ans au moins. Les candidats ne sont pas examinés par leurs professeurs, mais par un jury composé de professeurs de Faculté. Un an plus tard, ils peuvent passer la *seconde partie* (ou: *moitié*) du *baccalauréat*. Après avoir réussi

dans les deux parties, le candidat reçoit, suivant les sujets choisis, le diplôme de *bachelier ès* (= en les) *lettres* (classique), de *bachelier ès sciences,* ou enfin de *bachelier de l'enseignement moderne.*[1]) Pour être admis aux *Grandes Écoles* (École polytechnique, École spéciale militaire de St-Cyr, etc.) et à la Faculté des sciences, il faut avoir son baccalauréat (ou: il faut être bachelier).

J'ai suivi pendant 6 ans les cours du collège de X.. et j'ai passé avec succès l'examen de sortie. Cet examen se compose d'épreuves écrites et d'épreuves orales. (On ne peut, en France, dispenser un candidat des épreuves orales.) Comme j'ai été assez laborieux, cet examen n'a pas présenté de difficulté pour moi; mes examinateurs ont été satisfaits. Trois de mes camarades n'ont pas été reçus (ou bien: ont échoué, ont été refusés). Je vais faire prochainement mon service militaire.

3° *L'enseignement supérieur* embrasse l'étude des lettres, des sciences, des langues vivantes, de la philosophie, de la médecine, du droit et de la théologie. Cet enseignement est donné dans les *Universités.* Dans 15 des seize académies de France, il y a une Université avec plusieurs Facultés (de deux à cinq). L'Université de Paris en compte cinq, qui sont: la Faculté de théologie protestante (commune aux luthériens et aux ré-

---

[1]) Pour obtenir l'autorisation de visiter un lycée ou collège parisien, on s'adresse par lettre au vice-recteur de l'Académie de Paris.

formés), la Faculté (ou: l'École) de droit, la Faculté (ou: l'École) de médecine, la Faculté des lettres, et la Faculté des sciences. En Allemagne, les différentes Facultés sont parfois réunies dans un seul édifice avec des annexes, mais en France elles occupent des bâtiments séparés. Les Facultés et la plupart des Grandes Écoles se trouvent dans *le quartier latin* (ou: quartier des écoles).

A Paris, les cours publics des Facultés des lettres et des sciences ont lieu à la Sorbonne. La *Sorbonne* est un très vieil établissement (fondé en 1253) qui tient son nom de son fondateur, Robert de Sorbon (1201—1274), chapelain et confesseur du roi saint Louis. Cet établissement, qui était autrefois (jusqu'en 1789) une école de théologie, a formé un très grand nombre d'habiles théologiens, dont les décisions étaient regardées comme des oracles en matière de foi. Aujourd'hui, la Sorbonne, reconstruite depuis 1887, est en même temps le siège de l'Académie de Paris.

Chacune des 15 Universités est dirigée par un *recteur,* qui est, en même temps, recteur (à Paris: vice-recteur) de l'académie respective.

Chaque Faculté a pour chef un *doyen.* Les professeurs (titulaires), les maîtres de conférences, les chargés de cours et les professeurs agrégés y font des cours et des conférences. Les Facultés confèrent les grades universitaires (baccalauréat, licence, doctorat); mais c'est le ministre qui confère l'agrégation. Les jeunes gens qui suivent les cours

des Facultés, se nomment étudiants (en médecine, en droit, ès lettres, ès sciences). Mon frère fait son droit, sa médecine (il étudie le droit, la médecine). La plupart des cours sont publics et gratuits pour tout le monde. Récemment, on a aussi organisé des cours fermés ou privés.

Les jeunes gens qui se destinent à la théologie (catholique), les séminaristes, sont élevés dans des séminaires.

Une série d'établissements scientifiques et d'enseignement supérieur ne relèvent pas de (ou: n'appartiennent pas à) l'Université de France, mais ils sont néanmoins placés sous la surveillance du ministre de l'instruction publique. Citons (ou: signalons), en première ligne, le *Collège de France,* une institution fondée par François Ier (de 1515 à 1547). Quarante professeurs choisis parmi les savants les plus distingués y donnent gratuitement une instruction supérieure et variée; on y enseigne, entre autres, les belles-lettres, les langues vivantes et l'histoire, mais on n'y délivre aucun diplôme. *L'École normale supérieure*, établie à Paris, est destinée à former des professeurs de l'enseignement secondaire (des licenciés et des agrégés) et des professeurs de Faculté. Le régime est l'internat (gratuit). Les élèves (qui doivent être bacheliers) sont admis au concours.

A *l'École des Chartes*, on forme des archivistes paléographes et des bibliothécaires, et à *l'École des Beaux-Arts,* l'on enseigne la peinture, la sculpture,

la gravure et l'architecture. *L'École polytechnique* est destinée à former des officiers d'artillerie et du génie, des officiers de marine, des ingénieurs des ponts et chaussées, des mines et des manufactures de l'État (p. ex. des manufactures des tabacs). Le régime est l'internat; les candidats doivent être bacheliers. *L'École supérieure de guerre* donne une instruction militaire supérieure à des officiers d'élite ayant au moins cinq ans de grade d'officier; cet établissement correspond à la *Kriegsakademie* de Berlin. *L'École spéciale militaire de Saint-Cyr* (près Versailles) reçoit les jeunes gens qui sont destinés à devenir des officiers d'infanterie ou de cavalerie; cette pépinière d'officiers correspond à peu près aux *Kriegsschulen* d'Allemagne, mais encore que très approximativement, car, en France, les jeunes gens n'y sont reçus qu'à partir de 18 ans et ne doivent pas avoir 21 ans révolus au moment de leur admission. Tous les candidats se présentant à l'examen d'entrée, qui est très sévère, doivent être bacheliers. Leur séjour à l'École de St-Cyr est de deux années. Le régime est l'internat militaire. Après avoir réussi aux examens de sortie, les Saint-Cyriens passent sous-lieutenant d'infanterie ou de cavalerie. Les vingt-cinq premiers peuvent choisir leur garnison.

En dehors des établissements de l'enseignement supérieur, il y a une institution où sont reçus, par voie d'élection, ceux qui se sont distingués dans les lettres, les sciences et les arts — c'est l'*Institut*

de France. Ce corps de littérateurs, de savants et d'artistes se compose de cinq classes appelées *académies.* La plus ancienne, la plus illustre et la plus recherchée en est l'*Académie française* fondée, en 1635, par le cardinal de Richelieu. Elle est chargée de la rédaction et revision du *Dictionnaire de l'Académie,* qui fait loi en matière d'orthographe et de syntaxe de la langue française. Il n'est pas de plus grand honneur pour un Français que d'être reçu dans cette illustre société composée de 40 membres, de *quarante immortels*, comme on les appelle. Chaque membre touche 1500 francs de traitement par an. Les autres classes de l'Institut ont aussi 40 membres, l'Académie des Sciences seule en a 65. Une fois par an, le 25 octobre, a lieu une grande séance solennelle des 5 académies; le grand monde parisien ne manque pas de s'y rendre. Les billets d'admission sont gratuits, mais leur nombre est très limité.

XVII.

Professions et industries.

L'année dernière, j'ai terminé mes études et, depuis ma sortie de l'école, je fais mon apprentissage dans une grande maison de commerce. Je m'y plais beaucoup, et je sais que mon patron est satisfait de moi. A la fin de l'année prochaine, j'aurai fini mon apprentissage; je m'occuperai alors de trouver une place de commis, de caissier, de teneur de livres (à Paris: comptable), ou de voya-

geur de commerce, afin d'étendre mes connaissances commerciales. Peut-être irai-je passer un an ou deux à l'étranger, soit en Angleterre, en France, en Suisse ou en Belgique, afin d'acquérir une connaissance approfondie des langues anglaise et française, tant au point de vue de la langue parlée que du langage commercial. Car, de nos jours, les langues vivantes sont indispensables pour quiconque veut réussir dans le commerce. Dès que j'aurai fait assez d'économies, je m'établirai et ensuite je me marierai.

En dehors des nombreuses branches commerciales, il existe une foule d'autres professions, depuis celle de roi jusqu'à celle de mendiant. Il y a d'abord le clergé, qui comprend les hauts dignitaires de l'Église catholique, tels que le pape (ou: le saint-père), les cardinaux, les archevêques et les évêques. Il y a, en outre, les prêtres (ou: ecclésiastiques, ou: abbés), tels que les curés (catholiques), qui ont sous leurs ordres les vicaires; les pasteurs (protestants), et les rabbins (pour la religion israélite). Puis viennent les professions libérales: les hommes politiques, les maires et leurs adjoints, les magistrats, les juges, les avocats, les avoués, les notaires et les huissiers; les médecins et les pharmaciens; les littérateurs, les artistes (peintres, sculpteurs, photographes, musiciens, architectes), les directeurs ou principaux de collège, les proviseurs de lycée, les professeurs et les instituteurs; enfin les officiers, les préfets de police, les commissaires de police, les gendarmes, les

agents de police ou sergents de ville (appélés vulgairement sergo[t]s; à Paris le terme officiel est «gardiens de la paix»); les douaniers et une foule d'autres employés ou fonctionnaires de tous ordres, comme les employés de la poste, des chemins de fer, du conseil municipal, des contributions directes et indirectes.

Dans la plupart des villes, il y a un certain nombre de personnes riches, des rentiers (qui vivent de leurs rentes), parfois même des millionnaires (riches d'un ou de plusieurs millions). Mais la majorité des gens appartiennent à la classe ouvrière et sont généralement pauvres; des ouvriers des deux sexes travaillent dans des manufactures et ateliers moyennant un salaire de 12 à 60 francs par semaine. Ce salaire varie selon leur habileté et aussi d'après la nature de leur profession.

Les industriels sont les fabricants et les artisans. Le *fabricant* emploie le plus souvent pour son travail des machines, qui sont mises en mouvement par la vapeur, le gaz, l'électricité, le vent ou l'eau. Ce sont les ouvriers qui dirigent les machines. Il y a des usines, des fabriques (ou: manufactures) de drap, de tissus, de chapeaux, d'étoffes de soie, de cigares, de meubles; des filatures de coton et de laine; des ateliers d'apprêtage et de construction de machines.

L'artisan exerce un métier (ou: un art mécanique) dans son atelier. Il se sert, pour son travail, d'outils (*l* muet); il n'emploie qu'un petit nombre

d'ouvriers et d'apprentis. Chaque samedi, le patron paye aux ouvriers leur salaire; ils sont payés au fur et à mesure de l'ouvrage. Voici les *principaux métiers:* Le *cordonnier* fait et raccommode les bottes et les souliers. Le *tailleur* fait nos vêtements. La *couturière* fait les robes des dames. La *blanchisseuse* lave, blanchit et repasse notre linge. Le *gantier* fait des gants; le *chapelier*, des chapeaux; le *brossier*, des brosses; le *pelletier* prépare les fourrures, le *coutelier* fabrique les ciseaux, les couteaux et les canifs; *l'armurier* fabrique les armes; le *vannier*, les paniers et corbeilles; le *teinturier* teint les étoffes et les vêtements; dans son moulin, le *meunier* moud le blé et en fait de la farine à l'aide de meules; le *boulanger* fait le pain, dont il pétrit la pâte dans le pétrin, la met au four et en surveille la cuisson; le *pâtissier* fait les gâteaux et les tartes; le *boucher* abat (ou: tue) le bétail à l'abattoir, et vend la viande; le *charcutier* tue les porcs, fait les saucisses, et prépare le jambon; le *brasseur* fabrique la bière dans sa brasserie; le *tonnelier* fait des tonneaux, barils et barriques; le *ferblantier* fabrique toutes sortes d'objets en fer-blanc; le *serrurier* fait des serrures, clefs, coffres-forts et autres objets en fer; le *forgeron* a un marteau, une enclume, un soufflet et des tenailles; à l'aide de ces instruments, il fabrique dans sa forge toutes sortes d'objets de fer. (Proverbes: *C'est en forgeant que l'on devient forgeron. Il faut battre le fer pendant qu'il est*

chaud). Le *maréchal ferrant* ferre les chevaux; le *charpentier,* avec sa hache et d'autres outils, façonne les bois pour la charpente des maisons, des navires, etc.; le *bûcheron* abat les arbres à l'aide de sa cognée; *l'ébéniste* fait toute sorte de meubles et se sert d'une scie, d'un ciseau, d'un marteau, d'un rabot, d'une vrille, d'un vilebrequin; le *menuisier* fait de menus ouvrages en bois; le *vitrier* pose les vitres (ou: carreaux); le *maçon* fait tous les genres de constructions en pierres, moellons, briques, etc.: il maçonne avec un marteau, une truelle et un fil à plomb, et lie (ou: cimente) les pierres avec du mortier; le *fumiste* pose, construit et entretient en bon état les cheminées et autres appareils de chauffage: le *ramoneur* ramone (ou: enlève la suie de l'intérieur des cheminées); le *couvreur* couvre les toits de tuiles ou d'ardoises; le *peintre (en bâtiments)* peint les portes et les plafonds; le *tapissier* recouvre les meubles, décore les appartements de tentures, rideaux et draperies, et colle les papiers (de tenture); le *relieur* relie les livres: *l'orfèvre* et le *bijoutier* font des objets d'or, d'argent et les ornent de pierres précieuses; *l'horloger* fait des montres, pendules et horloges; le *facteur de pianos* fait les pianos; le *facteur d'orgues* construit les orgues (*un* orgue, mais: de *belles* orgues!).

L'industrie a beaucoup souffert, ces dernières années, des différentes *grèves* qui ont éclaté parmi les ouvriers. Ces derniers se sont mis en grève

afin de pouvoir imposer leurs conditions aux patrons. Faute d'argent, cependant, les grévistes ont dû reprendre leur travail au bout de quelques semaines de chômage, et cela, pour la plupart, aux anciennes conditions.

La France est un pays agricole; elle produit surtout du blé, du vin et des betteraves, mais elle retire encore des profits appréciables de l'élève (ou: élevage) des chevaux, des bestiaux, des moutons et des porcs. En outre, l'exploitation des richesses souterraines (du sel, du fer, de la houille, des pierres, du marbre, des eaux minérales) est en pleine activité. — Les principales régions industrielles de la France sont le nord (industrie cotonnière) et les environs de Lyon et de Saint-Étienne (fabrication de soieries); c'est là que l'on trouve les plus riches mines de houille. Les *articles de Paris* (bronzes et bijoux), les fleurs, les porcelaines et faïences de Sèvres (près Paris) sont universellement réputés. Il en est de même des horloges, des montres et des pendules, particulièrement fabriquées à Paris et à Besançon. Tous ces articles et produits sont exportés, mais, à tout prendre, la France importe plus qu'elle n'exporte. Le commerce français est favorisé par un excellent réseau de chemins de fer et de canaux. Les principaux ports de commerce sont Marseille, le Havre et Bordeaux.

De temps en temps, les nations civilisées organisent une *exposition* des produits des arts et de l'industrie. Les plus brillantes *expositions univer-*

selles ont été celle de Paris, en 1889, pour célébrer le centenaire de la première Révolution française, et celle de Chicago, en 1893. L'exposition de Chicago — la *World's Fair* des Américains — a eu lieu en commémoration de la découverte de l'Amérique, par Christophe Colomb (le 12 octobre, 1492). Le monde civilisé attend avec curiosité la prochaine exposition universelle qui aura lieu à Paris, en 1900.

XVIII.
Commerce.

Les personnes qui font le commerce, c.-à-d. qui achètent et vendent des marchandises, sont appelées du nom commun *marchands*. Il faut distinguer les *négociants* (ou: *commerçants*), qui font le commerce en gros (ou: en grand), et les *détaillants*, qui le font en détail. Tout négociant est marchand, mais tout marchand n'est pas négociant. Le *négociant* achète et vend de grandes quantités de marchandises; ces marchandises sont conservées dans des magasins (ou: entrepôts). Le *détaillant* (ou: marchand en détail) n'achète que de petites quantités de marchandises qu'il vend en détail dans son magasin ou dans sa boutique. La plupart du temps, il est assisté d'un commis (le commis d'un magasin d'étoffes est appelé ironiquement *calicot*). Le particulier qui achète un ou plusieurs articles à un marchand, se nomme client. Chaque maison de commerce a sa clientèle (ou: ses clients).

Quand un marchand a gagné assez d'argent pour pouvoir vivre de ses rentes, il se retire des affaires. Maint négociant retiré et disposant aujourd'hui d'une grande fortune a commencé avec rien (ou: n'avait rien en commençant).

En Allemagne, la plus importante place pour le commerce maritime est Hambourg, qui importe chez nous les marchandises étrangères, telles que les denrées coloniales, le café, le thé, le coton, les fruits du Midi, etc., et exporte dans d'autres pays les produits de l'Allemagne, tels que le vin, la bière, etc. Hambourg entretient des relations commerciales avec toutes les parties du monde. Les marchandises qu'on achète des peuples sauvages, p. ex. l'ivoire, les peaux, les plumes d'autruches, ne sont souvent pas payées en espèces (ou: en argent sonnant), mais en marchandises.

Dans le *bureau* d'une grande maison de commerce, il y a un *personnel* assez nombreux. Les emplois y sont, à peu d'exceptions près, bien rétribués (ou: payés); voilà (ou: c'est) pourquoi, quand une place est vacante dans les bureaux d'une grande maison, il y a une foule de compétiteurs qui se présentent pour l'obtenir. Le patron prend des informations et, lorsque les renseignements sur la moralité, la conduite, la probité, l'aptitude aux affaires du postulant sont favorables, il lui donne l'emploi. De nos jours, comme on le sait, il n'y a rien de tel que de bonnes recommandations. Quand l'employé fait preuve d'aptitudes, le patron

lui accorde une augmentation d'appointements. D'autre part (ou: Par contre), lorsqu'un employé est mécontent de sa place, il donne sa démission et va se présenter dans une autre maison.

Le chef de la maison est le *patron;* souvent il en est le propriétaire. En outre, il y a parfois un *fondé de pouvoir,* à qui le chef donne (sa) procuration, et qui signe «par procuration»; il y a aussi un *gérant,* un *comptable* (dit *teneur de livres* en province), un *caissier,* plusieurs *commis* (ou: *employés*), des *apprentis* et un ou plusieurs *voyageurs de commerce* (dits aussi *commis voyageurs*). Munis d'échantillons, les voyageurs de commerce voyagent dans le pays et, souvent, même à l'étranger, pour offrir leurs articles à leur clientèle. Les clients font leur choix parmi les échantillons et donnent leurs ordres (ou: font leurs commandes). Outre leurs appointements, les voyageurs de commerce touchent des frais de voyage, et ils ont quelquefois encore une commission proportionelle sur la vente.

Les ordres donnés à la maison de commerce sont exécutés par le *magasinier,* qui fait emballer les marchandises par *l'emballeur.* Ce dernier les enveloppe de papier ou de paille, puis il les met en caisses; d'autres produits sont mis en tonneaux. Chaque colis est muni d'une marque et d'un numéro. Un des commis écrit la *lettre de voiture* ou le *connaissement,* et les marchandises sont expédiées au destinataire, à ses risques et

périls, soit par grande vitesse, soit par petite vitesse.

Tout envoi de marchandises est accompagné d'une facture afin que le destinataire puisse régler ses comptes. Le règlement se fait ordinairement à l'aide de *lettres de change*: ce sont des billets en vertu desquels un négociant charge un correspondant domicilié dans une autre ville de payer pour son compte, à une date déterminée, à un tiers ou à son ordre, la somme qui se trouve inscrite sur la lettre de change. Une lettre de change non encore acceptée s'appelle une *traite*. Il arrive parfois qu'une lettre de change est protestée. (Un artisan, pour être payé, présente sa note, son mémoire; après avoir touché le montant dû, il acquitte la note en y écrivant: *Pour acquit*, ou *Reçu*, ou bien *Dont quittance*. En France, toute note et facture acquittée dont le montant excède 10 fr., doit être munie d'un timbre de quittance; on en achète dans tous les bureaux de tabac; sans ce timbre, la *quittance* [ou: le reçu] est sans valeur).

D'après le code de commerce, tout commerçant est obligé de tenir des livres. Il y a deux manières de tenir les livres, la *tenue de livres* (ou: la *comptabilité*) *en partie simple et celle en partie double*. La première n'est guère usitée; les grandes maisons de commerce ne tiennent leurs livres (ou: écritures) qu'en partie double. C'est par le moyen de la comptabilité en partie double qu'un négociant peut se rendre compte, jour par jour,

de la situation de ses affaires, connaître le montant exact de ses dettes actives et passives, de ses pertes et de ses bénéfices. Pour l'établissement d'une comptabilité en partie double, deux livres sont indispensables: ce sont le *journal* et le *grand livre*. Tout négociant est tenu de conserver, pendant dix ans au moins, ces livres de commerce.

L'inventaire se fait tous les ans, ordinairement à la fin de l'année ou pendant la morte saison; il comprend les effets mobiliers et immobiliers, et les dettes actives et passives. L'excédent de l'actif sur le passif constitue l'état de fortune du commerçant. L'inventaire n'est autre chose qu'un *bilan annuel*.

Il arrive assez fréquemment qu'un commerçant *fait* (ou: *se déclare en) faillite*, c.-à-d. qu'il est dans la nécessité de suspendre ses paiements, parce qu'il ne peut acquitter aucune de ses obligations. En ce cas, la masse de la faillite est réalisée, et le produit net (le *t* se prononce) est partagé entre les créanciers à proportion des créances dues à chacun d'eux. Beaucoup de commerçants faillis (ou: insolvables) offrent à leurs créanciers un tant pour cent de leur dette pour ne pas être forcés de déposer le bilan. Si le débiteur s'est rendu coupable d'imprudence, de fautes, de fraude, on donne à sa faillite le nom de *banqueroute*. La banqueroute frauduleuse est sévèrement punie par la loi.

XIX.

Administration et constitution de la France.

Administration.

Le territoire français est divisé, au point de vue administratif, en 86 départements sans compter le territoire de Belfort (dernier reste de l'Alsace cédée à l'Allemagne, en 1871). Les *départements* sont divisés en *arrondissements* et subdivisés à leur tour en *cantons* et en *communes*. Il y a, en France, 362 arrondissements, 2881 cantons, 36 144 communes, et près de 39 millions d'habitants (en 1898).

Le département est administré par un *préfet* assisté d'un conseil général. L'arrondissement a à sa tête un *sous-préfet* assisté d'un conseil d'arrondissement. Le canton n'a point d'administration particulière; mais la justice y est rendue par un *juge de paix,* qui agit comme conciliateur dans les différends entre les citoyens. L'administration de chaque commune est confiée à un *maire* assisté d'adjoints et d'un conseil municipal.

Bien que la division par départements ne soit pas une organisation récente (elle remonte à l'année 1789), les noms des anciennes 36 provinces dont se composait la France avant 1789, sont encore très usités dans le peuple et dans la littérature moderne. La Lorraine, la Bourgogne, la Champagne, la Normandie, la Bretagne, la Gascogne, la Pro-

vence et une vingtaine d'autres noms d'anciennes provinces sont bien plus usités dans le langage courant que les appellations des départements actuels. (Le Havre est *en* Normandie, Reims *en* Champagne, Bordeaux *en* Guyenne, Dijon *en* Bourgogne, etc.).

En dehors des *juges de paix* des cantons, il y a *un tribunal de première instance* dans chaque arrondissement, *une cour d'assises* (ou: un tribunal criminel) dans chaque département, 26 *cours d'appel* dans les principales villes, et *une cour de cassation* à Paris.

Constitution.

Jusqu'en 1789, la France avait été gouvernée par des rois. Depuis la Révolution de 1789, elle a changé plusieurs fois de régime (ou: gouvernement), et ces changements ont été funestes au pays. A partir de 1792 jusqu'à nos jours, les formes de gouvernement ont été: la première République (de 1792 à 1804), l'Empire (de 1804 à 1814 et les cent jours en 1815), la Royauté (de 1815 à 1848), la seconde République (de 1848 à 1852), le second Empire (de 1852 à 1870), et la troisième République (depuis le 4 septembre 1870). La direction des affaires de l'État est confiée à deux pouvoirs — le pouvoir législatif (qui fait des lois) et le pouvoir exécutif (qui fait exécuter les lois).

Le pouvoir législatif est exercé par la Chambre des députés et le Sénat. *La Chambre des députés*

se compose de 584 membres (appelés *députés*) élus pour quatre ans par tous les citoyens âgés de 21 ans. Le vote est secret. Les députés siègent à Paris, au Palais Bourbon (quai d'Orsay). Tous les citoyens âgés de 25 ans sont éligibles pourvu qu'ils jouissent de leurs droits civils.

Le *Sénat* comprend un nombre fixe de trois cents membres (appelés *sénateurs*) âgés au moins de 40 ans; ils sont élus pour 9 ans par les députés et d'autres délégués du pays. Le Sénat siège à Paris, au (Palais du) Luxembourg. Il ne peut être dissous en aucun cas, tandis que la Chambre des députés peut être dissoute par le chef de l'État avant l'expiration des quatre ans de son mandat.

Le pouvoir exécutif (ou: *le gouvernement*) appartient au président de la République et à ses ministres. Le *président de la République* est élu pour 7 ans par le Sénat et la Chambre des députés qui se réunissent à cet effet en *Congrès* (ou: *Assemblée nationale*). L'élection a lieu au château de Versailles. Le président de la République est le chef du pouvoir exécutif. Il occupe à peu près le même rang qu'un roi ou empereur dans une monarchie. Il ne peut, cependant, pas déclarer la guerre sans l'assentiment du corps législatif (Sénat et Chambre des députés réunis). Il nomme et révoque les ministres, et il préside le conseil des ministres. Depuis la guerre franco-allemande, la troisième République a eu 6 présidents: Thiers, Mac-

Mahon, Grévy, Sadi Carnot (assassiné à Lyon, en 1894), Casimir Périer, Félix Faure (depuis 1895). Quant aux ministres, la France a vu, depuis le 4 septembre 1870, plus de 40 ministères (ou: cabinets); chaque ministère se compose de 10 à 12 ministres, dont l'un porte le titre de président du conseil (des ministres).

XX.

Armée. Marine.

Aujourd'hui le service militaire est obligatoire et personnel pour tous les Français reconnus propres au service. Le remplacement n'est plus admis. En France, tout homme, après avoir servi pendant 3 ans dans l'armée active, passe dans la réserve de l'armée active, dont il fait partie pendant 7 ans; puis il reste dans l'armée territoriale pendant 6 ans, et enfin dans la réserve de l'armée territoriale pendant 9 ans. En un mot, tout Français valide doit le service pendant 25 ans. Pendant cette période, il est plusieurs fois rappelé sous les drapeaux (ou: convoqué) pour faire ses 28 jours ou ses 8 semaines. Ceux qui se distinguent pendant la durée de leur service actif, en faisant preuve de connaissances militaires, et qui, en outre, ont une bonne éducation générale, sont promus officiers de réserve de l'armée française. Les jeunes gens qui sont les soutiens de leur famille, ainsi que les étudiants des Universités, ne font qu'un

an de service. Le volontariat d'un an, c.-à-d. le système des engagés conditionnels, n'existe plus en France depuis 1889. Les conscrits sont incorporés au mois de novembre.

Les différentes *armes* principales sont l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie (son mouillé). Il y a des *fantassins*, des *cavaliers* et des *artilleurs*. Un *corps d'armée* a plusieurs divisions, une *division* a 2 brigades, une *brigade* a 2 ou 3 régiments. Un *régiment d'infanterie* se compose de 3 bataillons; un bataillon, de 4 compagnies; la compagnie se divise en sections et en escouades. Un *régiment de cavalerie* se divise en 4 ou 5 escadrons; l'escadron, en pelotons. La cavalerie comprend les soldats de la *grosse* cavalerie (les cuirassiers), ceux de la cavalerie *légère* (les hussards et les chasseurs à cheval), et la cavalerie *mixte* ou de *ligne* (les dragons). Les cavaliers de l'armée française ne sont pas armés de lances. Un *régiment d'artillerie* se divise en batteries (à 6 canons); il y a des batteries montées et des batteries à cheval. On distingue l'artillerie de campagne, de siège (ou: de position), de marine, à pied, et à cheval.

La France possède, en outre, le *train des équipages* chargé de la conduite des munitions et du matériel et le *(corps du) génie* chargé de la fortification, de la construction des ponts, etc. On a aussi créé des *compagnies de cyclistes* montés sur des cycles pliants. Les cyclistes militaires jouent un rôle important comme estafettes ou porteurs

d'ordres, et surtout comme éclaireurs. Ils portent le fusil en bandoulière.

Les effectifs (de paix et de guerre) français et allemands sont à peu près les mêmes.

Il y a une *musique* dans chaque régiment. Les musiciens sont placés sous la direction du chef de musique. Le trompette, le clairon et le tambour (qui bat la caisse avec les baguettes) ne font pas partie de la musique du régiment. Tous les matins, au point du jour, on bat la diane (ou: on sonne ou bat le réveil); tous les soirs, on bat ou sonne la retraite.

Les *grades militaires* sont: le général[1]) commandant de corps d'armée, le général de division, le général de brigade, le colonel, le lieutenant-colonel, le commandant (ou: chef de bataillon, chef d'escadron), le capitaine, le lieutenant et le sous-lieutenant. En dehors de ces grades d'officiers, il y a les sous-officiers, tels que l'adjudant (qui seconde un officier supérieur), le sergent-major (dans l'infanterie) ou maréchal des logis chef (dans la cavalerie et l'artillerie), le sergent ou maréchal des logis, le caporal ou brigadier. Tous les autres membres de l'armée sont de simples soldats (des *anciens* et des *bleus;* ces derniers sont dans leur première année de service).

L'uniforme (masc.) du soldat se compose de

---

[1]) La dignité de *maréchal (de France)* a été abolie par la République. Mac-Mahon (mort en 1893) et Canrobert (m. en 1895) étaient les derniers maréchaux.

la tunique avec le collet montant et les épaulettes de laine, du pantalon rouge, de la capote et du képi. (Le casque en cuir avec garniture en métal n'existe pas dans l'armée française). Le numéro du régiment se porte, en France, sur le collet et sur la coiffure. — *L'équipement* se compose du fusil, du sabre-baïonnette avec le ceinturon, des gibernes (ou: cartouchières) remplies de cartouches, et du sac.

Le soldat est soumis à une discipline sévère; il doit obéissance à tous ses chefs; il est tenu d'exécuter les ordres qui lui sont donnés. Tout soldat français parlant à un officier l'appelle par son grade précédé du mot *mon*; il dira p. ex. Oui, *mon* lieutenant; Non, *mon* capitaine! Quand il s'adresse à un sous-officier, il n'emploie pas le mot *mon* et dira tout simplement: Oui, *caporal;* Non, *sergent!*

L'école du soldat est très variée, et le service est très rigoureux. On distingue l'instruction du soldat sans armes et celle avec armes. Les soldats sont placés par rang de taille. La position du soldat doit être naturelle et dégagée, la pointe des pieds tournée en dehors, les talons joints, les jambes tendues, les épaules et le ventre effacés, le petit doigt en arrière de la couture du pantalon, la tête droite et haute, le regard porté droit devant soi.

Les soldats s'exercent à marcher, à manier et à charger leur fusil (ou: arme). Ils sont aussi exercés au tir à la cible et dans la gymnastique.

De temps en temps, le commandant en chef fait donner *l'alarme* (ou: *l'alerte*), et il passe les troupes en *revue*. Quand un régiment défile à la revue, les soldats marchent en colonne par compagnie ou par peloton. En tête de chaque régiment marche la musique.

Les soldats séjournent dans des *garnisons*; ils y sont logés dans des *casernes*. Les casernes de la cavalerie et de l'artillerie sont appelées *quartiers*.

Quand une guerre est déclarée, les troupes sont mobilisées, et elles marchent contre l'ennemi. Tantôt les troupes remportent des victoires, tantôt elles perdent des batailles. Bien des soldats versent leur sang pour la patrie; mais il y a aussi des poltrons, qui prennent la fuite au lieu de se défendre à outrance. Beaucoup de fuyards sont faits prisonniers. Quand l'une des puissances belligérantes est trop affaiblie pour continuer la guerre, elle demande à faire la paix, dont les conditions lui sont dictées par la puissance victorieuse.

Les *manœuvres*, qui ont lieu tous les ans en automne, servent à préparer les soldats à la guerre et à leur apprendre les diverses évolutions militaires. Pour les aguerrir, on les habitue à supporter les fatigues, à faire des marches forcées, à bivouaquer, c.-à-d. à camper en plein air, à coucher à la belle étoile ou sous la tente. Aux manœuvres, on tire à blanc, c.-à-d. seulement avec de la poudre (sans fumée); mais en guerre, on tire à balle.

La *flotte* (ou: *marine*) *française* se compose de nombreux bâtiments (ou: vaisseaux) de guerre montés par des matelots (ou: marins). Les cuirassés (d'escadre), les croiseurs, les avisos et les torpilleurs en sont les principaux types.

Quant aux *grades*, le matelot (dans l'armée de terre: simple soldat) peut passer quartier-maître (grade équivalant au caporal ou brigadier), second-maître (= sergent), maître (= sergent-major) et premier-maître (= adjudant). Le corps des officiers de marine comprend l'aspirant (= sous-lieutenant), l'enseigne de vaisseau (= lieutenant), le lieutenant de vaisseau (= capitaine), le capitaine de frégate (= chef de bataillon, lieutenant-colonel), le capitaine de vaisseau (= colonel), le contre-amiral (= général de brigade), le vice-amiral (= général de division). Il n'y a plus d'amiraux en France.

Toulon, Brest, Cherbourg, Rochefort et Lorient sont les 5 *ports militaires* (ou: *de guerre*); c'est là que les escadres françaises trouvent abri contre les tempêtes et contre l'ennemi.

XXI.

Locutions familières et triviales. Argot parisien. Fautes. Mots allemands.

Pour passer maître dans la langue française, il ne suffit pas de savoir le langage littéraire, tel qu'on le trouve dans les livres, et tel qu'on l'entend dans les discours et sermons.

Bien des personnes sont capables de lire un roman français ou un livre scientifique ou technique sans cependant pouvoir construire convenablement dans la conversation une phrase un peu longue, et sans être en état de comprendre ce qu'elles entendent autour d'elles. A vrai dire, la langue usuelle (ou: parlée) ne s'apprend guère dans les ouvrages écrits en style soutenu. Pour l'acquérir, il faut étudier le français de chaque jour, tel qu'il est parlé dans la vie pratique. Or, (ou: Il importe cependant de savoir que) la langue parlée renferme une foule d'expressions *qu'on ne saurait guère employer indistinctement, mais qu'il faut connaître pour ne pas s'en servir mal à propos.* C'est pourquoi nous allons étudier (ou: approfondir) séparément les catégories suivantes:

1° **Locutions et expressions familières et gallicismes** (ou: **idiotismes**) **du bon langage.** La plupart de ces locutions ne peuvent pas être traduites littéralement; les plus usitées en sont les suivantes: *Vous vous* **abîmez** (gâtez) *les yeux; c'est bien* (ou: *cela fait) mon* **affaire** (cela me convient, m'arrange, me vient à propos); *vous donner une telle somme? Ah, je ne suis pas un millionnaire,* **allez!** (vous savez!); *je vous connais bien,* **allez!** (je vous assure); **allons!** (vite! dépêche-toi!); **allons bon!** (hélas) *enfoncé encore!;* **allons donc!** (du courage!); **allons donc!** (pas possible! bêtises! sottises!); *c'est un* **amour** *de chapeau* (un chapeau ravissant); *nous étions aux* **anges** (ou: *au septième ciel)* (très

heureux, dans le ravissement); *cela* s'annonce *bien* (promet d'être beau, intéressant); — *il aime* bayer (moins correctement bâiller) *aux corneilles* (il perd son temps à ne rien faire, à regarder en l'air, la bouche ouverte); *il plent de plus* belle (de plus en plus); *soyez le (la)* bienvenu(e) (je suis content de vous voir chez moi); *le* bœuf gras (f est muet) (un bœuf très gras qui figure dans le cortège du carnaval de Paris); *c'est* bon *à savoir* (je suis content de le savoir); *vous répondez au petit* bonheur (sans méditer, sans réfléchir); *ce jeune homme est un peu* bouché (bête, lourd, stupide); brisons-en là (n'en parlons plus); *les élèves paresseux aiment à faire l'école* buissonnière (à se promener au lieu d'aller en classe); — *c'est* ça (ou: *c'est* cela) (juste, vrai); *donner une* calotte (un soufflet, une tape) *à qqn*; calotter *qqn* (le frapper en lui donnant des tapes sur la tête); *un* cancre (un élève stupide et paresseux, un fruit sec); *je fais (grand)* cas *de cela* (je le considère comme une chose importante); *il faut appeler un* chat *un chat* (Boileau, Satire Ire) (il faut appeler les choses par leur nom); *je donne ma langue au* chat (je ne puis pas deviner); *je viens de* chez *mon oncle* (de la maison de mon o.); *le prisonnier a pris la* clef *des champs* (il s'est enfui, il a filé); *il est né* coiffé (il est né sous une bonne étoile, tout lui réussit); *je suis* coiffé (ou: *toqué*) *de lui* (je l'aime avec passion, je suis un peu fou de lui); *ceci est le* comble (c'est trop fort,

cela!); *la salle était* **comble** (entièrement remplie de monde); *il entra* **comme si de rien n'était** (comme si rien ne fût arrivé); *c'est un homme* **comme il faut** (un homme distingué, de bonne compagnie, très bien élevé); *l'omnibus est* **complet** (toutes les places sont occupées); *je ne* **comprends** *rien à sa conduite* (je ne peux m'expliquer sa c.); *je n'y* **comprends** *rien* (je ne c. rien à cela); *des* **confetti** (de petits ronds, en papier de couleur, que l'on jette sur les spectateurs, le jour du carnaval); *ça ne tire pas à* **conséquence** (ça n'est pas important); *un* **coq-à-l'âne** (un discours incohérent et sans aucune raison): *il fait toujours des coq-à-l'âne* (il parle toujours à tort et à travers); *c'est un* **coquin fini** (un franc coquin); **coûte que coûte** (à tout prix); *il n'y a que le premier pas qui* **coûte** (les commencements sont toujours difficiles); *rien ne lui* **coûtera** *pour réussir* (il ne reculera devant aucun sacrifice pour atteindre son but); *il est* **criblé** *de dettes* (il doit de l'argent à tout le monde); — *je ne* **demande** *pas mieux* (cela n'est pas de refus, volontiers, de grand cœur); *je vous le* **donne** *en cent* (vous ne devinez pas); *le café* **donne** *sur les nerfs* (agace les nerfs); *ces fenêtres* **donnent** *sur la rue* (ouvrent, ont vue sur la rue); — *là-dessus* (ou: *après cela*) *il faut tirer* **l'échelle** (cela est trop, il n'y a rien à comparer à cela); *à vous* **entendre,** *vous avez toujours raison* (quand on vous entend, d'après vos paroles, on dirait que vous . . .); *on n'*entre *(ne fume) pas*

(défense d'entrer, de fumer); *souvent les vagabonds couchent à la belle* étoile (en plein air); — *un* fêtard (qui aime à faire la fête, à s'amuser); *le voleur fut (sur)pris en* flagrant *délit* (sur le fait); *elle a du* foin dans ses bottes (elle est riche); *ma* foi, *oui* (mais certainement); *ma* foi, *non!* (mais non); *c'est trop* fort (c'est outré); *c'était plus* fort *que moi* (je ne pouvais plus résister); *sans vous, j'étais* frit (perdu sans ressources); *un* fruit sec (un cancre); — gagner *sa vie* (gagner assez d'argent pour subsister); *un* gardénia (un gommeux qui ne sort pas sans son *gardénia* à la boutonnière); *un grand* gars (pron. *gar*, ou fam. *ga*; garçon); — *à la bonne* heure (j'aime bien cela! voilà qui est beau! c'est ce qu'il faut!); — *a-t-on* l'idée *d'un rustre semblable!* (comme il est grossier, mal élevé, mal embouché!); — jamais, *au grand jamais!* (jamais de la vie!); — langue (voir chat); *que vous êtes* long! (lent, tardif); — *c'est (ce n'est pas) la* mer à boire (c'est [ce n'est pas] bien difficile); *à* merveille! (excellent!); *nous avons du* monde *à dîner* (des invités qui dînent avec nous); *elle fait la* moue (elle fait la grimace en signe de mécontentement, elle est mécontente); *un* moutard (un petit garçon); *êtes-vous* musicien(ne)? (jouez-vous de quelque instrument de musique?); — *à* l'œil (sans payer); — *je ne me* paye *pas de phrases* (ou: *de promesses*) (je veux voir des faits, je ne me contente pas de vaines paroles); *j'ai* passé *par là* (je connais cela, je l'ai éprouvé moi-même);

pédaler (aller à vélo); *ah, j'y* **pense!** (dites donc); *rien que d'y* **penser,** *l'eau me vient à la bouche* (quand j'y pense, j'ai un vif désir de l'avoir; la pensée seule me fait désirer de le posséder); *y* **pensez-***vous!* (quelle [drôle d']idée); **piloter** *qqn* (faire voir les curiosités d'une ville à qqn); *je me* **plais** *beaucoup à Paris* (j'aime beaucoup vivre à P.); **pour de bon** (sérieusement); *demandez au* **premier passant venu** (à un passant quelconque); *à tout* **prendre** (au bout du compte, tout bien considéré); *vous sortez? Alors bonne* **promenade!** (beaucoup de plaisir); *vous vous êtes bien* **promené,** *Monsieur?* (êtes-vous content de votre promenade?); — *si j'étais* **que de vous** (si j'étais à votre place); *faire une* **querelle d'Allemand** *à qqn* (quereller qqn sans sujet); *les collégiens marchaient à la* **queue-leu-leu** (comme une troupe de loups, c.-à-d. à la file indienne, l'un derrière l'autre); *j'ai de* **quoi** *vivre* (je possède assez de biens, d'argent, pour en vivre); — **revenons** *à nos moutons* (à notre sujet); *ce sont de gens* **richissimes** (très riches); *je n'y suis pour* **rien** (je suis hors de cause, pas impliqué, dans cette affaire); *je n'ai* **rien à voir** *dans cette affaire* (je suis étranger à cela, cela ne me regarde pas); *à la* **rigueur** (s'il le faut, au pis aller); **rire** *sous cape* (ou: *dans sa barbe*) (rire à part soi, à la dérobée, sous son manteau); **rosse** (mauvais, méchant, mesquin, chiche): *une comédie rosse* (très mauvaise), *il est rosse* (méchant, mesquin)· *dans tout ce qu'il fait,*

il faut être bien rosse pour proposer ou faire une telle chose: la rosserie (le caractère de ce qui est *rosse*); — *cela* saute *aux yeux* (est bien clair, évident); *il fait* semblant *d'être riche* (il se donne l'air d'un homme riche); *ça* sent *le tabac ici* (il y a une odeur de fumée de tabac ici); *il n'a pas le* sou (pas d'argent, il est très pauvre); — *il a le* tic (la mauvaise habitude) *de ronger ses ongles*; *c'est son* tic (son habitude); *maintenant je sais à quoi m'en* tenir (je suis orienté, édifié sur cette affaire); *qu'à cela ne* tienne (peu importe, volontiers, avec plaisir); tiens, tiens! *vous voilà déjà (de retour)!* (quelle surprise de vous [re]voir de si bonne heure); *je ne* tiens *pas à cet honneur* (je n'attache aucune valeur à cela); *il ne* tient *qu'à vous* (cela dépend de vous); *un* tourlourou (jeune soldat); — *oh! je le connais*, va! (je t'assure); *cela* va *tout seul* (ou: *cela* va *sans dire*) (cela s'entend, se comprend, c'est bien entendu); *il y* va *de mon honneur* (mon h. est en jeu); *vous parlez (le) français comme une* vache *espagnole* (vous écorchez le fr., vous le parlez très mal; proprement: comme un Vace ou Basque espagnol); *on ne* vit *pas de l'air du temps* (on ne peut vivre de rien); *faites comme vous* voudrez, *je m'en lave les mains* (je déclare que je n'en suis pas responsable); *que* voulez-*vous? c'est comme ça!* (que faire? il n'y a rien à faire); voyons, *pas de bêtises!* (allons, ne faites pas de bêtises!).

Observation. Dans la langue parlée, on doit

éviter d'employer les *imparfaits du subjonctif* et les *passés définis*. Dans le premier cas, l'emploi de l'infinitif est bien moins pédant; dans le second, on préfère le passé indéfini.

2° **Locutions et expressions plus ou moins triviales** (ou: **vulgaires**). L'étranger fera bien de ne se servir de ces locutions qu'avec méfiance et grande précaution. Le Français s'en sert de temps à autre, il est vrai, mais exclusivement entre intimes. En voici un petit choix: *tu m'*agaces (tu m'irrites, tu m'ennuies); au jour d'aujourd'hui (à notre époque); — *c'est de la* blague, *ce sont des* blagues (une menterie, un léger mensonge); *sans* blague (c'est vrai, je ne mens pas); *vous* blaguez (vous dites des blagues, vous dites des mensonges); *c'est un* blagueur, une blagueuse (c'est un diseur, une diseuse de choses inventées à plaisir); *mon* boisseau (chapeau haut de forme); *c'est un* boulevardier (il est flâneur, il ne fait que faire les boulevards); — *un* calicot (un commis d'un magasin d'étoffes); *cet homme-là a l'air* canaille (l'air d'un coquin, d'un individu de mauvais caractère); *une tête* carrée (un entêté, une personne têtue; par extension, un sot, un imbécile, un Allemand); casser *une croûte* (manger un peu); *qu'est-ce que vous me* chantez *là?* (vous parlez à tort et à travers; vos paroles n'ont pas le sens commun); *il fait un temps de* chien (très mauvais); *c'est de la* crapule (c'est un individu grossier, vil, méprisable); *elle est jolie à* croquer (très jolie); *un* cul-

butant (pantalon); — dame! (ma foi!); *il a le* diable[1]) *au corps* (il est très actif, il agit avec passion, avec emportement); *il a fait le* diable *à quatre* (beaucoup de bruit); *il tire le* diable *par la queue* (il en est réduit aux derniers expédients); *c'est un bon* diable (il est de bon caractère); *ce garçon est très* diable (très turbulent); *je l'ai envoyé au* diable (renvoyé brusquement); *que le* diable (ou: diantre) *vous emporte* (ôtez-vous de mes yeux, je ne veux plus de vous)! *c'est* diablement *difficile* (excessivement difficile); *que* diantre (ou: diable) (sapristi, j'enrage)! *quand je vous le* dis (je vous assure)! *quand je vous le* disais! (voilà précisément ce que je vous ai prédit); — *c'est* embêtant (fâcheux, ennuyeux, désagréable); *tu m'*embêtes (tu m'agaces); *ouf! je suis* éreinté ... brisé de fatigue, je n'en peux plus); *il est tiré à quatre* épingles (bien ajusté, paré, très élégant); *ah,* ou *ah non, par* exemple! (par ironie: je voudrais voir cela! ça vous plairait! cela ferait bien votre affaire! je crois bien cela!); *c'est bien difficile, par* exemple (vraiment); *qu'est-ce que ça me* fait? (cela m'est parfaitement égal); fichtre! (que diable! sapristi!); fi donc! (c'est dégoûtant, méprisable, très vilain); *on l'a* flanqué à la porte (mis à la porte, jeté dehors); *vingt centimes à* fumer (du tabac); — *casser la* gueule *à qqn* (assommer qqn); — hein? (comment? vous disiez?); histoire de *rire*

[1]) Le mot *diable* s'emploie plus librement en français que son expression équivalente en allemand.

(pour rire): *quelquefois je vais voir une bonne comédie, histoire de rire de tout cœur; quelle* horreur! (c'est horrible, affreux); — *c'est* insensé! (trop fort, incroyable); — *j'y perds mon* latin (ou: je suis au bout de mon rouleau) (j'ai fait, dit, tout ce que j'ai pu faire, dire); — *il fait le* malin (il se donne des airs de malin); m'ame (madame); *il* ment *comme un arracheur de dents* (il ne dit jamais la vérité); *vous vous êtes* mis *sur votre trente et un* (vous vous êtes bien paré, fait très beau): *j'ai une chambre à* moi (pour moi seul); *il n'y a pas* moyen (il est impossible); *pas* moyen *de dormir*; — n'est-ce pas *que c'est beau?* (n'est-ce pas beau?): nom d'un chien, nom d'un nom! (sapristi, que diable!): — *cet homme-là ne fera pas de vieux* os (pron. *ō*) (il ne deviendra pas vieux); *il n'a que la peau et les* os (pron. *ō*) (il est très maigre); — *je lui ai donné son* paquet (dit ma façon de penser); *il a (eu) son* paquet; parbleu! (mais certainement! bien entendu! quelle demande? *bleu* = Dieu); pardi! (parbleu); *je vais me* payer *un bon dîner* (prendre un bon d.); *ce garçon est on ne* peut *plus bête* (excessivement bête, des plus bêtes); *un* petit peu (un peu); *elle* pose (ou: *elle le fait à la* pose) (elle fait des manières pour attirer l'attention, elle est affectée, elle se donne des airs, elle vise à l'effet, elle n'est pas naturelle); *il est* poseur (ou: *c'est un* poseur) (ses manières ne sont pas naturelles, il en impose); pour ce qui est de ça (quant à cela): *allez vous*

promener! (ou: *coucher*) (allez-vous-en! j'en ai assez de vous); *je l'ai envoyé* promener (je lui ai dit son fait, ma façon de penser); puis alors (alors); — raide (trop fort): *ça, par exemple, c'était un peu trop raide;* regardez voir (regardez); *c'est* roulant (très drôle); *nous nous sommes* roulés (nous nous sommes très bien amusés); *se faire* rouler (tromper, mystifier); — sapristi! (peste! diantre!) *je me* sauve (je m'en vais, je vais partir); *un* serpentin (une bande roulée de papier très mince et souvent de 10 ou 20 mètres de long, que l'on lance sur les spectateurs le jour du carnaval); sucrez-vous (prenez du sucre); — *c'est* tordant, *la pièce est* tordante (très drôle); *je me suis* tordu (roulé, très bien amusé); *il a du* toupet (un aplomb formidable, de l'audace, de l'effronterie, il est très hardi); *comment! vous* traînez *au lit jusqu'à midi*? (vous ne vous levez qu'à midi); — *j'ai un* vélo (vélocipède, bicycle[tte]); *ne* voilà-*t-il pas qu'il pleut!* (voilà qu'il commence à pleuvoir, qu'il se met à pleuvoir); *je le* vomis (je le hais, déteste, je l'exècre, je le sue par toutes les pores de ma peau); voyez voir (regardez, voyez); — *j'y* suis (je comprends): *vous n'y êtes pas* (vous ne comprenez pas ce que je veux dire).

3° Argot parisien, c.-à-d. langage spécial à certaines professions et catégories de personnes, telles que étudiants, acteurs, ouvriers, filous, malfaiteurs, etc. Il va sans dire que *l'argot est banni du bon langage*, mais on le rencontre très fréquemment dans

les publications périodiques illustrées et même dans la conversation intime. Voici un choix de mots d'argot pris sur le vif: *un* aboyeur (crieur public, surtout dans les ventes publiques); *l'*affe (l'âme); *de l'eau d'*affe (eau-de-vie); *un* Alboche (un Allemand); *un* ancien (un soldat qui n'est plus un *bleu,* qui est passé à l'école de peloton); *un* anglais (un créancier impitoyable); *une* araignée (un bicycle à 2 roues inégales); *un* aristot (aristocrate); *un(e)* arpette (apprenti[e] de n'importe quel métier); artonner (tromper la police); — *le* bac ou bacho (baccalauréat); bâcler *qqch* (gâcher, faire négligemment qqch pour s'en débarrasser au plus tôt); *une* balle (1 franc); *le* barbotage (la filouterie; p. ex. les barbotages du Panama); barboter (pêcher en eau trouble); *le* bataclan (le mobilier); bath (beau, belle); *c'est du* battage (ce n'est que feinte, c'est pour tromper les gens); *une* bécane (un bicycle, une bicyclette); becqueter (manger); *un* béta (un niais, un imbécile); *un* beuglant (un café-concert où les spectateurs chantent en chœur avec les artistes); *un* bicarré (un collégien qui a 4 années d'école); *un* bizuth (th ne se prononce pas! un nouveau collégien de première année); *un* bleu (un jeune soldat, une nouvelle recrue); *une (petite)* boîte (petite maison); *une* boîte à bac (un établissement où l'on prépare au baccalauréat); *une* boîte à canaille (un fiacre, une voiture); *une* boîte à soupe (une institution où l'on prépare aux examens); *le* bonneteau (un jeu de 3 cartes pratiqué par les

bonneteurs); *le* **Boul' Miche** (boulevard Saint-Michel, dans le quartier latin); **boulotter** (manger); *ça* **boulotte** (ça va bien); *il a* **boulotté** *toute sa galette* (dépensé follement tout son argent); *un* **bouquin** (un livre); **bouquiner** (lire des livres); *il a de la* **braise** (de l'argent); *revenir* **bredouille** *de la chasse* (sans avoir rien tué); *le* **bus** (l'omnibus); — *il a de* **ça** (il possède beaucoup d'argent); *un* **cabot** (chien); *un* **cabotin** (mauvais acteur, comédien ambulant); *un* **cafard** (dénonciateur); **cafarder** (moucharder, dénoncer, rapporter); *le* **caillou** (la tête); *il est* **calé** (très riche, très instruit); *c'est de la* **camelote** (une marchandise inférieure); **caner** *l'école* (faire l'école buissonnière, manquer la classe); *un* **carcan** (une rosse, un vieux cheval maigre); *tirer une* **carotte** *à qqn* (tirer de lui une petite somme en lui faisant croire quelque mensonge); *un* **carotteur** (une personne qui tire des carottes à qqn); *un* **carré** (un collégien qui a 2 années d'école); *vas-y* **carrément** (n'aie pas peur); *se* **cavaler** (se sauver, s'en aller); *mon petit* **chat** (mon chéri, ma chérie); *du* **Château Lapompe** (de l'eau); *c'est* **chic** (élégant, comme il faut, charmant); *il a du* **chic** (il est bien); *c'est une femme* **chic** (élégante); *il a du* **chien** (de la chance, de la veine); **chiper** (prendre, enlever); *se faire* **choper** (se faire arrêter ou saisir); **chose**: *un certain Monsieur* **chose** (je ne me rappelle pas son nom); *passez-moi le* **chose** (p. ex. la carafe d'eau); *vous avez été à* **chose** (à ... quel est donc le nom de l'endroit)? *je suis tout*

chose (je suis tout je ne sais comment, de mauvaise humeur); *c'est* chouette (très beau, charmant); *elle n'est pas* chouette (pas belle); *c'est* clair *comme de l'eau de boudin* (c'est une affaire obscure, embrouillée); *le* clou (mont-de-piété; salle de police; chose démodée); coller (ou: *flanquer*) *une gifle, un coup de poing* (donner . . .); *je suis* collé (consigné, en retenue); *un (sale)* collignon (cocher de fiacre); *le* copain (camarade de collège); *un* cornichon (un candidat à l'École militaire de Saint-Cyr); *tirer sa* cosse (n'avoir pas envie de travailler); *un* crapaud (un moutard, mioche, petit garçon); *un* creux (une bicyclette avec des caoutchoucs creux); *un* crevé (un gommeux, exquis, dandy); *un* cube (un collégien qui a 3 ans d'école); *avoir une* cuite (être gris); *la* cuite (par plaisanterie au lieu de suite) *au prochain numéro; — mon* dab(e) (mon père); *je me* débine (me sauve, m'en vais); débiner *qqn* (dire du mal de qqn); *c'est* dégueulas (s se prononce) (c'est embêtant, dégoûtant); — *il* s'emballe (il va très vite, il fait son dernier effort); épater: *tu m'épates* (étonnes); *ça m'épate; c'est épatant* (très étonnant); — *un* falzar (un pantalon); fiche(z)-*moi la paix* (ou: *le camp*) (laisse(z)-moi tranquille, allez au diable); *je (ne) m'en* fiche *(pas mal), je m'en* fiche *comme de l'an quarante* (je m'en moque); fichtre! (que diable! tonnerre!) filer (donner, prêter): *il m'a filé 20 fr.*; fin-de-siècle, fin-de-cycle, fin-de-globe, fin-de-monde (excentrique, hors ligne, hors concours; tout ce qui est actuel, nouveau,

intéressant et beau, p. ex. un chapeau fin-de-siècle, un imbécile fin-de-siècle; ce néologisme date de l'exposition universelle de 1889); *le* fin-de-siècliste (la rage de l'actualité, de la modernité); flancher (avoir peur); flanquer *une roulée à qqn* (rosser qqn d'importance); *avoir la* flemme (ou: *tirer sa flemme*) (être paresseux); *un* flick, flicque, flickard (un sergent de ville); flut(e)! (je ne veux pas! jamais de la vie! loin de là!); *un* fouinard (un individu qui fouine partout, qui fourre son nez dans les affaires d'autrui); *faire* four (échouer, en parlant d'une œuvre littéraire); *mon* frangin, *ma* frangine (mon frère, ma sœur); *le* fripier (marchand de fripes, de vieux habits); *une* frottante (une allumette); *un* fumiste (farceur, blagueur); — *la* galette (la braise, le poignon); *flanquer* ou *envoyer une* gifle (appliquer ou lancer un soufflet) *à qqn; un* gigolo, *une* gigolette (drôle d'homme, de femme); godailler (de l'anglais *good ale;* courir les cabarets); *un* gogo (imbécile); *un* goinfre (un gourmand qui mange à en crever); *un* gommeux, *une* gommeuse (un crevé, dandy, exquis, un homme à la mode, une femme très élégante); *un* gonze (un type, homme); *une* gonzesse (une typesse, femme); *un(e)* gosse (un petit garçon, une petite fille); *la* gosseline (petite fille); *il est* gratin (à la mode); *c'est un homme du* gratin (un homme du monde); *un* grimpant (un pantalon); *un* grippe-sous (un avare, un ladre); *un* gueulard (un brailleur, criard); *il est fort en*

gueule (braillard, il parle haut, beaucoup et mal à propos): *ne* gueulez *pas comme ça* (ne parlez pas tant, pas si haut); *un* gueux (un coquin, une canaille, un gredin); — *un* habit à queue de morue (ou: dé pie) (un habit de soirée); — *poser un* lapin *à qqn* (promettre qqch à qqn sans le tenir); *un* larbin (domestique); loufoque (fou, toqué); — *il est un peu* maboul (l se pron.) (un peu loufoque, fou); *un* machin *(un chose); j'ai rencontré* machin (Monsieur un tel); *un* machin *comme ça* (un objet de ce genre); *le* mastroquet (le marchand de vin, cabaretier); *un* mazagran (un café noir servi dans un verre); *un* mec (un sale type, voir *type* ci-dessous); *pas* mèche (pas moyen, impossible de réussir); *un* mégot (un bout de cigare[tte]); *un* mégotier (un ramasseur de mégots); *ah,* mince alors! (= *flute,* v. ci-dessus); *un(e)* môme un[e] mioche ou jeune enfant); *un (sale)* muffle (l muet) (un maçon, goujat; tout individu qui se conduit mal avec qqn, un ours mal léché); — *faire la* noce (se divertir au lieu de travailler); *un* noceur, *une* noceuse (qui s'amuse au lieu de travailler); — *ton* oignon (i muet) (ta montre); *un* ordinaire (la soupe et le bœuf, le déjeuner ordinaire des ouvriers); *un* ours (homme sombre qui fuit ses camarades; tout ce qui ne vaut rien, qui est raté); — *des* patates (pommes de terre); *mon* paternel (mon dabe, père); peloter *qqn* (cajoler, flatter qqn pour obtenir une faveur); *un* pépin (un parapluie); *le* pieu (le lit); *se* pieuter (se mettre au lit); *faire la* pige *à qqn* (devancer

qqn par concours, p. ex. aux courses); *un (sale)* pignouf (= *muffle*, v. ci-dessus); *un* pilier *de cabaret* (habitué d'un cabaret); *il eu* pince *pour les vieux tableaux* (il a un faible, un ardent désir pour . . .); piocher (travailler dur et ferme); *un* pioupiou (*d'un sou* [*par jour*]) (un fantassin); *un* pipelet (un concierge); *avoir* (ou: *pincer*) *sa* pistache (être complètement gris); *il* pleut! (je ne veux pas! flute!); *un* pneu (un pneumatique, bicycle(tte) à bandes pneumatiques); *du* poignon (galette, braise, argent); *la* poire (la figure, la tête); *il est une bonne* poire (un imbécile, un gogo, un homme naïf et simple); *faire du* potin (tapage, bruit); *faire des* potins (bavarder, faire des commérages, des racontars); *je suis dans la* purée (je n'ai pas d'argent); — *je n'ai pas un* radis (ou: rotin) (pas le moindre argent); raser *qqn* (l'ennuyer); *être* recallé (*au bac*) (être refusé, échouer au baccalauréat); reluquer (regarder); rigoler (rire, s'amuser); *nous avons bien* rigolé *aujourd'hui* (nous avons passé une très agréable journée); *c'est* rigolo (ou: rigolant) (drôle, étonnant, amusant, cocasse); riper (chiper, prendre); *un* rond (1 sou); *un* rosto (bec de gaz); *un* rotin (radis, sou, rond); *un(e)* rouquin(e) (un individu qui a les cheveux roux); — *il a le* sac (il est très riche); *un* sapin (un fiacre); *c'est une (vraie)* scie (p. ex. que de faire un bouquin) (c'est très fatigant, agaçant, embêtant); scier *qqn* (l'ennuyer, le raser); *un* sergot (sergent de ville, agent de police); *et ta* (ou: *votre*) sœur! (y

pensez-vous! c'est tout ce qu'il vous faut?): **stopper** (arrêter); — *chez ma* **tante** (au mont-de-piété); *un* **tapin** (tambour); *un* **taupin** (un candidat à l'École polytechnique); *la* **toquante** (la montre); *un* **tringlot** (soldat du train); *la* **triplice** (la triple alliance); *mon petit* **trognon** (mon chéri, mignon, bijou, petit chat, petit lapin bleu); *ce* **truc**-*là* (ce machin-là); *il connaît le* **truc** (il est malin, il a les moyens de réussir); *un* **tube**, *un* **tuyau** *de poêle* (chapeau haut de forme); *une* **tune** (une pièce de 5 fr.); *un* **type**, *une* **typesse** (un individu quelconque); — *un* **urfe** (homme chic); *une chose* **urfe** (une belle chose supérieure); — *la* **Vachalcade**, ou *le* **cortège de la Vache enragée** (une fête populaire organisée par les artistes du quartier de Paris appelé Montmartre. Par opposition au «bœuf gras» [voir page 139], c'est une vache très maigre qui figure dans cette cavalcade parcourant les principales rues de Paris; c'est une allusion à la «vache enragée», c.-à-d. à la misère, contre laquelle les artistes ont souvent à lutter); *manger de la* **vache enragée** (mener une vie de privations); *les* **vaches** (les gens riches, les sergents de ville); **vadrouiller** (ou: *faire, piquer une* **vadrouille**) (aller dans les brasseries, rôder dans les milieux auxquels on n'est pas habitué); *un* **vadrouilleur** (qui a l'habitude de vadrouiller, de flâner); *un* **veinard** (un homme qui a de la *veine*, à qui tout réussit); *tuer le* **ver** (boire la goutte ou un mêlé-cassis le matin); *le* **violon** (cellule du poste de police); *un* **voyou**, *une*

voyoute (une petite crapule qui a en elle les germes de tous les vices et crimes imaginables); *un* youpin, *une* youpine (un juif, une juive); *un* youtre (r muet) (= *youpin*); *un bon* zigue (un bon garçon sur qui on peut compter); *un* zigue *bath à voir* (un garçon beau à voir, de bonne mine); *le* zinc (le comptoir du mastroquet); *ah,* zut alors! (= *flute*).

4° Barbarismes, solécismes et liaisons vicieuses.

Les gens de la basse classe commettent souvent des fautes contre la pureté du dictionnaire, soit en forgeant des mots nouveaux, soit en confondant ou en déformant les mots de la bonne langue. De telles fautes sont appelées barbarismes. En voici quelques-uns: *alorsse* (pour: alors); une *apparution* (. . . ition); *ben* (bien); une *boète* (boîte); *ceusse* (ceux); *conséquent* (considérable, important); *éduqué* (élevé); *escuser* (excuser); *espliquer* (expl . . .); un *fainiant* (fainéant); *fleurez* cette rose (flairez c. r.); *fortuné* (riche); *i'sont* (ils sont); *i'y a* (il y a); *lorceuque* (lorsque); *not'* (notre); *ostination* (obst . . .); *pis* (puis); *quasiment* (presque); *quat'* (quatre); *que'qu'un* (quelqu'un); *que'quesuns; à la revoyure* (au revoir); *rhytme* (rite); *risquant* (hasardeux); *risque* (rixe); *tant qu'à moi* (quant à moi); *t'as* (tu as); *t'es* (tu es); *troise* (trois); *'turellement* (naturellement); *v'là* (voilà); *vot'* (votre); etc.

En outre, les solécismes, c.-à-d. les fautes contre les règles de la grammaire, sont très nombreux

et loin d'être le monopole des ouvriers et gens de basse extraction. Voici quelques énormités de ce genre: je *vas* (pour: vais); *assis-toi* (assieds-toi); il *conquérit* (conquit); vous *contredites* (... disez); *de plus bonne heure* (de meilleure heure); l'eau *bouillit* (... bout); je *cueillirai* (... erai); je me rappelle *de* cela (rappelle cela); *cet* hussard (ce hussard); ils coûtent 1 fr. *chaque* (... chacun); j'y *suis* couru (j'y ai c.); je *suis* été; *j'ai* tombé (... je suis); *j'ai* rentré à 11 heures; tant *pire* (... pis); plus *que* 100 fr. (plus de ...); *l'onze* mai (le onze ...); si *j'aurais* (si j'avais); j'ai *résous* de ... (... résolu); en face *le* pont (... du pont); il y en a *de ceux* qui (il y en a qui); *donnez-moi-le* (donnez-le-moi); toucher *le* piano (.. du ...); *où que* (où); *pourquoi que* (pourquoi); *comment que* (comment). — La première négation est fréquemment omise dans le langage populaire: *j'ai pas* faim; *t'es pas* venu; *j'sais pas; j'étais pas* là.

Enfin, le Parisien sans éducation fait souvent, en parlant, des **velours** ou **cuirs**, c.-à-d. des liaisons vicieuses entre la finale d'un mot et l'initiale du mot suivant; il dira p. ex., en intercalant le son de z: *Menez-moi*-z-*y; entre quat'*-z-*yeux; donnez-moi*-z-*en; en voulez-vous des*-z-*homards? avec*-z-*un; les quarante*-z-*immortels, le bal des Quat'*-z-*arts; il a été*-z'-*hussard; vingt*-z-*hommes, nous voilà*-z-*arrivés, laissez-moi*-z-*entrer.* Dans le cas où le Parisien ajoute un t là où il n'y en a pas, comme dans: *Malbrough s'en va*-t-*en guerre.*

il a-t-acheté, il a-t-été, il a-t-aussi, on dit qu'il fait un **pataquès** (*s* se prononce).

On doit éviter des liaisons prétentieuses, comme: *ce vin*-n-*est bon*-n-*et frais* au lieu de: *ce vin est bon et frais*, ou mieux: *ce vin est frais et bon.*

Avant de terminer ce chapitre, jetons un coup d'œil rapide sur les **mots allemands** qui se rencontrent dans le français, surtout dans la langue du bas peuple. Comme on va voir, la plupart des mots empruntés à l'allemand désignent une chose de qualité inférieure ou de mauvais goût, une mauvaise habitude, ou ils sont relatifs aux institutions militaires et politiques. En tout cas, ils sentent un peu l'ironie. En voici quelques spécimens: un *alpenstock* (grand bâton ferré porté par les touristes dans les Alpes, etc.); une *auberge* (une hôtellerie, une maison où l'on trouve la table et le logement); un *aurochs* (bœuf sauvage); — la *bière* (une boisson faite avec de l'orge et du houblon); *bismarquer* qqch (s'opiniâtrer sur qqch, s'approprier qqch à tout prix); le *bivouac*, ou *bivac* (le campement en plein air); *bivouaquer* (camper la nuit en plein air); *blanc*; un *blockhaus* (un petit fort en bois, un fortin); le *blocus* l'investissement d'une place de guerre ou d'un port); un *bock* (un verre de bière); un *bockeur*, une *bockeuse* (une personne qui aime la bière); le *bord* (le contour d'un objet); un *boulevard* (une avenue plantée d'arbres, proprement un rempart de terre

soutenu par des madriers); un *bouquin* (un vieux livre); *bouquiner* (lire des livres); un *bourg* (un gros village); un *bourgeois* (un citoyen appartenant à la classe moyenne d'une ville); un *bourgmestre* (un maire belge, suisse ou allemand); une *brèche* (une rupture faite à un mur, etc.); *brun*; le *butin* (la proie, le profit d'une victoire); — un *chenapan* (un vagabond, vaurien, petit garçon turbulent); une *chope* ($\frac{1}{2}$ litre de bière); une *chopine* ($\frac{1}{2}$ litre de vin); *chopiner* (boire chopine sur chopine); la *choucroute* (du chou haché fermenté dans la saumure); une *tête de choucroute* (un Allemand, un imbécile); un *choucroutard*, *choucrouteman*, *choucrouteur*, *mangeur de choucroute* (un Allemand); *choucrouter* (parler allemand); un *choufligue*, ou *choumaque* (un savetier); une *choule* (une synagogue); la *crompire* (la pomme de terre, „Grundbirne"); une *cruche* (un vase en poterie, à anse); — *dérober* (enlever en cachette ce qui appartient à autrui); le *dom de Cologne* (la cathédrale de C.); — un *éperon* (une branche de métal qui s'attache au talon du cavalier); un *épervier* (un oiseau de proie); *espiègle* (fin, subtil, éveillé, plein d'espiègleries, de tours d'adresse comme Till Eulenspiegel); — une *falaise* (des rochers escarpés sur les bords de la mer); un *fauteuil* (une grande chaise à bras et à dossier); *fauve* (de couleur jaune tirant sur le roux); le *feld-maréchal* (le plus haut grade dans plusieurs armées); *fertig*, ou *fertic* (en route! dans le langage des conducteurs

de chemin de fer); un *fifre* (une petite flûte d'un son aigu: celui qui joue du fifre); le *flot* (la vague, l'onde); un *foudre* (un grand tonneau de vin); un *frichti* (un pauvre déjeuner); — un *gail* (l mouillé! un mauvais cheval); *garder* (veiller, surveiller, conserver); un *garde* (un soldat de la garde); la *garde* (les personnes qui gardent un poste); une *gerbe* (une botte de blé coupé); *-grave* (comte) dans: *burggrave, landgrave, margrave, rhingrave*; un chapeau *Gretchen* (chapeau de femme orné de petites marguerites); *gris* (une couleur intermédiaire entre le blanc et le noir); la *guelte* (l'argent); la *guêpe* (un insecte armé d'un aiguillon); — la *hache* (un instrument qui sert à fendre et à couper); la *halte* (l'arrêt); *halte!* (commandement de s'arrêter); *halte-là!* (en voilà assez; n'allez pas plus loin); la *hase* (la femelle du lièvre); le *havresac* (le sac que le fantassin porte au dos, et où il renferme ses effets); *héberger* (loger) qqn, ou chez qqn; un *hère* (un pauvre monsieur); *holz*: une tête de holz (un imbécile allemand); — le *kaiser* (l'empereur allemand); un *kaiserlick* (un Autrichien); un *képi* (une casquette que portent les soldats en petite tenue, et les écoliers dans les lycées et collèges); une *kermesse* (une fête patronale ou de village, une foire); le *kirsch*, ou *kirsch-wasser* (une eau-de-vie extraite des cerises); le *krach* (la débâcle commerciale et industrielle causée par des entreprises trop hasardeuses); le *kronprinz* (le prince héréditaire de la couronne de Prusse); le *kultur-*

kampf (le combat du clergé catholique allemand contre le gouvernement du prince de Bismarck); un *kummel* (une liqueur de cumin); — le *landsturm* (la réserve de l'armée territoriale allemande); la *landwehr* (l'armée territoriale, la réserve de l'armée active allemande); un *lansquenet* (un ancien fantassin allemand); un *lied* (un morceau de chant court, une romance); un *lot* (la portion d'un tout partagé entre plusieurs; ce qui échoit, dans une loterie, à chaque billet gagnant; figurément: sort, destinée); un *loustic* (un bouffon, un plaisant); — un *marais* (un terrain détrempé par des eaux qui s'écoulent difficilement); une *marche* (un pays de frontière); un *maréchal* (un nom que l'on donnait autrefois à divers officiers généraux, mais qui, de nos jours, ne s'applique plus qu'à certains sous-officiers de la cavalerie); un *maréchal-ferrant* (un artisan qui ferre les chevaux); un *mark* (une pièce de monnaie allemande qui vaut 1 fr. 25); un *marsouin* (un matelot, littéralement: un cochon de mer); un *mât* (une longue pièce de bois qui sert à supporter les voiles d'un navire); un *mosse* (1 litre de bière); — un *nase*, ou *nasaret, nasicot, nasonnant* (un grand nez); *nix* (rien); des *nouilles* (une espèce de vermicelle); — manger une *philippine* (une amande double) avec qqn («bonjour, Philippe! Philippine!»); — un *quet(s)che* (une eau-de-vie de prunes); — un *rat* (un quadrupède rongeur); un *reichsmark* (un mark); le *reichsrath* (le parlement autrichien); le *reichstag* (le parlement allemand);

un *renard* (un animal carnassier célèbre par ses ruses, de la même famille que le chien); une *rosse* (une rossinante, un vieux cheval); — la *schlague* (une punition militaire au moyen de coups de bâton); *schlaguer* (rosser de coups, battre); le *schlagueur* (celui qui applique la schlague); une *schlitte* (un traîneau pour transporter du bois); *schlitter* du bois; un *schlitteur* (un bûcheron); faire *schloff*, ou aller *schloffer* (aller dormir); un *schnaps* (une goutte, un petit verre d'eau-de-vie); *schnapser* (boire trop de schnaps); le *schnoffe* (le tabac à priser); — une *tonne* (un grand tonneau ou baril); une *trève* (une armistice, une relâche); *trinquer* avec qqn (choquer son verre contre celui d'un autre avant de boire); — *vaguemestre* (un officier chargé de la conduite des équipages d'une armée); une *valse* (une espèce de danse assez connue); un *vasistas* (une petite fenêtre); un *vermout* (une liqueur faite avec du vin blanc et de l'absinthe); un *voutre* (r muet! un juif); la *voutrerie* (l'âpreté, la ladrerie).

XXII.

Choses et autres.

Les Allemands, et surtout les Prussiens, ne sont pas très populaires en France. On fera donc bien de ne pas trop afficher sa nationalité; toute allusion aux affaires politiques est déplacée et doit être

évitée. Si toutefois un Français s'avisait de vouloir traiter des sujets politiques, on fera bien d'éviter une discussion inutile en lui répondant par quelques mots fermes, mais polis. En général, le Français, et surtout le Parisien, même le simple ouvrier, est poli envers tout le monde; il déteste les idées de revanche.

Dans le cas où l'étranger ne s'arrête à Paris que pendant quelques semaines pour y étudier la langue usuelle, la vie parisienne et les curiosités, il n'aura pas besoin d'un habit noir. Un costume de voyage et un vêtement de promenade suffiront. Mais il est bon de prendre avec soi un chapeau haut de forme; le chapeau melon (ou: chapeau mou, chapeau de feutre) n'est pas très bien porté (ou: n'est pas de mode) à Paris.

L'habit (noir) et la cravate blanche sont de rigueur aux premières places des grands théâtres et dans les soirées, même s'il n'y a pas soirée dansante. Depuis quelques années, les messieurs commencent, à Paris, à porter, pour les grands bals, un habit rouge ou bleu avec des boutons dorés; l'habit noir, disent-ils, donne l'air d'un domestique ou sent l'enterrement.

On *salue* ses amis d'un geste de la main, ses égaux en ôtant son chapeau et en l'élevant un peu au-dessus de la tête. Il est bon de ne pas abuser de la poignée de main: on ne tend (ou: offre, serre) la main qu'à ses amis, mais il n'est pas d'usage

de serrer la main à ses voisins de table à la fin d'un repas. Ordinairement, on garde son *chapeau* en entrant dans un magasin, dans un café, dans un bureau, et même au théâtre avant le lever du rideau et pendant les entr'actes. Les messieurs distingués portent de préférence un chapeau de soie (ou: chapeau haut de forme, chapeau noir), et — au bal et au spectacle — le (chapeau) claque ou *gibus* (*s* se prononce) appelé ainsi du nom de l'inventeur.

Les *visites (de cérémonie)* se font entre 3 et 6 heures de l'après-midi; la tenue doit être très soignée et élégante. L'habit (noir) ne se met jamais pour faire (ou: rendre) une visite. On ne fait pas de visites les dimanches et les jours de fête.

Les *cartes de visite* se font assez grandes et fortes. Il y a des cartes d'homme (portant l'adresse

Carte d'homme:

Henri Thiers.

4, Rue Léon Cogniet.
Paris.

imprimée), des cartes de femme (*sans* adresse) et des cartes collectives (également sans adresse). Un homme fera précéder son nom de l'initiale ou du prénom (*jamais* du mot *Monsieur!*).

Un fonctionnaire pourra ajouter son titre ou sa profession. Les jeunes filles n'ont pas de cartes; elles ajoutent leur nom au crayon sur la carte de leur mère. Mais les jeunes gens en ont dès qu'ils sont en âge de sortir seuls.

Carte de femme:

Madame Henri Thiers.

Carte collective:

Monsieur et Madame Thiers.

Lorsqu'on rend visite à une famille, et que l'on ne trouve personne, on laisse une carte cornée, même s'il y a plusieurs grandes personnes. Sur la carte de départ on écrit: *p. p. c.* (= pour prendre congé).

FRAGESCHULE.

Wer sich die vorstehenden Kapitel wirklich zu eigen machen will, darf sich nicht darauf beschränken, mit den Augen zu studieren, d. h. die Texte zu lesen und günstigsten Falls ins Deutsche zu übersetzen. Das einzige Mittel, welches einen gewissen Erfolg — soweit solcher sich ohne Verkehr mit Nationalen eben erzielen lässt — verbürgt, ist und bleibt die Anlehnung an das von Mutter Natur gewiesene Verfahren, bei welchem ausschliesslich Ohr und Zunge thätig sind. Eine sprachliche Unterhaltung ist ohne das Zusammenwirken dieser beiden Organe ganz undenkbar; drum muss, wer sich die Sprache wirklich aneignen will, bei seinem Studium *Ohr und Zunge unausgesetzt und mit unerbittlicher Strenge beschäftigt halten.*

Um eine recht gründliche Verarbeitung der Textstoffe zu ermöglichen, soll daher eine

Frageschule

den Schluss des Bändchens bilden.

Fürs erste werden sich kurze, einfache Fragen empfehlen, auf welche der Text die unmittelbare Antwort liefert. Indes begnüge man sich nicht mit einer einzigen Frageform; im Gegenteil ist es für die schnelle Entwicklung der Sprechfertigkeit unerlässlich, auf den verschiedensten Wegen des Fragens mehrmals dieselbe Antwort zu erzielen. Ausserdem ist als Grundsatz festzuhalten, *dass vom Antwortenden die Frage jedesmal vor der Antwort laut wiederholt werden muss.* Dass die Antwort stets in *vollständigen* Sätzen zu geben ist,

auch da, wo ich sie der Kürze halber nur andeute, versteht sich ganz von selbst.

Beim Massenunterricht werden Frage und Antwort erst von einem Teilnehmer und darauf im Chor gesagt.

Das Fragen nach dem Inhalt des Textes und seiner Teile kann in mannigfachster Weise erfolgen. Bekanntlich scheidet man zwischen **Entscheidungsfragen** [die eine bejahende, verneinende oder unbestimmte (potentiale) Antwort erwarten lassen] und **Ergänzungsfragen** [auf welche Satzteile ergänzt werden]. Bei beiden Gattungen ist in unmittelbarem Anschluss an den Text eine grosse Zahl von Abarten möglich, zu denen sich überdies noch Erweiterungsfragen gesellen können, die als Definitions- oder Erläuterungsfragen, als persönliche Fragen (unter Bezug auf den Gefragten, auf den Fragenden, auf einen abwesenden Dritten, oder auf mehr als einen Abwesenden), als Fragen nach dem Gegenteil, nach der Ähnlichkeit oder Unähnlichkeit u. s. w., als Urteilsfragen, als Fragen mit Tempuswechsel und dergl. m. das Verständnis für die Sprache vertiefen und die praktische Handhabung derselben fördern helfen.

Nachstehend einige Proben an einem Mustersatze mit möglichst vielen Satzteilen. Diesen Mustersatz werden wir nach allen Regeln der Kunst dialogisieren, indem wir für jeden Satzteil zunächst die möglichen Entscheidungsfragen, hierauf die Ergänzungsfragen bilden. Die fast ins Endlose gehende Zahl der Erweiterungsfragen, die nach Massgabe der vorstehend niedergelegten Grundsätze gestellt werden könnten, werden hier nur insoweit Berücksichtigung finden, als sie mit dem in Rede stehenden Abschnitt in natürlichem Zusammenhang stehen.

Es ist klar, dass nicht sämtliche der hier folgenden Fragen sich auf alle Teile der Texte anwenden lassen;

von Fall zu Fall muss eine taktvolle Wahl getroffen werden. Die längeren freien Einleitungsformeln auf S. 180 ff. sind ebenfalls anzuwenden.

Mustersatz.

A Paris, comme du reste partout ailleurs,
1
la plupart des consommateurs donnent (ou:
2 3
laissent) régulièrement, et sans y être invités,
4 5
un petit pourboire au garçon du café où ils ont
6 7
l'habitude de passer la soirée.
8

In diesem Satze sind die verschiedenen Satzteile durch untergestellte Ziffern gekennzeichnet; es bedeuten:

Ziffer 1. die *Ortsangabe,* 2. das *Subjekt mit Attribut,* 3. das *Prädikat,* 4. die *Zeitangabe,* 5. die *Angabe der Art und Weise,* 6. das *(Akkusativ-) Objekt mit Attribut,* 7. die *Dativbestimmung,* 8. das *Attribut der Dativbestimmung.*

A. Zum Subjekt (Ziffer 2.)

a.) Entscheidungsfragen und -antworten.

1. Sont-ce *les consommateurs* qui donnent un pourboire? — Oui, Monsieur, ce sont *les consommateurs* qui donnent un pourboire.
2. *Tous les consommateurs* donnent-ils un pourboire? oder: Est-ce que *tous les c.* donnent un pourboire? oder: Sont-ce *tous les c.* qui donnent un pourboire? — Oui, Madame, *tous les consommateurs* laissent un p.; oder: Non, Madame, *tous les c.* ne laissent pas un p., mais seulement *la plupart d'entre eux;*

oder: Non, Madame, *ce ne sont pas tous les c.* qui laissent un p., mais seulement *la plupart d'entre eux.*

3. *La plupart des c.* laissent-ils un pourboire? oder: Est-ce que *la plupart des c.* laissent un p.? — Oui, Monsieur, *la plupart des c.* laissent un p.?
4. Y a-t-il *beaucoup de consommateurs* qui laissent un pourboire? — Oui, Monsieur, il y a *beaucoup de consommateurs* (oder: Oui, c'est *la plupart des c.*) qui laissent un pourboire.
5. Sont-ce *seulement les habitués* qui laissent un p.? — Non, Monsieur, ce ne sont *pas seulement les habitués,* mais *la plupart des consommateurs,* aussi bien les *passants* que les *habitués,* qui laissent un p.
6. Donc, *les passants* donnent également, un p.? oder: Est-ce que *les passants* donnent également un p.? — Oui, Monsieur, les *passants* d. ég. un p.
7. Et *vous(-même),* donnez-vous également un p.? — Mais oui, *(moi) je* laisse également un p.
8. Et *votre père (votre frère, votre ami, l'ami de votre père, Charles, Frédéric)* laisse-t-il également un p.? — Oui, mon cher, *mon père* (. . .) donne . . .
9. *Charles et Frédéric* laissent-ils également un p.? — Mais certainement, *ils* laissent . . . oder: Oui et non, *Charles* donne un p., mais quant à *Frédéric,* il n'y pense pas; oder: Non, *ni l'un ni l'autre* ne donne un pourboire.
10. Etes-*vous* l'habitué d'un café? — Oui. Non.
11. *Votre père (frère, ami Lucien,* etc.) est-il l'habitué d'un café? — Oui.

b.) Ergänzungsfragen und -antworten.

1. *Qui* donne un pourboire? — *Les consommateurs* . . .
2. *Qui est-ce qui* donne un p.? oder: *Quelles personnes* laissent un p.? oder: *Quelles* sont les *personnes* qui laissent un p.? — Ce sont *les consommateurs* qui donnent un p.

3. *Quels individus* laissent un p.? — (Antw. b. 1.)
4. *Quels* sont les *individus* qui laissent un p.? — (Antw. b. 2.)
5. *Combien de consommateurs* laissent un p.? — *La plupart des c.* donnent un pourboire; oder: C'est *la plupart* (oder *le plus grand nombre, la majorité*) *des c.* qui donnent un p.
6. Qu'est-ce que *les consommateurs?* — Ce sont *ceux qui se font servir à boire, à manger, dans un café, dans un restaurant,* etc.
7. Qu'est-ce que *les habitués?* — Ce sont *ceux qui ont l'habitude d'aller régulièrement à un certain endroit, à un certain café, théâtre, concert,* etc.
8. Comment appelle-t-on *ceux qui ne passent pas toujours leurs soirées dans le même café, mais qui vont tantôt dans ce café-ci, tantôt dans celui-là?* — On les appelle *passants.*
9. Et *vous,* êtes-*vous* l'habitué d'un café? — Oui, Monsieur, *je* suis l'habitué du *café de la Paix;* oder: Non, *moi je* passe mes soirées tantôt chez moi, tantôt au théâtre, tantôt dans un café quelconque.
10. *Votre père (frère, ami Paul,* etc.) est-il l'habitué d'un café? — Mais oui, il va régulièrement au *café de Paris.*

B. Zum Prädikat (Ziffer 3).

a.) Entscheidungsfragen und -antworten.

1. Les (oder: La plupart des) consommateurs *laissent* (oder *donnent*)-*ils un pourboire?* — Oui, Monsieur, les (oder: la plupart des) c. *donnent un pourboire.*
2. Est-ce que les consommateurs *laissent un pourboire?* — (Antw. a. 1.)
3. Les (La plupart des) consommateurs *ne se dis-*

pensent-ils pas du pourboire! — Non, Monsieur, ils *en donnent* (od. *laissent*) un.

4. Les habitués (Les passants) *se dispensent-ils du pourboire?* — (Antw. a. 3.)
5. Et vous, *donnez*-vous *un pourboire* en quittant le café? — Mais certainement, *j'en donne un,* je ne *m'en dispense* que très rarement, oder: Non, je ne *donne* pas de *pourboire,* oder: A Paris, je ne *donne* pas de *pourboire,* c'est à Berlin que *j'en donne un.*
6. Votre père (frère, ami Adolphe, etc.) *donne-t-il* également *un pourboire?* — Cela s'entend; il en *donne un;* ce n'est que très rarement qu'il *s'en dispense.*
7. Les consommateurs ne *quittent-ils pas le café sans laisser un pourboire?* — Cela n'est pas la règle; la majorité des c. *donnent un pourboire.*
8. Le garçon ne *demande-t-il pas un pourboire* aux consommateurs? — Non, cela serait impertinent; les consommateurs *le lui laissent* sans qu'il ait à en faire la demande.

b.) Ergänzungsfragen und -antworten.

1. *Que font* les (oder la plupart des) consommateurs? — Ils *laissent* (od. *donnent*) *un pourboire.*
2. *Qu'est-ce que font* les habitués (les passants)? — (Antw. b. 1.)
3. *Que faites*-vous en quittant un café? — Je *donne un pourboire.*
4. *Que fait* votre père (frère, ami Henri) en quittant le café? — Il *donne* (od. *laisse*) *un p.*
5. Pourquoi ne *donnez*-vous pas de *pourboire?* — Je ne . . . parce que *je tire le diable par la queue* (c.-à-d. j'ai tout juste de quoi vivre, j'ai de la peine à joindre les deux bouts, à arriver d'un bout de l'année à l'autre).

C. Zum Akkusativobjekt (Ziffer 6).

a.) Entscheidungsfragen und -antworten.

1. Les consommateurs (les habitués, les passants) donnent (od. laissent)-ils *qqch* au garçon? — Oui, Monsieur, ils lui donnent *un pourboire.*
2. Est-ce *un pourboire que* les consommateurs laissent au garçon? — Oui, c'est *un pourboire que* . . .
3. C'est *un pourboire que* les consommateurs laissent au garçon, n'est-ce pas? — Oui, c'est *un pourboire que* les . . .
4. Les consommateurs ne laissent-ils pas *la bière (le café,* etc.) au garçon? Cela dépend, Monsieur; quand la bière (le café, etc.) est bonne, ils *la* boivent eux-mêmes et laissent *un pourboire* au garçon; dans le cas où elle est mauvaise, ils *la* laissent au garçon sans donner *un pourboire.*
5. Est-ce *un pourboire important qu'*ils laissent? oder Les consommateurs laissent-ils *un pourboire important?* — Non, Monsieur, ordinairement ils ne donnent qu'*un petit pourboire,* mais cela dépend du montant de leur consommation.
6. Est-ce que le pourboire que les consommateurs laissent au garçon est *important,* ou est-il *petit?* — Il n'est pas *important,* mais *petit.*
7. Les consommateurs ne donnent-ils pas (oder Est-ce qu'ils donnent) *un bock (un cigare,* etc.) au garçon en quittant le café? — Non c'est *un petit pourboire qu'*ils lui donnent.
8. Et vous, donnez-vous également *qqch* au garçon? — Cela va sans dire, je lui laisse régulièrement *10 centimes par franc de dépense.*
9. Votre père (frère, etc.) ne donne-t-il *rien* au garçon en quittant le café? — Quelle demande! Il lui donne également *son pourboire.*

b.) Ergänzungsfragen und -antworten.

1. Qu'est-ce qu'*un pourboire?* — C'est *la somme donnée en sus du prix dû* soit à un garçon, à un commissionnaire ou à un cocher, etc.
2. *Que* donnent (oder laissent) la plupart des consommateurs? Oder: Les consommateurs laissent *quoi?* — Ils laissent *un (petit) pourboire.*
3. *Qu'est-ce que* les consommateurs laissent au garçon après avoir payé? — Après avoir payé, les consommateurs laissent *un (petit) p.* au g.
4. *Quelle gratification* les consommateurs donnent-ils au g.? — Ils lui donnent *un p. p.*
5. *Quel pourboire* est-ce que les consommateurs laissent au garçon? — C'est *un petit p.* que . . .
6. *Que* donne le garçon en échange du pourboire laissé par les consommateurs? — En échange du pourboire, le garçon ne leur fait que *ses remerciements.*

D. Zur Dativbestimmung (Ziffer 7).

a.) Entscheidungsfragen und -antworten.

1. Les consommateurs donnent-ils un pourboire *au garçon?* — Oui, ils laissent un p. *au garçon?*
2. Est-ce *au garçon* que les consommateurs laissent un pourboire en partant? — Oui, c'est *au garçon* que les consommateurs laissent . . .
3. N'est-ce pas *au propriétaire* du café que les consommateurs donnent un pourboire? — Mais non, le propriétaire n'accepte pas de pourboire; c'est *au garçon* qu'on le donne.
4. *Les garçons* reçoivent-ils des gages de leur patron? — Cela varie; les patrons des grands cafés et restaurants de Paris ne leur payent pas de gages; au contraire, *les garçons* doivent payer à

leur patron une certaine somme pour avoir l'honneur de servir comme garçon.

5. N'est-il pas scandaleux que les consommateurs soient ainsi exploités au profit des patrons? — Assurément, c'est simplement scandaleux.

b.) Ergänzungsfragen und -antworten.

1. *A qui* les consommateurs donnent-ils un pourboire en partant? — Les c. donnent un p. *au garçon.*
2. *A qui* est-ce que les consommateurs laissent un pourboire? — C'est *au garçon* qu'ils . . .
3. *Qui* accepte de grand cœur un petit pourboire et même un pourboire important, est-ce le propriétaire ou *le garçon?* — C'est *le garçon* qui l'accepte et qui compte même sur ce pourboire.
4. Qu'est-ce qu'on appelle *un garçon?* — C'est un homme qui sert (od. qui fait le service) dans un café, un restaurant, etc.
5. Avez-vous jamais servi comme *garçon de café?* — Quelle idée! Je n'ai jamais servi comme garçon, je suis étudiant (élève, lycéen, collégien, commis, marchand, voyageur de commerce, etc.).
6. Pourquoi donne-t-on un pourboire *au garçon?* — Parce que c'est la coutume (de le lui donner); du reste, *les garçons* ne peuvent s'en passer.
7. Comment se fait-il que *les garçons de café* ne puissent se passer de pourboires? — C'est qu'ils ne reçoivent point de gages (od. de salaire) de leur patron.

E. Zum Attribut der Dativbestimmung (Ziffer 8).

a.) Entscheidungsfragen und -antworten.

Der Wortlaut ist derselbe wie in D. a.) 1 und 2 (S. 172): nur ist der Dativ *au garçon* zu erweitern in *au garçon du café où ils ont l'habitude de passer la soirée.*

Im übrigen seien folgende Formeln aufgeführt:

1. Les consommateurs laissent un pourboire *au garçon du café où ils ont l'habitude de passer la soirée,* n'est-ce pas? — Vous le dites, Monsieur.
2. Les consommateurs ne donnent-ils pas de pourboire *à un garçon quelconque?* — Mais non, Monsieur, ce n'est qu'*au garçon du café où ils ont l'habitude . . . soirée* qu'ils donnent un petit p.
3. N'est-ce pas *à un garçon quelconque* que les consommateurs donnent un pourboire? — (Antwort a. 2).

b.) Ergänzungsfragen und -antworten.

Die in D. b.) 1 und 2 (S. 173) gegebenen Formeln sind hier verwendbar, wenn *au garçon* in *au garçon du café où ils ont l'habitude de passer la soirée* erweitert wird.

Ausserdem kommen u. a. die folgenden Formeln in Betracht:

1. *A quel garçon* les (oder la plupart des) consommateurs laissent-ils un petit pourboire en partant? — C'est *au garçon du café où ils ont l'habitude de passer la soirée* que les c. laissent un p. p. en partant.
2. *A quel garçon* est-ce que les consommateurs laissent un . . . ? oder: *Au garçon de quel café* est-ce que les consommateurs laissent un . . . ? — (Antw. b. 1.)
3. *Au garçon de quel café* les consommateurs laissent-ils un . . . ? — (Antw. b. 1.)
4. *Quel est le garçon à qui* les consommateurs laissent un . . . ? — C'est *le garçon du café où ils ont . . . soirée.*
5. *Dans quel café* laissez-vous (votre père, ami Auguste, etc. laisse-t-il) un pourboire au garçon? — C'est *dans le café où j'ai (il a) l'habitude de passer la soirée* que je laisse (qu'il laisse) un pourboire au garçon.

F. Zur Ortsangabe (Ziffer 1).

a.) Entscheidungsfragen und -antworten.

1. *A Paris*, comme du reste *partout ailleurs*, les consommateurs laissent-ils un . . . ? — Oui, Monsieur, *à Paris*, comme . . .
2. N'est-ce qu'*à Paris* que les consommateurs laissent un . . . ? — Non, c'est *à Paris* comme *partout ailleurs*, que . . .
3. Est-ce que, *dans les villes de province*, les consommateurs laissent également un . . . ? — Assurément, il en est de même *en province* (od. dans les villes de province) comme à Paris.
4. N'en est-il pas de même *en Allemagne, à Berlin, à Cologne?* — Mais certainement, il en est de même *en Allemagne, à B., à C.*
5. En est-il de même *dans notre* (oder *votre*) *ville?* — Mais oui, il en est de même *dans notre ville* comme *partout ailleurs.*
6. Ne se dispense-t-on pas *dans votre ville* de donner un pourboire au garçon? — Non, *chez nous* on ne s'en dispense pas plus qu'*ailleurs.*

b.) Ergänzungsfragen und -antworten.

1. *Dans quelle ville* les (oder la plupart des) consommateurs ont-ils l'habitude de laisser un (petit) pourboire au garçon? — C'est *à Paris,* comme du reste *partout ailleurs,* que les c. ont . . .
2. *Dans quelle ville* est-ce que . . . ? — (Antw. b. 1.)
3. *Dans quelle ville* (ou: *quel pays*) se dispense-t-on de donner un pourboire au garçon? — Autant que je sais, on ne s'en dispense *nulle part.*

G. Zur Zeitangabe (Ziffer 4).

a.) Entscheidungsfragen und -antworten.

1. Les (oder La plupart des) consommateurs laissent-

ils *régulièrement* un (petit) pourboire au garçon? — Oui, la plupart des c. le font *régulièrement.*

2. Est-ce *régulièrement* que les c. laissent un . . . ? — Oui, c'est *régulièrement* (qu'ils le font).
3. N'est-ce pas *de temps en temps* que les . . . ? — C'est selon: la plupart des c. le font *régulièrement.*
4. Les consommateurs donnent-ils un pourboire *une fois par semaine (par mois)*, ou peut-être *tous les deux jours?* — C'est difficile à dire, ils font un peu comme ils veulent; les uns le font *régulièrement,* les autres *par intervalles seulement.*
5. Ne connaissez-vous pas de personnes qui *ne* donnent *jamais* de pourboire? — Si, j'en connais qui n'en donnent *jamais.*
6. Avez-vous l'habitude d'aller *régulièrement* au café? Oui, Monsieur, j'ai l'h. d'y aller *régulièrement, le samedi à 8 heures et demie.*
7. N'y allez-vous pas *par intervalles* seulement? Non, j'y vais *régulièrement.*
8. Y êtes-vous allé *hier soir?* Non, *hier soir* je suis resté à la maison (oder: chez moi).
9. Irez-vous *ce soir (demain soir, samedi soir)?* — C'est bien possible, mais pas sûr.

b.) Ergänzungsfragen und -antworten.

1. *Quand* les c. laissent-ils un pourboire au garçon? C'est *régulièrement* que les c. laissent . . .
2. *Quand* est-ce que les c. laissent un . . . ? — (Antw. b. 1.)
3. *Combien de fois par semaine (par mois)* les consommateurs laissent-ils un . . . ? — La plupart des c. le font *régulièrement*, c'est-à-dire *toutes les fois qu'ils quittent le café* où ils ont l'habitude de p. l. s.
4. *Quel jour* de la semaine allez-vous au café? — J'y vais *régulièrement le samedi,* oder: J'y vais *par intervalles* (oder *de temps en temps*) seulement.

H. Zur Angabe der Art und Weise (des Grundes).

(Ziffer 5.)

a.) Entscheidungsfragen und -antworten.

1. Les (oder La plupart des) c. laissent-ils un pourboire *sans y être invités* (oder *sollicités*)? — Oui, Monsieur, ils en laissent un *sans y être invités.*
2. Les c. laissent un p. au g. *sans y être invités,* n'est-ce pas? — Certainement, ils le font *sans y être invités.*
3. Les c. (ne) *sont-ils* (pas) *invités à* (oder *sont-ils obligés* oder *forcés de*) laisser un p. au g.? — Mais non, ils en laissent un *sans y être invités.*
4. Est-ce *sur la demande du garçon* que les consommateurs laissent un pourboire? — Pas du tout, ils en laissent un *sans y être invités.*
5. Le garçon *invite-t-il* les consommateurs à laisser un pourboire? — Non, il ne les invite pas à donner un pourboire, ils le font *sans y être invités.*
6. Et vous (-même), quand vous laissez un pourboire, le donnez-vous *sans y être invité?* — Cela s'entend, je le donne *sans y être invité.*
7. Quant au pourboire, les consommateurs le donnent-ils *volontiers?* — Cela est bien douteux; mais, en tout cas, ils le donnent *sans y être invités.*

b.) Ergänzungsfragen und -antworten.

1. Qui (est-ce qui) invite les consommateurs à donner un pourboire au garçon en quittant le café? — Personne n'y invite les c.; au contraire, ils le font (oder donnent) *sans y être invités.*
2. *A l'instigation* (oder *A la sollicitation, sur la demande*) *de qui* les c. laissent-ils un pourboire? — Ils en laissent un *sans y être invités* par personne.
3. *Pourquoi* les c. laissent-ils un p. au garçon sans y être invités? — Ils font cela *parce qu'il est d'usage* d'en laisser un.

Vorstehendes Frage- und Antwortspiel über den einen Mustersatz enthält mehr als 100 Nummern, womit die Zahl der Möglichkeiten aber keineswegs erschöpft ist. So lassen sich zunächst die Antworten auf Entscheidungsfragen durch freiere Formeln einleiten, indem statt *oui, non* oder *je ne sais pas* eine der nachstehenden Wendungen gewählt wird. Jedoch sind die Wörtchen *Monsieur, Madame, Mademoiselle* dabei nicht zu vergessen, es sei denn in vertrauter Unterhaltung und in Fällen, wo eine längere freie Antwortformel von S. 180 ff. angewandt wird.

1. **Bejahende einleitende Antwortformeln:** Mais oui, Monsieur. — Si, oder Si fait, oder Mais si (wenn die Frage eine Verneinung enthält). — Parfaitement, Monsieur. — Certainement. — Mais certainement. — Certes. — Sûrement. — Assurément. — Sans contredit. — Décidément. — Sans (aucun) doute. — Personne n'en doute. — Je n'en doute guère. — Il n'y a pas de doute. — Cela est hors de doute. — Point de doute que . . . (mit folgendem Konjunktiv und ne). — C'est la vérité. — Très vrai. — Vraiment. — En vérité. — A la vérité. — Pour de vrai. — C'est (bien) vrai. — Précisément. — J'en conviens. — C'est ça (od. cela même). — Je ne dis pas le contraire. — Je n'en disconviens pas. — Vous le dites. — Vous avez raison. — Exactement. — Justement. — Bien entendu. — Cela s'entend. — Cela (oder Ça) va sans dire. — Cela va de soi. — Je me range à votre avis (oder opinion). — C'est la règle. — Il est évident que . . . (mit dem Indikativ.) — Cela est évident. — Évidemment. — Autant que je sais. — A ce que je sais. — Je crois que oui. — Je crois que si (nach negativer Frage). — Cela ne se prouve pas, u. s. w.

2. **Verneinende einleitende Antwortformeln:** Oh, non! — Non pas! — Mais non (nach negativer Frage). — Du tout. — Pas du tout. — Point du tout. — Loin de là. — Pardon, Monsieur, de vous contredire. — Merci! (= Y pensez-vous!). — Vous plaisantez! — C'est ce qui vous trompe. — Vous vous trompez. — Vous êtes dans l'erreur. — Vous avez tort. —

Jamais. — Jamais de la vie. — Nullement. — Aucunement. — — En aucune façon. — En aucun cas. — Quelle idée! — Assurément non. — Pas le moins du monde. — C'est juste(ment) le contraire. — Au contraire. — Pas précisément. — Pas que je sache (nach negativem Hauptsatz bloss: Que je sache). — Pas possible. — Ce n'est pas (oder: guère) possible. — Je ne crois pas. — Je crois que non. — Je ne pense pas. — Je pense que non. — Je vois cela autrement que vous, u. s. w.

3. **Unentschiedene, ausweichende einleitende Antwortformeln:** — Qui sait? — Cela dépend. — C'est selon. — Oui et non. — Cela varie. — Je n'en sais rien. — (C'est ce que) je ne sais pas. — Je ne sais pas trop. — Je n'en suis par sûr, mais c'en a tout l'air (od. toutes les apparences). — C'est une affaire de goût (oder d'opinion). — Peut-être (bien). — Cela se peut (bien). — C'est bien possible, mais . . . — Il est possible (oder Il se peut) que . . . (mit dem Konj.). — Il est probable (oder vraisemblable) que . . . (mit dem Indikativ). — C'est fort probable. — Cela n'est pas la règle. — Il est à présumer que . . . (Ind.). — Probablement. — Vraisemblablement. — A ce qu'il paraît (oder semble) . . . — Il me semble que . . . (Ind.). — Il paraît que . . . (Ind.). — Il semble que . . . (Konj.). — Il est à croire que . . . (Ind.). — On le dit, mais . . . — C'est difficile à dire. — (Pas) que je sache (nach negativem Hauptsatz fällt pas weg). — En apparence . . . — Selon les apparences . . . — Selon toute apparence (od. probabilité) . . . — A en croire les apparences . . . — A en juger sur (oder par) l'apparence . . . — C'est bien douteux. — J'en doute. — Pas tout à fait. — Si je ne m'abuse (oder me trompe) . . . — Vous croyez? — La preuve, s'il vous plaît! — Prouvez-le, s'il vous plaît! — J'ai mes idées là-dessus. — Je n'ai pas d'opinion arrêtée là-dessus u. a. m.

Die Rede- und Hörfertigkeit wird trefflich gefördert, wenn man, statt der direkten, die folgenden **freien längeren Einleitungsformeln** bei den mündlichen Übungen **recht ausgiebig verwendet.**

Freie Einleitungsformeln.

Konversationsführer.	Antwortender.
a. Form einer höflichen Anfrage:	
Sauriez-vous me dire (od. nommer) . . .? — Pouvez-vous me dire si . . .? —	Rien de plus facile, Monsieur. — Rien de plus simple. — C'est (bien) facile (od. simple). —
Savez-vous qui (od. que, quel est, pourquoi, comment, etc.) . . .? Est-il vrai que . . .?	J'espère que oui. Je n'en suis pas sûr, mais voyons un peu.
Voudriez-vous bien me dire si . . .? — Auriez-vous la bonté (l'obligeance, la complaisance) de . . .? — Puis-je (od. Peut-on) vous demander si . . .? — Oserais-je vous prier de me dire si . . .?	Avec plaisir. — Avec le plus grand plaisir. — Avec bien du plaisir. — De bon cœur. — De grand cœur. — De tout mon cœur. — Volontiers. — Je ne demande pas mieux. — Qu'à cela ne tienne.
Seriez-vous assez bon (oder bonne) pour me dire . . .?	Je me ferai un plaisir de vous dire cela.
Comment vous expliquez-vous que . . .? Comment se fait-il que (mit d. Konjunktiv) . .?	C'est facile à concevoir (od. comprendre). — Cela s'explique facilement. — Cela saute aux yeux. — La raison en est claire.
Croyez (od. Pensez)-vous que (Konjunktiv) . . .?	Je ne dis pas le contraire. — Selon les apparences . . .
Ne croyez (od. pensez)-vous pas que (Indik.) . . .?	Mais, Monsieur! Y pensez-vous!
Etes-vous d'avis que (Konj.) . .?	A mon avis (od. opinion) . . .
N'êtes-vous pas d'avis que (Indik.) . . .? — Etes-vous sûr que (Indik.) . . .?	Cela dépend des circonstances. — C'est selon. — Cela dépend.
D'après quoi concluez-vous que (Indik.) . . . ?	Je conclus cela d'après . . . — Je conclus d'après . . . que . . .

Konversationsführer.	Antwortender.
Qu'entendez-vous par . . . ? — Que veut dire cela en allemand?	Cela n'est pas difficile. — Rien n'est plus facile.
Comment dit-on au lieu de . . . ? — Ne dit-on pas aussi . . . au lieu de . . . ?	Attendez, je vais le trouver; ah, j'y suis! — Un instant, s. v. p. (= s'il vous plaît).
Que veut dire le mot . . . ?	C'est ce que je ne sais pas.
A quoi sert (resp. servent) . . . ?	C'est une question difficile à résoudre.
De quoi se compose(nt) . . . ?	
Comment appelle-t-on . . . ?	Je ne sais pas trop, mais . . . — Vous exigez trop de moi, Monsieur.
En est-il de même pour (od. de) . . . ?	On le dit, mais selon toute apparence . . .
Si je ne me trompe, les Anglais font 5 repas par jour, en est-il ainsi (od. qu'en savez-vous)?	Pour ma part, j'en doute; mais il se peut néanmoins que (mit Konjunktiv) . . .
Vous rappelez-vous (od. souvenez-vous de) ce qu'on . . . ?	Autant (od. A ce) que je sais (od. je me rappelle) . . .
J'ai appris (od. J'ai entendu dire) que (Indik.) . . . , le croyez-vous?	C'est peu probable. — Je n'en sais rien, moi.

b. Form einer Bitte oder Aufforderung:

Veuillez me dire (od. raconter, faire savoir) si (od. ce que) . . . — Ayez la bonté (od. la complaisance, l'obligeance) de . . . — Je vous serais bien obligé (od. très reconnaissant) si vous vouliez me dire si . . . —	Je veux essayer, Monsieur. — Très bien, Madame. — Volontiers, Mademoiselle. — Mais, Monsieur, vous m'en demandez trop! — Cela n'est pas facile; essayons cependant! — Un peu de patience, je vous prie; cela mérite réflexion; cela ne s'en-
Dites-moi, s'il vous plaît, ce qui (od. ce que, si) . . . —	

Konversationsführer.	Antwortender.
Vous m'obliger(i)ez infiniment en me disant si (od. ce qui) . . . — Vous seriez bien aimable de me dire . . .	file pas comme des perles. Il n'y a rien qui presse.
Je voudrais savoir si . . . — Je ne sais pas au juste ce que signifie le mot . . . , dites-le-moi si vous le savez.	Si je le savais, Monsieur, je vous le dirais volontiers, mais la mémoire me fait défaut.
Je ne comprends pas ce qu'on entend par . . . , veuillez me le dire (od. dites-le-moi, je vous prie).	Vous êtes drôle, Mademoiselle! Cela est clair comme le jour. — Cela crève les yeux. — Cela saute aux yeux.
Dites (od. Racontez)-moi un peu ce que . . .	Rien que cela (od. ça)? — Je (le) veux bien, Monsieur.
Parlez-moi sommairement de . . . — Donnez-moi quelques détails sur	Soit! — Qu'à cela ne tienne. — Bien, Monsieur, je ferai mon possible (od. de mon mieux) pour vous satisfaire.
Cela ne m'avance pas; expliquez-vous!	Eh bien, Monsieur, vous savez que . . .
Très bien (od. Excellent! Parfait)! Continuez, je vous prie!	(Je suis) à vos ordres.

c. Zwischenphrasen bezüglich des Verstehens:

M'avez-vous compris? — Est-ce que vous m'avez bien compris?	Pardon, Monsieur, je n'ai pas compris votre question (od. demande). — Veuillez répéter votre question, Monsieur.
Vous ne m'avez pas compris? — Attendez, je vais vous répéter ma question! — Je vous demandais si . . . — Encore une fois la question, afin que vous compreniez bien ce que je vous demande. — Maintenant vous	— Vous disiez, Monsieur? — Monsieur? — Madame? — Mademoiselle? — Vous parlez un peu vite pour moi; je vous prie de parler plus lentement. — J'ai bien de la peine

Konversationsführer	Antwortender.
m'avez compris, n'est-ce pas? — Faites bien attention! La question est un peu longue. — Mon Dieu, mon Dieu, vous êtes lent à comprendre! Répondez tant bien que mal!	à vous comprendre, Monsieur. — Je n'y suis pas encore, voudriez-vous répéter la question, s'il vous plaît? — Ah, j'y suis! — Pardon, Monsieur, de n'avoir pas compris votre question; il me manque un seul mot. —
Je disais . . : l'entendez-vous enfin? — Oh! la! la! vous avez la tête (od. l'intelligence) dure! C'est à perdre patience! — Vous avez, paraît-il, l'oreille dure. Recommençons! — Mais qu'avez-vous donc?	Ayez la complaisance de parler un peu plus lentement et un peu plus distinctement si vous voulez que je vous comprenne. — Vous vous emportez, Monsieur! (Un moment de) patience! Avec du temps et de la patience on vient à bout de tout. —
Etes-vous sourd?	Il n'y a pas moyen (od. Il est impossible) de vous comprendre; vous appuyez trop sur la dernière syllabe.
C'est bien agaçant de répéter dix fois la même question! Ma patience est à bout! Ce sera maintenant la dernière fois que je répète la question! C'est simplement scandaleux!	

Schlussbemerkung.

Geschrieben zu werden braucht nichts. Wer jedoch das Bedürfnis nach schriftlichen Übungen empfindet, kann ausführliche Gespräche mit Hilfe der «Frageschule» und der Texte zusammenstellen und sie ohne fremde Mitwirkung selbst auf die Richtigkeit prüfen. Indes sollte das Schreiben niemals begonnen werden, bevor der mündliche Betrieb voll und ganz zu seinem Rechte gekommen ist.

Sommaire.

Chapitre		Page
I.	La visite. Formules de politesse	1
II.	Magasins. Achats (ou: Emplettes)	5
III.	Café. Brasserie. Restaurant. Jeux. Journaux. Fumer	13
IV.	Repas. Déjeuner. Dîner. A table	20
V.	Famille	29
VI.	Toilette	34
VII.	Corps humain. Infirmités, maladies et santé	38
VIII.	Habitation. Hôtel	48
IX.	Ville. Paris. Principales villes de France	53
X.	A la campagne	62
XI.	Divisions du temps. Date. Age. Jours de fête. Heure. Quelle heure est-il? Saisons et temps. Quel temps fait-il?	66
XII.	Monnaies. Poids. Mesures. Arithmétique	83
XIII.	En voyage. Moyens de locomotion	89
XIV.	Postes. Télégraphe. Téléphone. Électricité	99
XV.	Amusements et récréation	105
XVI.	Enseignement	109
XVII.	Professions et industries	118
XVIII.	Commerce	124
XIX.	Administration et constitution de la France	129
XX.	Armée et marine	132
XXI.	Locutions familières et triviales. Argot parisien. Fautes. Mots allemands	137
XXII.	Choses et autres	161
Frageschule		165
Schlussbemerkung		183

Druck der G. Braun'schen Hofbuchdruckerei, Karlsruhe.

n übertriebene Anforderungen an den Lernenden, sie lässt auf Dauer die Kräfte und das Interesse erlahmen. Und schliesslich wird ein geläufiges Sprechen doch nicht erreicht. Was jedoch meisten anderen Selbstunterrichtsmethoden betrifft, so ist die n Toussaint-Langenscheidt denselben immerhin vorzuziehen, und ar hauptsächlich der sorgfältigen Behandlung d. Aussprache wegen.

Bis jetzt giebt es nur eine Methode für das Selbststudium nder Sprachen, welche sowohl inbezug auf Figurierung der ussprache als hinsichtlich des Textstoffes und der Durcharbeitung sselben voll und ganz auf der Höhe steht. Dieselbe führt den rnenden auf die leichteste, angenehmste, auf eine geradezu spiende Weise dem Ziele der allseitigen — mündlichen und auch hriftlichen — Beherrschung der zu erlernenden Sprache zu. Es t die Methode Haeusser.

Die Methode *H.* sei also hiermit allen Fachgenossen als das este auf dem Gebiete des fremdsprachlichen Selbstunterrichtes is vollster Überzeugung warm empfohlen.

Eduard Lange, *Kaufm. in M.-Gladbach:* Ein bewundernsrtes Werk sind Ihre Unterrichtsbriefe für die ital. Sprache! t es mir doch dadurch möglich geworden, nach nur vieröchentlichem Selbststudium, mich mit einem gebildeten aliener ganz gut unterhalten zu können.

Es schien ihm geradezu «incredibile», dass ich es in vier Wochen ohne Lehrer so weit schon gebracht.

Gustav Niksic *in Wien, Währing, Gürtel 37:* . . . Ich abe Ihre Methode *H.* durchgenommen und danke sehr für iesen vorzüglichen Unterricht.

Krit. Jahresbericht üb. d. Fortschritte d. roman. Philoogie. Bd. II, Heft 3. . . . Alle Mängel der vorgedachten Selbstnterrichtssysteme aber (Toussaint-Langenscheidt, Rosenthal u. A.) nd auf's geschickteste beseitigt in der Serie von Selbstunterchtsbriefen, die Professor E. Haeusser nach eigener Methode erausgegeben hat. Gleich beim ersten Erscheinen hat sich die Methode *H.* überraschend schnell die verdiente Anerkennung des prachbeflissenen Publikums verschafft und in der That alle bisherigen Selbstunterrichtssysteme antiquiert. Sie ist besser als rgend ein anderes Selbstunterrichtswerk geeignet, rasch in die remde Sprache einzuführen und sichere Kenntnisse zu vermitteln. Die erwünschte Geläufigkeit im mündlichen und schriftlichen Gebrauch wird durch dieselbe mit unfehlbarer Sicherheit erreicht. Auch das Korrespondieren wird in den *H.*'schen Sprachkursen ach gänzlich neuartigen, ungeheuer einfachen Grundsätzen in venigen Stunden fast mechanisch gelehrt.

Dr. **K. Kohler,** *Rechtsanwalt in Karlsruhe:* Die praktischen

Versuche, welche ich mit den *H.*'schen Unterrichtsbriefen machte, haben meine Erwartungen weit übertroffen.

Max Ercklentz jun., *Fabrikbesitzer in M.-Gladbach.* Nach Durchnahme der *H.*'schen Briefe für die französische Sprache reiste ich auf ein Jahr nach Paris und fand mich daselbst infolge des trefflichen Unterrichts mit ausserordentlicher Leichtigkeit in der Unterhaltung, sowie in meinen geschäftlichen Beziehungen zurecht. Ich kann die Briefe daher mit gutem Gewissen jedem als ein ungemein praktisches, leichtfassliches, unterhaltendes und anregendes Lehrmittel empfehlen.

W. Cremat, *Prem.-Lieut. in Kastel:* (Bei Bestellung der französischen Briefe.) Ich bin schon im Besitze Ihrer russischen Briefe und finde diese ganz ausgezeichnet.

Fontaine, *Burbach a. d. Saar:* Es giebt wohl wenig Lehrmethoden, welche ich nicht schon durch Probebriefe kennen gelernt hätte. Das Prädikat »praktisch« verdient aber — ausser der Ihrigen — keine einzige. Toussaint-L. ist gewiss ein vorzügliches Werk, aber es setzt ein Mass von Ausdauer voraus, welches wenige besitzen.

F. Karol *in Toronto (Canada):* . . . Ich finde die Bearbeitung ausgezeichnet und beglückwünsche den Verfasser.

Herm. Lennartz, *Commis in M.-Gladbach:* Mit der Reife für die Realquarta musste ich häuslicher Verhältnisse halber die Schule verlassen und in die kaufmännische Lehre eintreten. Ich hatte nur sehr wenig Französisch gelernt, und es war mir sehr unangenehm, dass ich vom Englischen, was gerade in unserer Firma, die ausschliesslich mit England macht, unerlässlich ist, kein Wort wusste.

Jetzt, nachdem ich mit dem Studium zu Ende bin, sehe ich erst, wie vorzüglich die Methode ausgearbeitet ist. Ich kann über alle Sprachkreise des gewöhnlichen Lebens alle erwünschten Fragen frei stellen und verstehen, dieselben ebenso leicht und frei beantworten, Zeitungen und sonstige Bücher und (was von grösster Wichtigkeit für mich ist!) die einlaufenden Geschäftsbriefe lesen, verstehen und beantworten.

Diese Fähigkeit verdanke ich einzig und allein den unübertrefflichen, klaren, leichten, anregenden Briefen, die mir das Studium zu einem angenehmen Zeitvertreib gestalteten.

Frl. **Marie Hügli**, *Erzieherin aus Genf:* Ich habe schon viele fremdsprachliche Lehrbücher im Unterricht benutzt und lernte erst vor kurzem die Selbstunterrichtsbriefe der Methode *H.* kennen. Ich war überrascht zu erfahren, wie leicht und schnell sich das Französische — meine Muttersprache — nach diesen Briefen lehren und lernen lässt. Ich kann dieselben jedem Sprachbeflissenen aufs wärmste empfehlen.

W. Köchlin, *Ingenieur in M.-Gladbach:* Auf einer Geschäftsreise nach und in England habe ich auf den englischen

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED

46750
LaFGr Kron, R
K936pe Le petit parisien.